



Nathalie Petrowski
Pour se réconcilier
avec les maris
infidèles
page E3



Radio René Homier-Roy
réveillera CBF
en septembre
page E1



Mode
La femme
de fer
page C1

Baseball

	3
	7

page S3

Le Stade aura un toit en fibre de verre de 50 millions

Une compagnie américaine dame le pion à SNC-Lavalin

DENIS LESSARD
du bureau de La Presse, QUÉBEC

Le toit du Stade olympique sera en fibre de verre, et réalisé par une compagnie américaine. Le conseil d'administration de la Régie des installations olympique a choisi Bird Air et son projet de 50 millions aux dépens du seul autre soumissionnaire, SNC-Lavalin.

La décision prise vendredi à la RIO a été transmise lundi au ministre d'État à la Métropole, Serge Ménard. Des sources au sein de l'organisme soulignaient que M. Ménard avait donné hier soir le feu vert pour l'annonce du projet. Une conférence de presse était prévue pour le début de l'après-midi.

Pierre Audet, chef de cabinet de Serge Ménard, a précisé toutefois que « la décision est la prérogative du Conseil des ministres qui aura à décider s'il approuve la recommandation de la RIO ». Si Québec donne son autorisation, les travaux pourraient commencer dès la mi-juin.

M. Ménard souhaitait que l'on procède à l'annonce rapidement « pour éviter que la nouvelle parte dans toutes les directions ». Le choix de la plus élevée des deux soumissions, a fortiori quand la compagnie est étrangère, devra être soigneusement expliqué, fait-on valoir.

Selon les informations rassemblées par La Presse, le projet retenu propose comme prévu un toit fixe, non rétractable. La firme américaine, qui s'est associée à un bureau d'ingénieurs montréalais, Rousseau Warren Sauvé, propose un toit en fibre de verre, qui sera retenu par les câbles amarrés au mât.

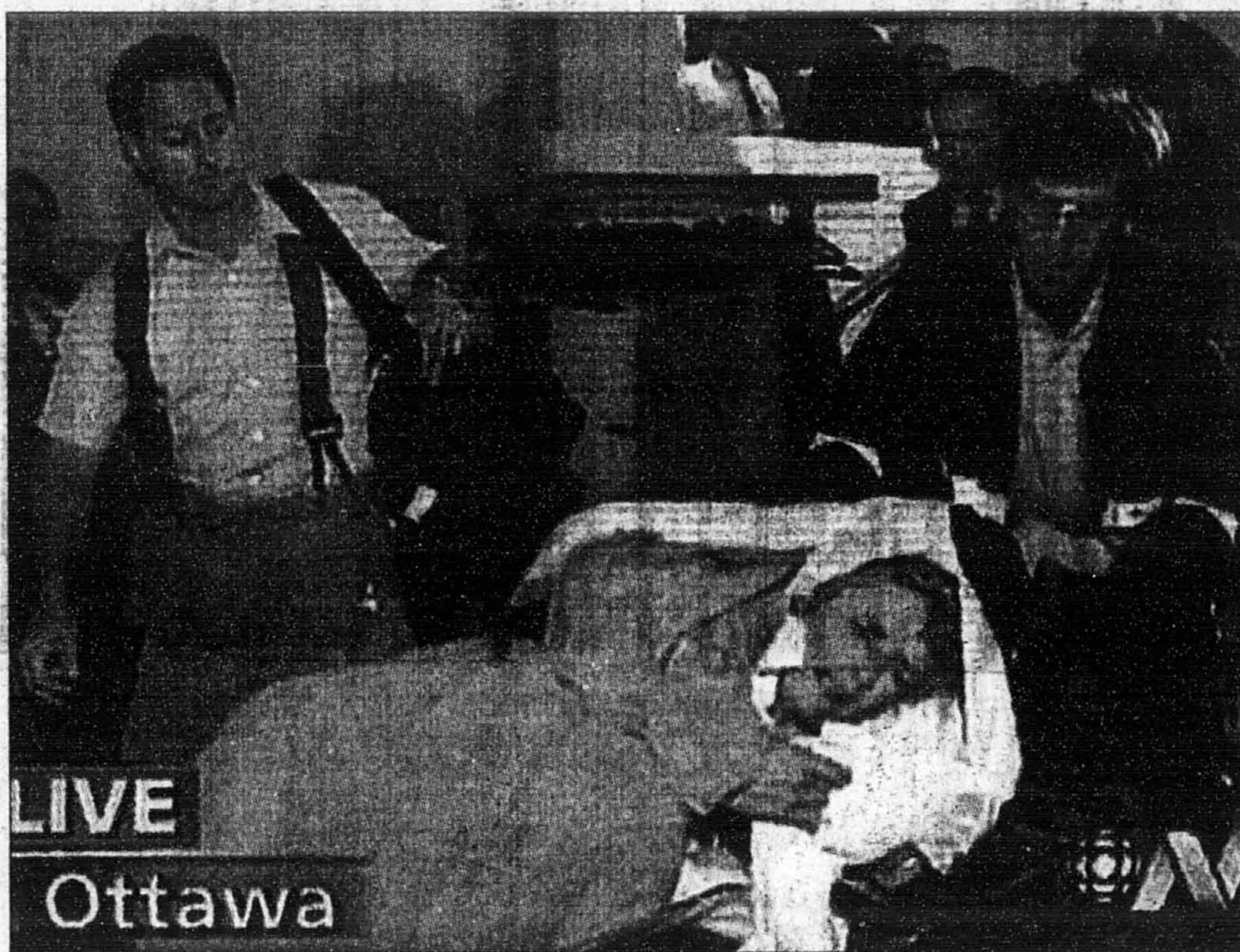
La recommandation souligne que le projet de Bird Air est « sécuritaire au plus haut point et respecte davantage les exigences de la régie ».

Comparer les deux soumissions sur la seule base du prix donne une impression tronquée, indique-t-on.

Voir LE STADE... en A2

Claire Lamarche victime d'un malaise

Fin dramatique du débat des chefs



KATIA GAGNON
OTTAWA

Le fait marquant du débat en français aura été le malaise de l'animatrice Claire Lamarche, qui a brusquement mis fin aux échanges au moment même où les chefs allaient aborder le thème le plus chaud de la soirée, l'unité nationale.

Le journaliste Jean-François Lépine se préparait à demander au premier ministre Chrétien s'il respecterait une éventuelle courte victoire du OUI lors d'un prochain référendum, quand un bruit sourd l'a interrompu. Quelques secondes plus tard, il a sonné l'interruption du débat, puisque Mme Lamarche venait de perdre connaissance.

Après une vingtaine de minutes, les chefs de partis ont convenu, dans les circonstances, de ne pas poursuivre le débat. Mme Lamarche est sortie de la salle sur une civière et a été transportée à l'hôpital, alors que le journaliste Gilles Gougeon annonçait aux téléspectateurs que l'animatrice avait été victime d'une soudaine chute de pression.

Un débat calme

Mais jusqu'à ce que l'animatrice s'effondre, ce second débat avait été plutôt calme, sans grand coup de théâtre.

Le chef bloquiste Gilles Duceppe, qui avait besoin d'une bonne performance pour relancer sa campagne, a réussi à s'imposer à quelques reprises, mais attendait évidemment le thème de l'unité nationale, qui avait été placé en toute fin de débat, pour sortir l'artillerie lourde.

Voir CLAIRE... en A2

Autres informations en pages B1 et B4

L'animatrice Claire Lamarche a perdu connaissance en plein débat hier et a mis de longues minutes à revenir à elle. Elle a ensuite été transportée à l'Hôpital général d'Ottawa.

Sauver les meubles...

CHANTAL HÉBERT
du bureau de La Presse, OTTAWA

Malgré sa fin abrupte, le débat des chefs d'hier soir aura au moins permis de mesurer à quel point les ténors du mouvement souverainiste sont responsables de l'atmosphère dans laquelle baigne la campagne du Bloc québécois depuis le

déclenchement des élections.

Il aura en effet fallu que Gilles Duceppe partage une tribune avec ses plus féroces adversaires politiques pour pouvoir tenter de donner aux Québécois des raisons de voter pour sa formation.

Au bout du compte, les Charest, Chrétien, Manning et McDonough ont fait davantage de place au chef

bloquiste au cours du débat présenté hier soir que les Bouchard, Parizeau et autres ne lui en ont laissé depuis le début de la campagne.

Délié de l'obligation d'expliquer les démêlés des uns par rapport aux autres, Gilles Duceppe a

Voir SAUVER... en A2

Hold-up à Longueuil

Un voleur a laissé sa peau et son complice a été blessé hier après-midi, lors d'une fusillade survenue dans un paisible quartier de Longueuil. En cherchant à échapper aux quatre policiers qui les pourchassaient et tiraient dans leur direction, les deux complices ont embouti une clôture. Pris au piège, ils ont été atteints de quelques projectiles et se sont effondrés à deux pas de leur voiture.

À lire en page A3



PHOTO SYLVAIN GALVREAU, collaboration spéciale

Antonio Lamer nie avoir offert ses services à René Lévesque

YVES BOISVERT

L'actuel juge en chef de la Cour suprême, Antonio Lamer, a-t-il offert, en 1967, ses services à René Lévesque pour « organiser les services d'ordre d'un éventuel Québec souverain » ?

Pierre Godin l'affirme à la page 355 du tome II de sa biographie de M. Lévesque (voir autre texte en page B5), mais sa source est fort incertaine et le principal intéressé le nie, appuyé par un associé de l'époque.

L'auteur reconnaît qu'il peut y avoir erreur, car l'information provient uniquement d'un mémo d'un

adjoint de M. Lévesque. L'adjoint (M. Godin ne se souvient pas de son nom) écrit que l'avocat Antonio Lamer s'offre pour cette tâche délicate. Il n'y a aucune lettre de M. Lamer ni aucune autre pièce à ce sujet. L'affaire est demeurée sans suite.

« Je n'y vois pas de tout matière à scandale, c'est simplement un clin d'oeil, de dire M. Godin. C'est pour montrer qu'à l'époque, il y a eu une sorte d'euphorie autour de M. Lévesque.

Voir ANTONIO... en A2

962

JOURS AVANT L'AN 2000

INDEX

Petites annonces

- Index D18 à D22
- Immobilier D18 à D22
- Marchandises D22
- Emplois D23 et E6

- automobile E7 à E9
- affaires D2
- Arts et spectacles E1 à E5
- horaire spectacles E4
- horaire télévision E2

- Bandes dessinées D22
- Bridge E7
- Cyberpresse B11
- Décès E10
- Économie cahier D
- Éditorial B2

- Êtes-vous observateur D18
- Feuilleton E8
- Horoscope D20
- Le monde E12
- Loteries A2 et A13

- Mots croisés D19 et S10
- Mot mystère E8
- Politique B1, B4-B5
- Tabloid Sports
- Philippe Cantin S5

ÉDITORIAL

Emploi:
des politiciens
impuissants
- Frédéric Wagnière
page B2

MÉTÉO

Viel variable
Max. 18, min. 8
Cahier Sports,
page 16



J'ai besoin de vacances • J'ai besoin de vacances • J'ai besoin de vacances • J'ai besoin de vacances

On les a tous ! A UN petit prix

DEPART DE GROUPE	SPECIAL SUD	VOLS SEULEMENT	HAÏTI
TUNISIE 12 jours Circuit saharien + séjour 1 399 \$	CUBA SOL CLUB TOUT INCL. 898 \$ CLUB ATABAY TOUT INCL. 698 \$ CLUB TRYP CAYOCO TOUT INCL. 798 \$	PARIS 449 \$ NANTES 479 \$ LYON 479 \$ BALES 489 \$	PORT-AU-PRINCE À PARTIR DE 469 \$
MAROC 6 jours Séjour hôtel Club Solair 999 \$	PUERTA PLATA CLUB COSTA VERDE TOUT INCL. 798 \$ CLUB BAHIA PRINCIPE TOUT INCL. 898 \$ MEXIQUE ROYAL TOUT INCL. 798 \$ PUERTO VALLARTA QALTON CLUB ACAPULCO TOUT INCL. 998 \$	FT. LAUDERDALE 299 \$ CALGARY 279 \$ TORONTO 169 \$ VANCOUVER 299 \$	8403, rue Saint-Denis, Montréal (Qc) H2P 2G9 Tél.: 858-6260 Permis du Québec

Tous les prix sont à partir de

Suites de la une

Antonio Lamer
ne avoir offert
ses services à
René Lévesque

ANTONIO... / Suite de la page A1

« Et que toutes sortes de personnes, qui ont connu diverses carrières ensuite, lui ont offert leur aide. (Le politologue) Léon Dion en est un. Nick Auf Der Maur, devenu ensuite un ennemi politique, avait même envoyé de l'argent. C'était un moment de folie collective où tout le monde se déclarait pro-Lévesque. »

Mais le clin d'oeil, dans le contexte ultra-sensible actuel, ne fait pas rire tout le monde. « L'avocat » Lamer, devenu juge à la Cour supérieure en 1969, est aujourd'hui le juge en chef du Canada, remplaçant constitutionnel du gouverneur général du Canada, et il préside le tribunal suprême, censé se prononcer cette année sur le droit à la sécession du Québec...

« Je suis sidéré, a dit le juge Lamer hier, lorsque joint par *La Presse*. La seule action politique que j'aie faite est d'avoir été président des jeunes libéraux parce que j'étais anti-dupléssiste. En octobre 1960, l'Union nationale avait été défaite et j'ai démissionné. Après, avec (l'avocat) Bruno Pateras, en 1962, j'ai été conseiller juridique de René Lévesque qui se présentait dans (la circonscription de) Laurier. Le notaire Gauthier soupçonnait qu'il y avait des bureaux de télégraphes (votes illégaux) de l'Union nationale et on m'avait demandé d'obtenir des mandats de perquisition pour visiter ces lieux. Je n'ai jamais revu M. Lévesque par la suite, je ne lui ai plus parlé, et je n'ai jamais fait de politique ensuite.

« On essaie peut-être de faire croire que j'étais un indépendantiste en 1967, mais je n'étais rien du tout, j'étais hors politique ! D'autre part, je n'ai jamais voulu organiser les forces de l'ordre de qui que ce soit ! Et comme j'étais un avocat de la défense (très connu), je ne suis pas certain que les policiers auraient voulu que je les organise !

« Je ne dis pas qu'il y aurait eu rien de mal à ça, sauf que je ne l'ai pas fait; l'adjoint en question a dû se tromper. »

« C'est carrément impossible, dit quand à lui en riant l'avocat Jacques Bellemare. Il me l'aurait dit ! On était des associés et des amis, il a bercé mes enfants... C'est vrai qu'il a défendu Pierre Bourgault (chef du Rassemblement pour l'indépendance nationale), en 1968, après l'incident de la Saint-Jean-Baptiste (où des manifestants avaient lancé des projectiles à Pierre Trudeau), mais il l'a fait comme avocat. On n'était pas des policiers, on n'aurait pas fait ce genre de proposition à M. Lévesque. »

Claire Lamarche victime d'un malaise

CLAIRE... / Suite de la page A1

La situation des francophones hors Québec aura provoqué les seules étincelles de la soirée, permettant notamment au premier ministre Chrétien de se poser en défenseur des minorités francophones face au chef réformiste, Preston Manning, et face à M. Duceppe. « Vous devriez avoir honte de prétendre que ces minorités sont en train de disparaître », a-t-il lancé à l'endroit de ce dernier.

Mais Jean Charest a réussi à se sortir de la mêlée qui s'est engagée sur cette question, plaçant le chef bloquiste dans l'embarras en lui demandant, à brûle-pourpoint, si « séparer le Québec » contribuerait à améliorer le sort des minorités francophones du Canada. « Oui », a répondu M. Duceppe après un moment d'hésitation.

M. Charest s'est ensuite gaussé de ses adversaires en les mettant tous dans le même sac: MM. Manning et Duceppe « sont les revers d'une même médaille. Et les deux font de l'économie sur le dos de notre histoire ». Quant au premier ministre Chrétien et au chef bloquiste, ils sont tous deux des hommes « déconnectés de la réalité », estime-t-il, le premier sur la question de la pauvreté, le second sur la question nationale.

La première partie du débat sur l'emploi a tourné en bataille sur le régime d'assurance-emploi et ses plantureux surplus. Le chef bloquiste Gilles Duceppe en a profité pour attaquer à la fois le chef conservateur Jean Charest et le premier ministre Chrétien. « Vous avez réduit votre déficit sur le dos des plus pauvres de la société », a accusé M. Duceppe à l'endroit du premier ministre, ajoutant que le Parti conservateur prônait des « solutions de droite » au problème du chômage.

Mais les quatre grands partis fédéraux se



Un pompier place une couverture sur Claire Lamarche avant son transport en ambulance vers l'Hôpital général d'Ottawa.

PHOTO PC

sont ligés en un front commun contre le Bloc québécois sur la question de l'emploi. « De toute façon, le Bloc ne veut pas régler le problème de l'emploi. Vous ne voulez pas que le Canada fonctionne », a ajouté la leader du NPD, Alexa McDonough.

Et les déboires de la campagne du Bloc n'ont pas manqué d'alimenter les attaques du premier ministre Chrétien à l'endroit de son principal adversaire au Québec. « Avec M. Duceppe, c'est toujours la faute du fédéral. La semaine dernière, j'ai eu la surprise de ma vie, quelque chose n'était pas de notre faute: l'autobus du Bloc s'est perdu et ils ont

congédié le chauffeur », a lancé M. Chrétien, provoquant les rires de l'auditoire.

Les baisses d'impôts mises de l'avant par le chef conservateur se sont également retrouvées au centre de la portion économique des échanges. M. Duceppe a accusé le chef conservateur de proposer des baisses d'impôts qui ne profiteront qu'aux plus riches. « Ce sont les plus riches de la société qui financent votre caisse électorale et votre programme est fait pour eux », a-t-il tonné.

« M. Duceppe propose de redonner l'argent aux provinces; moi, je propose de le redonner aux gens », a rétorqué M. Charest.

Sauver les meubles...

SAUVER... / Suite de la page A1

au moins eu l'occasion d'évoquer quelques grandes batailles parlementaires de sa formation, celles contre l'assurance-emploi et contre les restrictions de commandites aux événements culturels et sportifs.

Sa performance, écourtée avant d'en arriver au vif du sujet de la souveraineté, ne lui a peut-être pas permis de sauver les meubles, mais elle lui a vraisemblablement évité d'en perdre quelques autres à la faveur du débat d'hier soir.

En ce sens, elle a quand même dû rassurer ses plus solides partisans.

Par rapport à la veille en anglais, Jean Chrétien est sorti de sa coquille. Il a même réussi à déridier l'auditoire en se moquant de

la décision de Gilles Duceppe de licencier le chauffeur de son autobus de campagne, une rare fois, a raillé le chef libéral, où le Bloc n'a pas imputé ses problèmes au gouvernement fédéral.

En français, Jean Chrétien a profité d'une dynamique plus favorable qu'en anglais. Avec Preston Manning et Alexa McDonough largement neutralisés par la barrière de la langue, le chef libéral n'a pas eu à subir des tirs systématiquement concentrés sur le bilan de son gouvernement. Il est en effet difficile de savoir jusqu'à quel point le chef réformiste est parvenu à communiquer ses idées, telles que retrasmises en traduction simultanée à un rythme carabiné. Quant à sa collègue néo-démocrate, ses vaillants efforts en français ne l'ont pas empêchée de disparaître presque complètement de pans complets du débat.

Avec la mission la plus difficile de la soirée, celle de compter des points dans les deux camps, fédéraliste et souverainiste, le chef conservateur Jean Charest a sans doute réussi à ne pas indisposer les électeurs qu'il courtise tout en comptant quelques points aux dépens des Chrétien et Duceppe. Mais comme pour le chef bloquiste, la tournure inattendue de la soirée l'a privé de ce qui aurait pu être son grand moment.

En prenant fin au moment même où les cinq chefs allaient finalement aborder la section consacrée à la question nationale, le débat a quand même involontairement produit un gagnant: Jean Chrétien à qui cette tranche des discussions, réservée au public québécois, réservait le plus grand nombre de pelures de bananes.

Le Stade aura un toit en fibre de verre de 50 millions

LE STADE... / Suite de la page A1

La proposition de Bird Air va beaucoup plus loin pour respecter les objectifs de la RIO, assure-t-on.

La proposition de Lavalin comportait une facture moins gourmande, de 38 millions. Le groupe montréalais proposait une toile en kevlar du même type que celle posée à l'origine. Mais compte tenu de l'amélioration des matériaux et du fait que l'on aurait cessé de monter et descendre la toile, l'ouvrage aurait

été beaucoup plus durable, assure-t-on chez SNC-Lavalin.

Il y a plusieurs mois déjà que la RIO avait opté pour un toit non rétractable, au grand dam des Expos de Montréal. En 1994, le gouvernement Parizeau avait appliqué les freins sur le projet inusité de toit d'acier, rétractable, de la Dominion Bridge, un faux départ qui aura coûté environ 17 millions en travaux et études inutiles.

Normand Morin de SNC-Lavalin, qui s'est fait confirmer la nouvelle au déjeuner par

André Tétrault et Michel Brisset de la RIO, hier, a refusé de commenter la décision du conseil d'administration. La proposition de SNC était moins coûteuse, convient-il, « mais c'est la RIO qui a à prendre la décision. On est arrivés avec un prix plus bas et on pense que notre solution est très bonne », indique-t-il. Le concept de la toile n'a pas causé de problèmes depuis six ans, souligne-t-il.

Techniquement, à l'origine, les deux soumissions n'étaient pas conformes à la demande déposée par la RIO, a-t-on appris par ail-

leurs. En fait, la compagnie américaine « en faisait plus qu'on en demandait ». Elle retouchait des plaques de métal au bas de la toile, qui ne faisaient pas partie du devis pour le nouveau toit, explique-t-on. La compagnie s'était sur-le-champ dite disposée à discuter avec la RIO pour respecter les budgets.

Le comité qui a fait le choix était présidé par Jacques Perreault, ingénieur. On y retrouvait aussi Paul Nadeau, vice-président de la RIO, Michel Brisset, ainsi que Kenneth Johns, professeur de génie à l'Université de Sherbrooke.

La Presse

Renseignements : 285-7272

Abonnement : 285-6911

Lundi au vendredi de 7 h à 17 h 30

Samedi de 7 h à midi

Dimanche de 7 h à 11 h

Rédaction : 285-7070

Promotion : 285-7100

Les petites annonces : 285-7111

Lundi au vendredi de 8 h 30 à 17 h 30

Décès, remerciements : 285-6816

Lundi au vendredi de 8 h 30 à 17 h 30

Grandes annonces

Détailants : 285-6931

National, TéléPlus : 285-7306

Carrières et professions,

Nominations : 285-7320

Comptabilité

Grandes annonces : 285-6892

Les petites annonces : 285-6900

La Presse est publiée par:

La Presse, Ltée,

7, rue Saint-Jacques, Montréal H2Y 1K9.

Seule la Presse Canadienne est autorisée à diffuser les informations de *La Presse* et celles des services de la Presse Associée et de Reuter. Tous droits de reproduction des informations particulières à *La Presse* sont également réservés.

«Envois de publication canadienne -

Contrat de vente numéro 0531650»

Port de retour garanti. (USPS003692)

Champlain N.Y. 12919-1518.

LOTÉRIES

La quotidienne

à trois chiffres : 0-4-2

à quatre chiffres : 6-9-1-5

COLLECTES DE SANG

Aujourd'hui, la Croix-Rouge attend les donateurs aux endroits suivants :

■ à Montréal: centre commercial Maisonneuve, 2991, Sherbrooke Est (métro Préfontaine), de 10 h à 18 h;

■ à Dorval: pompiers et policiers du district 13, en collaboration avec le Club Optimiste Dorval inc. et ReMax Dicaire inc. caserne des pompiers, 530, boul. Bouchard, de 14 h à 20 h. Objectif; 230 donateurs;

■ à Valleyfield: 18^e collecte de sang Denis Deneault, Chevaliers de Colomb, conseil 1180, salle des Chevaliers de Colomb, 70, Académie, de 14 h à 20 h. Objectif; 200 donateurs;

■ à Gatineau: collecte organisée par le centre hospitalier de Gatineau, les policiers de la SQ et de Gatineau métro, la coop des techniciens ambulanciers de l'Outaouais et la Banque Royale. Cégep de l'Outaouais, campus Félix-Leclerc, 820, boul. La Gappe, de 14 h à 20 h. Objectif; 400 donateurs.

DEMAIN DANS LA PRESSE



Séduction en action

■ Entre le zigoto attifé à la Baudelaire et le dragueur à Corvette, il existe le séducteur parfait. Celui qui vous enivre sans coller aux semelles. Qui connaît le circuit des meilleurs bars. Qui cultive le mystère. Qui — dit-il — connaît le mode d'emploi pour faire naître le désir, le temps d'une virée. En compagnie de notre collaboratrice Lucie Lavigne, Bruno Daigle, animateur radio, dévoile quelques circuits nocturnes infaillibles pour séducteurs en panne d'adresses. À suivre demain, dans le cahier Sortir.

QUESTION DU JOUR

La Presse
Service Liaison

Vous voulez vous faire entendre?
Répondez à la question du jour. Pour faire connaître votre opinion, composez le 285-7333; au son de la voix, faites le 1.

Le débat des chefs présenté hier soir à la télévision va-t-il modifier vos intentions de vote ?

Québec a-t-il raison de s'indigner de la nomination par la Cour suprême d'un avocat chargé de défendre le Québec malgré lui dans le renvoi fédéral sur le droit à la sécession ?

À cette question posée hier, le pourcentage des réponses a été:

Oui: 55 %
Non: 45 %



Mercredi, 14 mai 1997

MARIE-LISE
PILOTE TOUTE LA VÉRITÉ!
APRÈS AVOIR TRIOMPHÉ AU CINÉMA ET CONSTRUIT SON
COMPTOIR DE CUISINE MARIE-LISE REVIENT SUR SCÈNE !

AU TNM du 10 au 13^e
septembre 1997



NOUVEAU SPECTACLE
BILLETS EN VENTE DES MAINTENANT

TNM
(514) 866-8668
AU RÉSEAU ACT
(514) 790-1790
ET DANS LE SOUS-SOL DE MA TANTE ALDEA

EN COLLABORATION AVEC
La Presse, Desmats, Desmats, Desmats

La Presse

Le mot du jour
contribuer

■ On rencontre souvent ce verbe, dans les médias québécois, avec un complément d'objet direct. Cet emploi est fautif, car *contribuer* est un verbe intransitif indirect qui se construit

avec la préposition *à*. On ne peut dire, par exemple, que le gouvernement a *contribué* 50 000 \$ à un programme d'aide, mais qu'il a *fourni* 50 000 \$... On peut aussi dire, bien entendu, que le gouvernement a *contribué à* un programme en fournissant 50 000 \$.

Paul Roux

LAMBERT
QUINCAILLERIE
TOILETTE BLANCHE
94,85 \$
CRANE
274-3521
6524, PLAZA ST-HUBERT

La police abat le suspect d'un vol à Longueuil

MARIE-CLAUDE MALBOEUF

Une fusillade en pleine rue a fait un mort et un blessé hier après-midi, quand quatre policiers de Longueuil ont déchargé leur arme sur deux voleurs en fuite.

« J'ai entendu des sirènes et des cris de pneus qui se rapprochaient, a rapporté à *La Presse* le jeune Daniel Lavergne, qui travaillait sur un vert du club de golf le Parcours du cerf lorsque tout a commencé. Il y a eu ensuite entre 10 et 15 coups de feu minimum. »

Mais les fuyards ont d'abord été pris en sandwich par deux voitures de police, qui fondaient sur eux de chaque côté du boulevard Jacques-Cartier. Pris au piège, les deux hommes ont effectué un virage en épingle, sans réussir à emprunter la paisible rue Lincoln. Ils ont plutôt traversé une piste cyclable, avant de percuter la clôture métallique du terrain de golf (en même temps que la haie d'un voisin).

« On a entendu l'impact, on a vu les policiers sortir, et deux secondes après, c'était les coups de feu, a raconté M. Lavergne. Mais je ne pouvais pas voir les voleurs et je ne sais pas s'ils ont tiré eux aussi... »

Chose certaine, les deux hommes auront à peine eu le temps de mettre pied à terre avant d'être atteints de projectiles. Et ils se sont vite écroulés de part et d'autre de leur Volkswagen Fox bleu gris, leur arme, une carabine de calibre 308, chutant sur le sol du côté du passager.

Les quatre policiers se sont aussitôt appro-



Les ambulanciers tentent de ranimer les fuyards, près de leur voiture qui a embouti une clôture.

PHOTO SYLVAIN GAUDREAU, collaboration spéciale

chés et passé les menottes aux suspects. « Il y en a un qui avait le visage tout en sang, je crois qu'il a reçu une balle dans la tête, a précisé Francis Létourneau, qui se trouvait chez lui au début de la fusillade. Ils ont quand même essayé de le ranimer jusqu'à l'arrivée de l'ambulance, mais on a entendu dire qu'il est mort. »

Selon la Sûreté du Québec (SQ), le mort avait 45 ans et habitait Brossard; il était connu de la police. Son complice de 29 ans a été identifié comme étant Yves Saint-Laurent, en liberté illégale depuis 1993. Il a été transporté à l'hôpital Pierre-Boucher, où l'on a soigné sa blessure au dos.

Quant à l'unique policière ayant pris part à la folle fusillade, des témoins ont indiqué qu'elle se trouvait en état de choc lorsque les armes se sont tuées, et qu'elle a rapidement quitté les lieux.

C'est actuellement la SQ qui enquête sur la poursuite et sur son dénouement, pour déterminer « seconde par seconde ce qui est arrivé », a déclaré l'agent François Doré. Au départ, les agents avaient déjà beaucoup de dégâts à évaluer (et donc d'indices à relever): un coffre d'auto (celle des voleurs) criblé de trous, une voiture de police à la lunette arrière perforée en étoile et des traces de balles dans la brique rose de quelques

maisons. Hier soir, des experts en balistique étudiaient déjà les angles de tir, mais on avait encore fort peu de détails à livrer aux journalistes.

Quant au vol qui a tout déclenché, il est survenu vers 14 h 30 dans un magasin de la Société des alcools, voisin d'un Provigo, à l'intersection des boulevards Roland-Therrien et Curé-Poirier, tous deux fort fréquentés. Il s'agissait peut-être du deuxième vol des suspects. Lundi, des voleurs utilisant une voiture semblable à la leur ont effectivement braqué une succursale de la Banque Nationale.



PHOTO PIERRE CÔTÉ, La Presse

Daniel Lavergne, un employé du golf, a entendu de 10 à 15 coups de feu.

L'EXPRESS
DU MATIN

Agression sexuelle

■ La communauté du cégep Champlain Saint-Lambert étaient profondément surprise et troublée d'apprendre que des accusations d'agression sexuelle ont été déposées contre Adrian Bennett, au palais de justice de Longueuil. Celles-ci se rapportent exclusivement à des activités qui auraient eu lieu à Saint-Bruno entre 1970 et 1986. Adrian Bennett est professeur d'éducation physique au collège depuis 20 ans. Durant toute cette période, aucune plainte d'inconduite professionnelle n'a été portée contre lui. Depuis que le cégep a pris connaissance des accusations vendredi dernier, une enquête a été menée, confirmant qu'il n'y a aucune preuve d'inconduite au cégep. Pour le moment, la session régulière de cours est terminée et la direction croit qu'il est approprié d'attendre après le 16 juin, date à laquelle la cour entendra la cause, avant d'entreprendre quelque démarche que ce soit.

Reitmans au Manitoba

■ Les ventes réalisées au cours du dernier week-end dans les quelque 600 commerces canadiens membres du groupe Reitmans ont permis de verser plus de 50 000 \$ pour venir en aide aux sinistrés de la rivière Rouge au Manitoba. Les fonds seront versés à la Croix-Rouge.

Chrysler et les sinistrés

■ Chrysler Canada et ses concessionnaires de la région ouest portent secours aux Manitobains qui ont été victimes des inondations en faisant don de 100 000 \$ à la Croix-Rouge. En plus de cette contribution, Chrysler a offert les services de deux camions de transport pour la livraison de fournitures d'urgence aux victimes des inondations.

Trains de banlieue

■ Les résultats financiers de l'Agence métropolitaine de transport pour l'année qui s'est terminée le 31 décembre lui permettent de remettre la somme de 525 844 \$ à la CUM et plus de 125 000 \$ à 13

municipalités de la région montréalaise. Ces sommes correspondent à la différence entre les dépenses réelles et le budget 1996 dans le cadre de la gestion des trains de banlieue sous la responsabilité de l'AMT: Montréal-Deux-Montagnes et Montréal-Rigaud. Le fonctionnement de l'AMT lui donne le droit de retourner aux villes les sommes ainsi économisées.

L'ONF choisit
Saint-Laurent

■ L'Office national du film a pris l'exemple de Saint-Laurent pour bâtir le scénario d'un vidéo pédagogique ayant pour objectif de mieux faire connaître les rouages d'une municipalité canadienne. « Le docteur Bernard Paquet (le maire) n'est pas un médecin ordinaire: il prend soin d'une ville de 75 000 habitants », peut-on lire en guise d'introduction sur la pochette de présentation du vidéo intitulé *Un Tour de ville*. Destiné aux jeunes de 10 à 12 ans, ce vidéo a été conçu dans un langage simple et direct pour les initier aux lieux et aux personnes qui administrent la ville. Ce court métrage propose un tour de ville guidé par le maire en personne. De la collecte des ordures à la distribution de l'eau, en passant par la perception des taxes et les nombreux autres services municipaux.

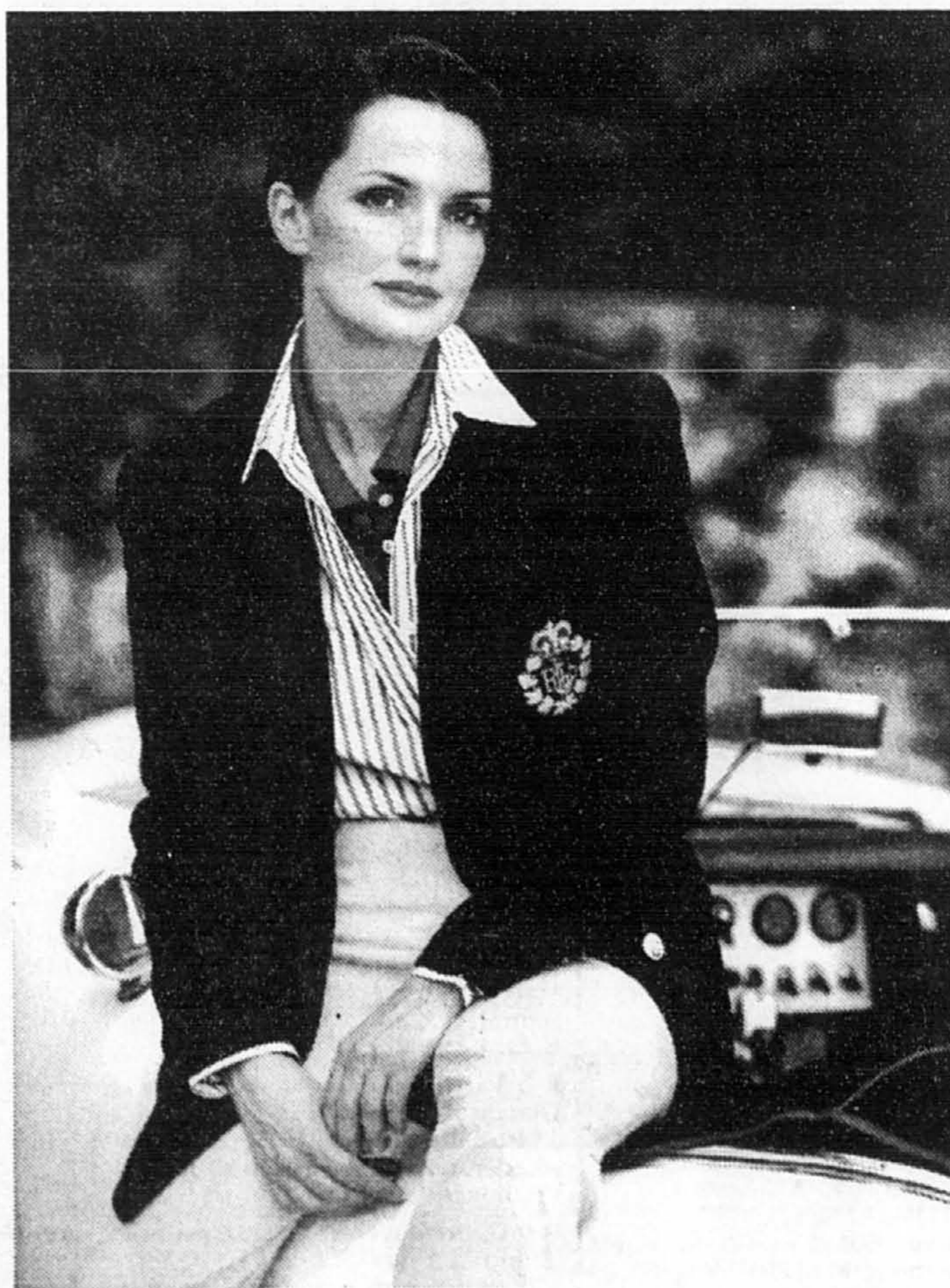
Funérailles du
père Ambroise

■ Décédé après 52 ans de sacerdoce jeudi dernier, journée de l'Ascension, à l'âge de 79 ans, le père Ambroise Lafortune sera exposé à la résidence funéraire Alfred Dallaire, située au 1111, rue Laurier Ouest à Outremont, les 21, 22 et 23 mai. Ses funérailles auront lieu le 24 mai à 14 h à l'église de l'Immaculée-Conception (angle Papineau et Rachel). Toute marque de sympathie peut se traduire par un don aux oeuvres du Cardinal Léger, 130, avenue de l'Épée, Outremont, H2V 3T2.

Contrebandiers arrêtés

■ À la suite de sept perquisitions effectuées, hier, à Saint-Joseph-du-Lac, Pointe-Calumet, Montréal, South Lancaster et Toronto, la Gendarmerie royale du Canada a procédé à plusieurs arrestations. Elle a de plus saisi 13 262 cartouches de cigarettes, 114 kg de tabac et 845 litres d'alcool. À Saint-Joseph-du-Lac, les policiers ont aussi mis la main sur une somme de 50 000 \$. Une somme de 20 000 \$ a également été saisie à Toronto. Les contrebandiers menaient leurs activités depuis Akwesasne. Cette opération a mis un terme au projet Cepage.

RL



DANS LA TRADITION DE RALPH LAUREN

LAUREN

POUR PLUS D'INFORMATION COMPOSEZ LE 1-888-350-2020

AILES

LES AILES DE LA MODE

• MAIL CHAMPLAIN 672-4537 • CARREFOUR LAVAL 682-4537 •

Un « gars de consensus » à la tête de l'UMQ

Mario Laframboise, maire du village de Notre-Dame-de-la-Paix, succède au maire de Laval

MARTIN PELCHAT
NOTRE-DAME-DE-LA-PAIX

C'est un petit patelin sans histoire qui s'enorgueillit surtout d'être le plus gros producteur de pommes de terres de l'ouest du Québec. L'hôtel de ville est en fait une annexe de la caisse populaire et, faute d'espace, le conseil municipal siège un peu plus loin, dans un centre communautaire qui ne paie pas de mine.

Mario Laframboise nous y accueille avec un sourire un peu gêné. Il explique que la municipalité caresse le projet d'emménager dans le presbytère, où elle disposera de plus d'espace. Mais les élus attendent de connaître les effets de la réforme Trudel avant d'aller de l'avant, spécifie-t-il, soucieux de faire savoir que même dans un village de 716 habitants, on gère « serré ».

Mario Laframboise vient de donner à Notre-Dame-de-la-Paix une certaine notoriété, en accédant à la présidence de l'Union des municipalités du Québec. Et qui plus est, en des temps qui prédisposent beaucoup moins à la paix qu'à la guerre.

Pour piloter dans la tempête soulevée par le dernier budget Landry, un déstagement de 500 millions à la charge des municipalités dès janvier prochain, le conseil d'administration de l'UMQ a en effet désigné il y a deux semaines ce jeune maire de 39 ans de l'Outaouais, dauphin

du président sortant Gilles Vaillancourt, maire de Laval.

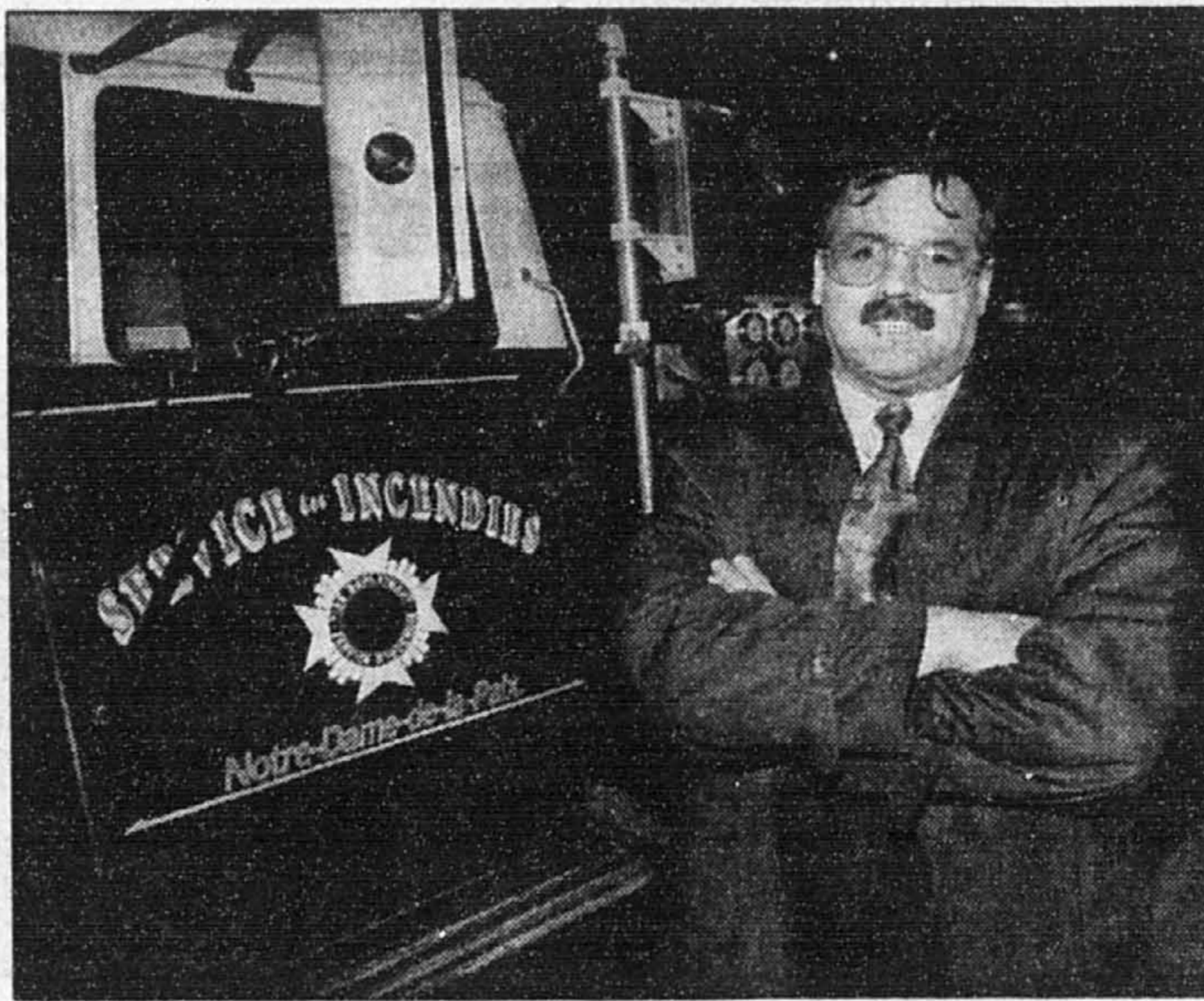
Fils d'un producteur de pommes de terres, marié à une coiffeuse et père de deux enfants, Mario Laframboise a beau être jeune, — il est en fait le plus jeune président de l'histoire de l'UMQ — il n'en est pas moins tombé tôt dans la marmite municipale.

À 22 ans pour être précis, quand il est devenu conseiller municipal de ce village où il est né. Deux ans plus tard, le jeune notaire, diplômé de l'Université de Montréal, remportait les élections à la mairie. Il n'a plus jamais fait face à un adversaire depuis. C'était il y a 15 ans.

Pourquoi la politique municipale ? « Déformation professionnelle », blague M. Laframboise, en rappelant que les notaires ont souvent à se dépêtrer dans les règlements municipaux.

Mais il y a autre chose. Mario Laframboise observe le gouvernement et voit bien qu'il s'inspire largement de l'exemple français. « D'ici l'an 2005, prévoit-il, tous les services ou presque vont être rendus par des organismes municipaux et paramunicipaux. » C'est donc là que sera le principal théâtre politique. Au point qu'on se demandera ce qu'on fait des députés... lance M. Laframboise.

En 1988, le jeune maire a franchi une autre étape : il est devenu préfet de la MRC de Papineau, qui chapeaute 27 municipalités, dont la plus peuplée est Thurso. C'est ainsi qu'il a commencé à militer au sein de l'Union des municipalités, où il représentait les MRC. Cet en-



Mario Laframboise, 39 ans, est le plus jeune président de l'histoire de l'Union des municipalités du Québec.

PHOTO PIERRE CÔTÉ, La Presse

gagement ne s'est jamais démenti et l'a emmené à « servir » sous six présidents, de Jean Pelletier, ex-maire de Québec, à M. Vaillancourt, et à traverser quelques douloureux épisodes de délestages gouvernementaux, dont la réforme Ryan.

C'est cette expérience qu'il ne manque pas de brandir devant ceux qui mettent en doute sa capa-

acité de représenter les intérêts d'élus municipaux confrontés à de plus grands défis que de négocier les conditions de travail de trois employés permanents.

« J'ai vécu ces réformes à l'UMQ, dit-il. J'ai vécu leurs problèmes avec eux et piloté des dossiers comme ceux de la police ou des relations de travail. Je suis capable de les défendre. »

M. Laframboise rappelle que le

ministre des Affaires municipales actuel, Rémy Trudel, qui est issu du milieu de l'éducation, n'a pour toute expérience de la gestion municipale que ses cinq années comme conseiller à Saint-Guilhem-de-Granada, une municipalité de 2500 habitants située près de Rouyn-Noranda.

Quant au style de présidence qu'il entend adopter, il ne sera pas différent de celui qui l'a fait connaître à l'UMQ, et qui lui sera certainement utile afin de préserver de l'éclatement ce regroupement d'intérêts divers : villes-centres c. banlieues, ruraux c. urbains etc.

« Je suis un gars de consensus, dit-il. Je suis un président d'assemblée. Je ne suis pas un président qui va imposer ses opinions. Je vais plutôt soutenir de la part de mes membres la meilleure opinion. »

Du ministre Trudel, M. Laframboise croit qu'il devra modifier sensiblement son approche et se présenter comme le défenseur des intérêts du monde municipal au conseil des ministres, en mettant au besoin son siège en jeu. Un des prédécesseurs de M. Trudel, Claude Ryan, avait gagné le respect des maires en concevant ainsi son rôle et en amenant le Conseil des ministres à réduire les transferts originellement projetés, soutient Mario Laframboise.

« Le ministre Ryan avait dû mettre tout son poids et dire : ça passe ou ça casse. Le monde syndical a le ministre du Travail pour défendre ses intérêts. Nous, on a besoin d'un ministre qui va défendre nos intérêts. »

Les étiquettes rouges, c'est la vie en rose!



COROLLA SD



228\$ par mois/
location
48 mois*

CAMRY CE



359\$ par mois/
location
48 mois*

Mais on vous laisse le choix
Comptant** Mensualités
ou échange équivalent

0\$	359\$
1500\$	322\$
3000\$	286\$

Ou financement à l'achat
de 4,8%†

Programmes de location ou d'achat de Crédit Toyota sur approbation du crédit. Valables pour les modèles 1997 neufs, loués et livrés avant le 31 mai 1997. Frais d'immatriculation, d'enregistrement, d'assurance et taxes en sus. *Location-bail pour la Corolla SD BA01EM-BA et la Camry CE BG22KP-BA. Premier versement et dépôt de garantie de 275\$ (Corolla) et de 425\$ (Camry) exigés au moment de la livraison du véhicule. Basés sur un maximum de 96 000 km. Des frais de 0,07\$/km (Corolla), 0,10\$/km (Camry) s'appliquent pour les kilomètres excédentaires. Le concessionnaire peut louer à prix moindre. Photos aux fins de présentation. **Taxes en sus. †Offre de financement de 4,8% de Toyota Crédit Canada Inc., sur approbation de crédit, valable uniquement pour les modèles Camry 1997. Détails chez votre concessionnaire Toyota participant.

Votre concessionnaire

TOYOTA

T U M ' É P A T E R A S T O U J O U R S !

BOUCHERVILLE
Toyota Duval
655-2350

CHATEAUGUAY
Châteauguay Toyota
692-1200

JOLIETTE
Joliette Toyota
634-3449

LAVAL
Vimont Lexus Toyota
688-2710

MONTRÉAL
Toyota Ple IX
329-0909

MONTRÉAL
Chassé Toyota
527-3411

MONTRÉAL
Houle Toyota
351-5010

MONTRÉAL
Lexus Toyota Gabriel
581-3540

MONTRÉAL
Toyota Centre-Ville
935-6354

ST-HYACINTHE
Angers Toyota
774-9191

ST-JEAN
Déry Toyota
359-9000

ST-JÉRÔME
Lexus Toyota Jérôme
438-1255

ST-LÉONARD
St-Léonard Toyota
252-1373

STE-AGATHE
Toyota À
Ste-Agathe
742-4596

STE-THERÈSE
Blainville Toyota
435-3685

SHAWINIGAN
Maurice Toyota
539-6393

SOREL
Automobile
Pierre Lefebvre
742-4596

TROIS-RIVIÈRES
Trois-Rivières Toyota
374-5323

VALLEYFIELD
G. Couillard
Automobiles
373-0650

VERDUN
Woodland Toyota
761-3444

TERREBONNE
Automobiles
L.G. Lavieille
471-4117

THURSO
Auger Frère
985-2218



Un éditeur d'ouvrages racistes organise un congrès de naturopathie

ANDRÉ NOËL

Un éditeur d'ouvrages racistes, Jacques Baugé-Prévoist, déjà condamné pour pratique illégale de la médecine, organise ce week-end à Montréal un « Congrès international de médecine naturelle ».

Le Congrès juif a l'intention de demander à l'hôtel du Parc d'annuler la réservation de cette assemblée, faite sous le patronage de « l'Ordre des naturothérapeutes du Québec » de M. Baugé-Prévoist, a dit David Sultan, porte-parole de l'organisme.

Pour de toutes autres raisons, le Collège des médecins a monté un volumineux dossier sur l'Ordre des naturothérapeutes et M. Baugé-Prévoist. Ce dernier, qui se présente toujours comme « docteur », a été condamné à deux reprises pour pratique illégale de la médecine, dans les années 1970.

« Les seules personnes habilitées à s'occuper des déficiences de la santé de leurs concitoyens doivent être membres en règle d'une corporation professionnelle reconnue, rappelle Ken Holland, enquêteur au Collège des médecins. Ce n'est pas le cas de M. Baugé-Prévoist. L'Ordre des naturothérapeutes n'est pas une organisation professionnelle reconnue. »

M. Baugé-Prévoist et son Ordre ont eu des démêlés avec l'Office des professions. En 1993, l'Office a envoyé une mise en demeure à M. Baugé-Prévoist, lui interdisant de présenter un de ses « instituts » comme étant accrédité par une corporation professionnelle. « Nous restons très attentifs, a indiqué le président de l'Office, Robert Diamant, au cours d'un entretien, hier. On dit aux gens qu'ils doivent être prudents lorsqu'ils s'adressent aux membres de l'Ordre des naturothérapeutes, qui ne sont pas des professionnels reconnus. »

Des écrits racistes

Au moins trois membres de l'Ordre des naturothérapeutes ont été traduits devant les tribunaux pour pratique illégale de la médecine.

Mais ce sont surtout les écrits de M. Baugé-Prévoist et ses

relations avec des militants racistes européens qui soulèvent la controverse. Le Collège des naturopathes du Québec de Jean-Marc Brunet a déjà publié un communiqué pour dénoncer les « doctrines et activités de tendance nazie du mouvement de M. Baugé-Prévoist et de ses disciples ».

Les écrits les plus virulents datent de plusieurs années. Certains ont été réédités à la fin des années 1980. C'est le cas de la deuxième édition du livre *Nous autres racistes*, de Gaston Amaudruz, préfacée par M. Baugé-Prévoist et parue en 1988. M. Baugé-Prévoist affecte de condamner la discrimination raciale, puis ajoute : « Le raciste chasse le mot égalité de son vocabulaire. L'idée même d'égalité est une absurdité... On ne peut résoudre dans l'harmonie géographique et la paix les problèmes qui s'attachent à l'idée du Sang qu'en travaillant dans le sens d'une conscience raciale éclairée. » Une croix gammée stylisée est reproduite à la fin de la préface.

En 1986, M. Baugé-Prévoist publie un dossier sur « la médecine naturelle en Allemagne » où il fait l'éloge des politiques de santé du IIIe Reich d'Adolf Hitler. Dans une publication antérieure, l'idéologue Jacques de Mahieu écrit qu'il n'y a pas de surpopulation mondiale, mais une sous-population dans les pays aryens et une surpopulation dans les pays de couleur. M. de Mahieu était le président du dernier congrès international de médecine naturelle à Montréal.

M. Baugé-Prévoist s'est surpassé dans un communiqué de « l'Institut supérieur des sciences psychosomatiques, biologiques et raciales » au début des années 1970. « L'Institut, écrit-il, est un organisme culturel et biopolitique dont le but est de propager l'idée qu'il faut épurer par tous les moyens la race aryenne de tous ses déchets de civilisation bourgeoise. » La création de cet institut a été décidée à un congrès du Nouvel Ordre Européen.

Le secrétaire de cet ordre, Gaston Amaudruz, a publié un autre ouvrage intitulé *Les peuples blancs survivront-ils ?* aux Éditions Celtiques de M. Baugé-Prévoist qui, encore en préface, dénonce les législations antiracistes (édition de 1987). Selon un livre publié par la Ligue des Droits de l'homme à Pa-



ris, M. Amaudruz est un ancien SS suisse.

Selon un autre livre, publié par Christophe Bourseiller aux Éditions Robert Laffont, le Nouvel Ordre Européen est « une structure internationale néo-nazie, qui vient notamment en aide aux militants pourchassés », d'où l'intérêt que lui porte le Congrès juif.

Joint hier au téléphone, M. Baugé-Prévoist a dit qu'il avait coupé tous ses liens avec le Nouvel Ordre Européen et son leader, M. Amaudruz. M. Baugé-Prévoist nie qu'il a réédité le livre *Nous autres racistes* de M. Amaudruz en janvier 1988; bien que cette date apparaisse à la dernière page.

Il a ajouté que son communiqué faisant état du Nouvel Ordre Européen et de la nécessité d'épurer la race aryenne était un « écrit de jeunesse » que, cependant, il ne renie pas. Par ailleurs, il continue de croire qu'il faut se poser la question : « Les peuples blancs survivront-ils ? » « La survie de la race blanche, bien oui, on ne fait plus d'enfants. C'est inquiétant. »

Et l'éloge de la médecine sous le IIIe Reich ? « C'est l'histoire, répond M. Baugé-Prévoist. C'est à cette époque que le naturisme s'est le plus développé. Mais mes idées n'ont rien à voir avec le congrès de médecine naturelle. » Ce congrès, prévoit-il, devrait attirer de 400 à 500 personnes. Il commence vendredi soir à l'hôtel du Parc.



Jacques Baugé-Prévoist

LINCOLN - MERCURY
DESLAURIERS
AUTOMOBILE

WINDSTAR 98

seulement **269\$** / mois

Mise de fonds ou échéance mensuelle	2995\$	Mensualité LOCA-TION 24 MOIS	269\$
	1995\$		319\$
	995\$		359\$

4 fauteuils capitaine - jantes en aluminium - groupe d'équipements préférés 357 A - moteur V6 de 3,8 litres, 200 chevaux - climatiseur - volant réglable avec programmeur de vitesse - groupe d'équipements électriques - siège du conducteur basculant / coulissant - glaces unidirectionnelles - porte-bagages - lecteur de cassettes - 1re mensualité exigée, immatriculation, taxes et assurances en sus. Des frais de 8 c du km après 36 000 km et d'autres conditions s'appliquent.

1201 BOULEVARD des LAURENTIDES, LAVAL,
667-7330 / 332-3960 / 1800 440-9447

FISSURE DE BÉTON À L'ÉPOXY

Monsieur FISSURE
« LA SEULE SOLUTION »

Sans endommager ni excaver

- ✓ Drain français.
- ✓ Effondrement de sol.
- ✓ Imperméabilisation de solage (membrane)
- ✓ Plancher de béton.
- ✓ Injection d'époxy et de polymère.
- ✓ 25 ans d'expérience.
- ✓ Le 1er au Québec.
- ✓ Résidentiel, commercial, industriel.

ESTIMATION RAPIDE
656-8356
1 800 656-8356
SUCC. A : MONTRÉAL, LAVAL, QUÉBEC, HULL, RIVE-SUD

Cartier

Montre Panthere® or 18 carats et diamants

Concessionnaire Cartier Agréé

CHÂTEAU D'IVOIRE
Depuis 1978
2020 rue de la Montagne, Montréal • 845-4651

Bell Mobilité
UNIVERS SANS FIL
CHEZ FUTURE SHOP

L'Univers vous appartient!
Magasinez gagnant

GRANDE OUVERTURE

FUTURE SHOP et Bell Mobilité sont fières de vous présenter la boutique Univers sans fil. Vous y trouverez une gamme de solutions sans fil nec plus ultra dans un environnement qui vous permet d'en faire l'essai!

RABAIS INSTANTANÉ 50\$

Crédit de 50 \$ en magasin!
Activez un téléphone cellulaire avec un forfait Bell Mobilité admissible et obtenez immédiatement 50 \$ pour vous procurer d'autres produits en magasin!

Le crédit de 50 \$ en magasin est disponible pour les nouveaux clients Bell Mobilité qui sont abonnés aux forfaits suivants: Liberté Parler à 29,95 \$ et les forfaits Flex 30, 120, 240 et 480; le crédit doit être utilisé au moment de l'achat. Sous réserve d'approbation de crédit. Frais d'activation, d'activation, de temps d'attente, d'entretien et de services optionnels en sus. Frais communaux de licence et taxes en sus. Tous les clients de Future Shop sont admissibles au concours, aucun achat requis. Voir les règlements en magasin.

GAGNEZ UN VOYAGE POUR 2
Participez et courez la chance de gagner des prix fantastiques dans le cadre de nos célébrations de grande ouverture!
Pour vous remercier de votre visite, nous vous offrons la chance de gagner un voyage pour deux n'importe où au monde.
DES PRIX! DES PRIX!
Vous pourriez gagner des prix sensationnels lors du tirage à la fin du mois. Aucun achat requis.

FUTURE SHOP:

- ANJOU 7200, boul. des Rosemères (514) 352-7558
- CENTREVILLE 460, rue Ste-Catherine Ouest (514) 393-2600
- LASALLE 7707, boul. Newman (514) 368-1610
- LAVAL 1645, boul. le Corbusier (514) 978-5420
- MARCHÉ CENTRAL 1041, rue du Marché Central (514) 387-3188
- POINTE-CLAIRE 6321, route Transcanadienne (514) 428-1999
- TASCHEREAU 3858, boul. Taschereau (514) 465-4260

Bell Mobilité

Partenaires dans la Perfection:
Rolex et Château d'Ivoire.

ROLEX

Un seul coup d'oeil confirme la perfection de certaines créations. Rolex et Château d'Ivoire ont gagné ensemble leur réputation d'Excellence hors temps.

Nous sommes fiers d'être votre bijoutier agréé Rolex.

OYSTER PERPETUAL COSMOGRAPH OR 18 CARATS

CHÂTEAU D'IVOIRE
Depuis 1978
2020 rue de la Montagne 845-4651

Heures d'ouverture: Du 5 au 24 dec. 1996
LUNDI AU VENDREDI 10h à 19h 30
SAMEDI 10h à 17h
DIMANCHE 13h à 17h

Montréal métro

La nouvelle Régie de l'énergie à Montréal

DENIS LESSARD
du bureau de La Presse, QUÉBEC

Depuis des semaines, une décision en apparence banale tourmente le gouvernement Bouchard. Après bien des hésitations, la nouvelle Régie de l'énergie aura son siège social à Montréal.

Le verdict devait tomber hier en fin de journée à la séance spéciale du conseil des ministres, a appris La Presse. Le ministre des Ressources naturelles, Guy Chevrette, devrait annoncer demain les détails sur les deux organismes, la Régie de l'énergie et son Agence de l'efficacité énergétique.

La Régie de l'énergie aura son siège social à Montréal, en dépit

des protestations du maire de Québec, Jean-Paul L'Allier, qui avait trouvé écho auprès d'élus péquistes de la capitale. Selon M. L'Allier, dans tous les autres pays, de tels organismes régulateurs sont établis dans la capitale. En privilégiant Montréal, Québec fait « un déplorable recul par rapport aux intentions maintes fois répétées depuis 1994 de consolider les fonctions de

capitale à Québec », disait déjà M. L'Allier à l'automne 1996.

Depuis, le ministre Chevrette était toujours resté évasif sur l'emplacement de la Régie, « la décision n'est pas arrêtée », disait-il encore hier.

Cette décision a été si déçirante pour le gouvernement Bouchard, que le cabinet politique a même fait préparer deux mémoires au Conseil des ministres, l'un dressant la liste des arguments pour Montréal, l'autre soulignant l'utilité de choisir Québec comme point de chute de la nouvelle régie. La démarche en a fait sourire plusieurs dans la haute fonction publique.

Argument massue, la Régie du gaz, que la nouvelle régie remplace

en bonne partie, était déjà à Montréal. En outre, il est clair qu'Hydro-Québec et Gaz Métropolitain ont fait des représentations pour que cet organisme aille près des distributeurs qu'il devra réglementer. Plus d'une cinquantaine de personnes sont touchées dès le départ.

La création de cette régie était proposée dans le Forum sur l'énergie de l'automne 1996.

Les membres du conseil d'administration devaient être nommés en mars. Ils devraient être choisis à temps pour l'annonce de demain. Jean A. Guérin, un spécialiste du secteur énergétique et ancien sous-ministre lors du premier mandat péquiste, devrait en obtenir la présidence, en dépit du fait qu'il était

l'un de ceux consultés pour précisément imaginer le fonctionnement d'un tel organisme.

Du même souffle, M. Chevrette annoncera la création d'une Agence de l'efficacité énergétique. Pour faire bonne mesure, le nouvel organisme — qui récupérera l'essentiel d'une direction déjà existante au ministère des Ressources naturelles — sera situé à Québec. Environ 30 personnes y seront affectées.

Des tractations de coulisses avaient encore lieu sur le mode de financement de l'agence; les Ressources naturelles proposaient des redevances tirées des distributeurs, mais le ministère des Finances avait de sérieuses objections.

Oiseau de malheur... pour les goélands

Quand ils sont trop encombrants, Buck se met au travail

PIERRE GINGRAS

Buck était un peu trop lourd hier. Non qu'il fasse de l'embonpoint. Mais cet excédent de poids nuisait à son travail. Un peu moins d'entrain que

prévu. Après un petit régime d'une journée ou deux, il aura perdu une quinzaine de grammes et retrouvé toute sa fougue habituelle et son ardeur à l'ouvrage.

Buck travaille à l'usine de triage Lachenaie, un lieu d'enfouissement sanitaire qui, comme tous les autres, se voit envahir par une horde de goélands affamés durant toute la belle saison et parfois même jusque tard à l'automne — on en comptait souvent jusqu'à 10 000 ici. À un point tel, dit Jean-Marc Viau, le directeur adjoint, qu'un « grand nuage blanc à pattes jaunes » entourait à tout moment la machinerie lourde. Cela pouvait mettre en danger les opérateurs qui ont souvent des manœuvres délicates à accomplir.

Pour faire fuir les gros volatiles, Buck les prend en chasse. Cette buse à croupion blanc, qui a suivi deux mois de cours à cette fin, travaille en étroite collaboration avec Julie Lecours, fauconnière de son métier, et tous deux sont à l'emploi de la firme Services environnementaux faucons.

« Voilà trois ans que nous utilisons les buses pour effrayer les goélands, et ça marche très bien », explique M. Viau.

Julie Lecours se promène avec un des deux oiseaux qu'elle utilise quotidiennement. Quand les goélands à bec cerclé se font plus pressants, lors de la décharge de camions, elle lance la buse à leur trousses. La réaction est immédiate: toute la troupe quitte l'endroit pour revenir quelques minutes ou quelques heures plus tard. Et ils se font plus nombreux et plus audacieux que jamais quand ils ont des petits à nourrir. Mais Julie et Buck sont aux aguets.



PHOTO ROBERT MAILLOUX, La Presse

Buck la buse et sa compagne de travail, Julie Lecours. Une équipe redoutable...

L'oiseau fait donc plusieurs sorties par jour et vient se percher chaque fois sur le bras qui l'attend à la fin de son envolée. Son retour sera immédiat s'il entend le sifflet de sa collègue.

« Nous pesons nos oiseaux chaque matin. S'ils sont trop lourds, comme c'est le cas aujourd'hui, ils voleront moins longtemps et moins loin. Nous devons donc surveiller leur régime de très près, explique Julie Lecours. D'autant plus qu'après chaque envolée, il faut les

récompenser avec un morceau de caille ou de poussin. »

Les rapaces entraînés à chasser les oiseaux capturent rarement leur proie et ils font ce travail parce qu'ils sont récompensés à la fin de leur boulot.

« Au début, nous utilisions des faucons, raconte pour sa part Marc Adam, le président de Services environnementaux faucons. Mais ils chassaient les oiseaux trop loin du lieu et provoquaient des nuisances ailleurs. La même chose s'est pro-

duite au lieu d'enfouissement de Montréal, l'ex-carrière Miron. Nos faucons étaient si efficaces que les goélands allaient ailleurs. Et les plaintes des citoyens étaient plus nombreuses que lorsqu'ils étaient au dépôt... »

La petite compagnie de Saint-Anne-de-Bellevue compte une soixante d'oiseaux de proie parmi son personnel, notamment des faucons pèlerins, des gerfauts et des faucons sacres, une espèce d'origine européenne, tous des oiseaux is-

sus d'élevage. Ils travaillent aussi à l'aéroport de Dorval pour éloigner là aussi les goélands à bec cerclé. Certains faucons sont employés durant toute l'année pour le compte d'Hydro-Québec, afin d'éloigner les pigeons qui se réfugient au poste de transformation de Dorval où ils peuvent causer des courts-circuits.

Quand aux rapaces qui sont moins occupés durant l'hiver, ils profitent de leur congé pour visiter des écoles et démontrer leur utilité.

Faites le 450...

Un nouvel indicatif régional, le 450, sera introduit dans la région de Montréal à compter du 13 juin 1998, a annoncé Bell Canada.

Cette mesure est devenue nécessaire en raison de la croissance rapide des besoins en numéros de téléphone résultant de l'utilisation de plus en plus répandue des téléavertisseurs, téléphones sans fil, télécopieurs, modems et de l'Internet, fait valoir la société.

L'île de Montréal, l'île-Bizard, l'île-Perrot, l'île-des-Soeurs, l'île Notre-Dame et l'île Sainte-Hélène conserveront l'indicatif régional 514, tandis que Laval, la couronne nord, la Rive-Sud, les Laurentides et la région du Richelieu adopteront le 450.

Ce phénomène n'est pas propre à la région de Montréal, puisque l'on estime que 37 % de tous les indicatifs régionaux en Amérique du Nord atteindront leur pleine capacité d'ici à l'an 2000.

Les Blue Angels à Montréal

Les Blue Angels, le célèbre escadron de F-18 de la marine américaine, survoleront le centre-ville de Montréal ce midi à une altitude d'environ 2000 pieds, avant de se diriger vers Mirabel en prévision du spectacle aérien qui y sera présenté samedi et dimanche.

Les acrobates de l'air effectueront des vols d'exercice et de reconnaissance aérienne afin d'identifier les repères au sol qui les guideront lors de leur démonstration. Ces vols auront lieu demain de 11 h 15 à 15 h 15, et vendredi de 15 h 30 à 17 h.

■ Le Garde-manger pour tous, un organisme qui livre de la nourriture à 23 services d'entraide des quartiers Saint-Henri et Petite-Bourgogne, est à la recherche de donateurs pour renouveler l'équipement: fours, congélateurs, cuisinières industrielles et un autoclave de grande dimension. Le Garde-manger sert des repas chauds notamment à 450 écoliers, les jours d'école. Renseignements: 931-8830.

■ Marc Perron, ambassadeur du Canada au Mexique, sera le conférencier invité au déjeuner-causerie de Montréal international, qui se tiendra à l'hôtel Mont-Royal (Westin), 1050, rue Sherbrooke Ouest, demain midi. L'ambassadeur traitera des succès et défis du Mexique à l'approche de l'an 2000. Coût: 65 \$. Renseignements: 849-1999.

■ Une troupe de théâtre qui n'est pas formellement constituée cherche à recueillir 10 000 \$ afin de défrayer les coûts de transport de ses comédiens et techniciens ainsi que d'accessoires, dans le but de participer au Festival de théâtre universitaire de Picardie, à Compiègne, en France, du 2 au 8 juin. On pourra voir, du 15 au 19 mai, au Conservatoire d'art dramatique (100, rue Notre-Dame Est) à 20 h, la pièce montée par cette équipe, *Trois acteurs, un drame*, du Belge Michel de

Ghelderode, avec Pascal Rollin, Vincent Bilodeau et deux comédiens de la relève, Dominique Marier et Luc Pilon. Entrée libre. Renseignements: 873-4320.

■ L'Action nationale décernera officiellement demain à 17 h 30, à l'Université du Québec à Montréal, son prix Richard-Arès à Gilles Bourque et Jules Duchastel pour leur livre *L'identité fragmentée*, publié chez Fides. Renseignements: 845-8533.

■ Afin d'assurer le succès de son oeuvre d'intégration des jeunes au marché du travail, la fondation Ressources-jeunesse peut compter sur Guy Bisaillon, premier vice-président pour la Québec de la Banque Scotia, comme président de sa campagne de financement dont le thème est *Notre défi: intégrer nos jeunes au marché du travail*. M. Bisaillon invite les hommes d'affaires à appuyer l'objectif de Ressources-jeunesse, et à donner un coup de pouce aux jeunes qui veulent réintégrer le marché du travail. Renseignements: Fondation Ressources-jeunesse, 360, rue Saint-Jacques, bureau 320, Montréal (Québec) H2Y 1P5. Tél. 982-0577.

■ Concert-bénéfice de l'Orchestre baroque de Montréal, sous le patronage de la console d'Autriche, Ulricke Billard. Au programme, des

oeuvres de Haydn et Mozart, avec la participation de la pianofortiste Mireille Lagacé. Le concert aura lieu le samedi 24 mai, à la salle Pollack, 555, rue Sherbrooke Ouest. Coût: 75 \$, comprenant un vin d'honneur après le concert.

■ La Fontaine d'espoir, la fondation des employés de la Banque de Montréal, vient de remettre 4835 \$ à Jeunesse, j'écoute, pour l'achat d'un poste de travail. Sont venus porter ce don Yvan Boulva, Michel Guilbeault, Monique Saint-Jean et Alain Jarry, employés de direction de la banque. Ont accepté le don pour l'organisme qui vient en aide à des jeunes (4 à 20 ans) en détresse Dale Weil, présidente, et Lucie Bernard, directrice régionale de Jeunesse, j'écoute.

■ Pionnier de l'éducation physique, Gilles Houde a récemment été honoré par l'Université de Sherbrooke et sa faculté d'éducation physique, alors qu'il venait d'être reçu membre de l'Ordre du Canada. L'Université de Sherbrooke a tenu à souligner l'engagement bénévole de M. Houde, son dévouement et ses nombreuses interventions médiatiques et politiques, notamment en sécurité aquatique.

■ Les perspectives d'avenir du transport d'énergie et l'ensemble

des enjeux énergétiques particulièrement pour le nord-est de l'Atlantique, seront au centre des préoccupations des participants au colloque annuel de l'Association pipeline, en collaboration avec l'Association des ingénieurs-conseils du Québec, dont le thème est *Liaisons atlantiques: l'intégration des réseaux énergétiques dans l'est de l'Amérique du Nord*. Vendredi, à l'hôtel Radisson, de 8 h à 14 h 30. Parmi les conférenciers, le ministre de l'Environnement et de la Faune, David Cliche.

■ Le monde du crédit: droits, privilèges et obligations, tel est le thème qui alimentera les discussions du brunch annuel de l'Association des ingénieurs haïtiens du Canada. Le rendez-vous est fixé au 25 mai, à 10 h 30, à l'hôtel Four Points de Laval. Coût: 35 \$ (étudiants 25 \$, enfants 15 \$). Renseignements: 723-2723.

■ Les hôtels Travelodge appuient la cause de la Fondation de la recherche sur les maladies infantiles et proposent aux entreprises de louer une place sur une super-bicyclette qui sillonnera le centre-ville de Montréal le 22 mai. Location d'un des 33 sièges: 100 \$ de commandite. On peut donner davantage et s'assurer d'une plus grande visibilité. Renseignements: 874-9090.

Adressez vos communiqués à:
Têtes d'affiche
La Presse, 7, rue St-Jacques
Montréal H2Y 1K9

Denis LAVOIE

Têtes d'affiche

■ Marc Perron, ambassadeur du Canada au Mexique, sera le conférencier invité au déjeuner-causerie de Montréal international, qui se tiendra à l'hôtel Mont-Royal (Westin), 1050, rue Sherbrooke Ouest, demain midi. L'ambassadeur traitera des succès et défis du Mexique à l'approche de l'an 2000. Coût: 65 \$. Renseignements: 849-1999.



Marc Perron

■ Afin d'assurer le succès de son oeuvre d'intégration des jeunes au marché du travail, la fondation Ressources-jeunesse peut compter sur Guy Bisaillon, premier vice-président pour la Québec de la Banque Scotia, comme président de sa campagne de financement dont le thème est *Notre défi: intégrer nos jeunes au marché du travail*. M. Bisaillon invite les hommes d'affaires à appuyer l'objectif de Ressources-jeunesse, et à donner un coup de pouce aux jeunes qui veulent réintégrer le marché du travail. Renseignements: Fondation Ressources-jeunesse, 360, rue Saint-Jacques, bureau 320, Montréal (Québec) H2Y 1P5. Tél. 982-0577.



Guy Bisaillon

■ La Fontaine d'espoir, la fondation des employés de la Banque de Montréal, vient de remettre 4835 \$ à Jeunesse, j'écoute, pour l'achat d'un poste de travail. Sont venus porter ce don Yvan Boulva, Michel Guilbeault, Monique Saint-Jean et Alain Jarry, employés de direction de la banque. Ont accepté le don pour l'organisme qui vient en aide à des jeunes (4 à 20 ans) en détresse Dale Weil, présidente, et Lucie Bernard, directrice régionale de Jeunesse, j'écoute.

■ Pionnier de l'éducation physique, Gilles Houde a récemment été honoré par l'Université de Sherbrooke et sa faculté d'éducation physique, alors qu'il venait d'être reçu membre de l'Ordre du Canada. L'Université de Sherbrooke a tenu à souligner l'engagement bénévole de M. Houde, son dévouement et ses nombreuses interventions médiatiques et politiques, notamment en sécurité aquatique.



Gilles Houde

■ Les perspectives d'avenir du transport d'énergie et l'ensemble

Montréal métro

Le vérificateur de la Ville de Montréal accuse les responsables des finances de « mauvaise foi »

ANDRÉ NOËL

En présentant son rapport annuel, hier, le vérificateur général de la Ville de Montréal, Guy Lefebvre, a dit qu'il croyait que les responsables des finances de la Ville ont fait preuve de « mauvaise foi » en engageant des dépenses importantes sans informer le conseil municipal.

Fait assez surprenant, le vérificateur recommande que « le Service des finances et du contrôle budgétaire respecte les lois », comme si cela n'allait pas de soi. Ce Service est dirigé par Roger Galipeau, un haut fonctionnaire qui a piloté les projets de privatisation à la Ville, notamment ceux de l'eau.

À ce chapitre, d'ailleurs, le vérificateur écrit que « l'étude de divers projets de partenariat n'a pas

été faite selon les structures présentées au conseil municipal ».

Le rapport, qui porte sur l'année 1996, souligne que le Service des finances doit respecter « les normes, les directives et de façon générale les règles de la comptabilité municipale en émettant des certificats de crédit qui assurent le conseil municipal du respect des règles comptables à chaque dossier ».

M. Galipeau et son service ont permis que la Ville emprunte des

sommes importantes sans que les conseillers soient mis au courant, a dit M. Lefebvre en livrant son rapport, dont les grandes lignes ont été présentées dans *La Presse* hier.

Est-ce de l'incompétence ou de la mauvaise foi? a demandé un journaliste.

« J'aimerais mieux parler de mauvaise foi », a répondu M. Lefebvre, en conférence de presse.

En d'autres termes, M. Galipeau s'est arrogé des pouvoirs qu'il n'avait pas, de façon antidémocratique. Les résultats comptables sont mauvais.

« En cours d'exercice, plusieurs décisions ont modifié le Programme triennal d'immobilisations, des projets n'ont pas été réalisés alors que d'autres ont été ajoutés... Nous avons constaté que la dépense réelle, liée à environ 180 projets, excé-

dait la prévision (dans plusieurs cas, il n'y avait pas de prévision). La prévision totale pour ces projets était de 86 millions, alors que la dépense réelle a atteint 152,3 millions. »

Le Service des finances a clairement dérogé à des règles d'attribution de contrat, ajoute M. Lefebvre, qui recommande que « les autorités municipales rappellent clairement à tous les services l'obligation de respecter les prescriptions de la Charte (la loi constitutive de la Ville). »

La situation financière est délicate à la Ville de Montréal. La dette brute augmente, a souligné M. Lefebvre. Il faut donc redoubler de vigilance. Mais au contraire, l'administration Bourque a accepté que des services fassent des emprunts à long terme pour financer l'achat de

matériel aussi courant que du papier. Dans un cas, un achat de 8000 \$ finira par coûter 19 000 \$, à cause des intérêts, a dit M. Lefebvre.

La présidente du comité exécutif, Noushig Eloyan, a déclaré que son administration allait étudier ce rapport — très sévère — avant de le commenter. Le chef de l'opposition, Thérèse Daviau, a noté de son côté qu'il fallait plutôt blâmer le patron de M. Galipeau, soit le maire. L'administration Bourque, a-t-elle dit, fait de la mauvaise gestion, à la petite semaine, en privant le conseil municipal d'informations essentielles.

Tout ça, a conclu Mme Daviau, « finit par coûter cher aux contribuables ».

D'anciennes voitures de GO Transit achetées par Québec croupissent chez GEC-Alsthom

MARC THIBODEAU

Quatre-vingts voitures que le ministère des Transports du Québec a acquies en 1993, pour 4,9 millions, afin de procéder à l'élargissement du réseau de trains de banlieue de la métropole, croupissent depuis ce temps dans la cour de la firme GEC Alsthom AMF Transport, à Pointe-Saint-Charles.

Ministre des Transports à l'époque, Sam Elkas avait indiqué, en expliquant cette acquisition, que les voitures « devraient rouler au plus tard en 1995 » sur de nouvelles lignes desservant Delson-Montréal et Blainville-Montréal.

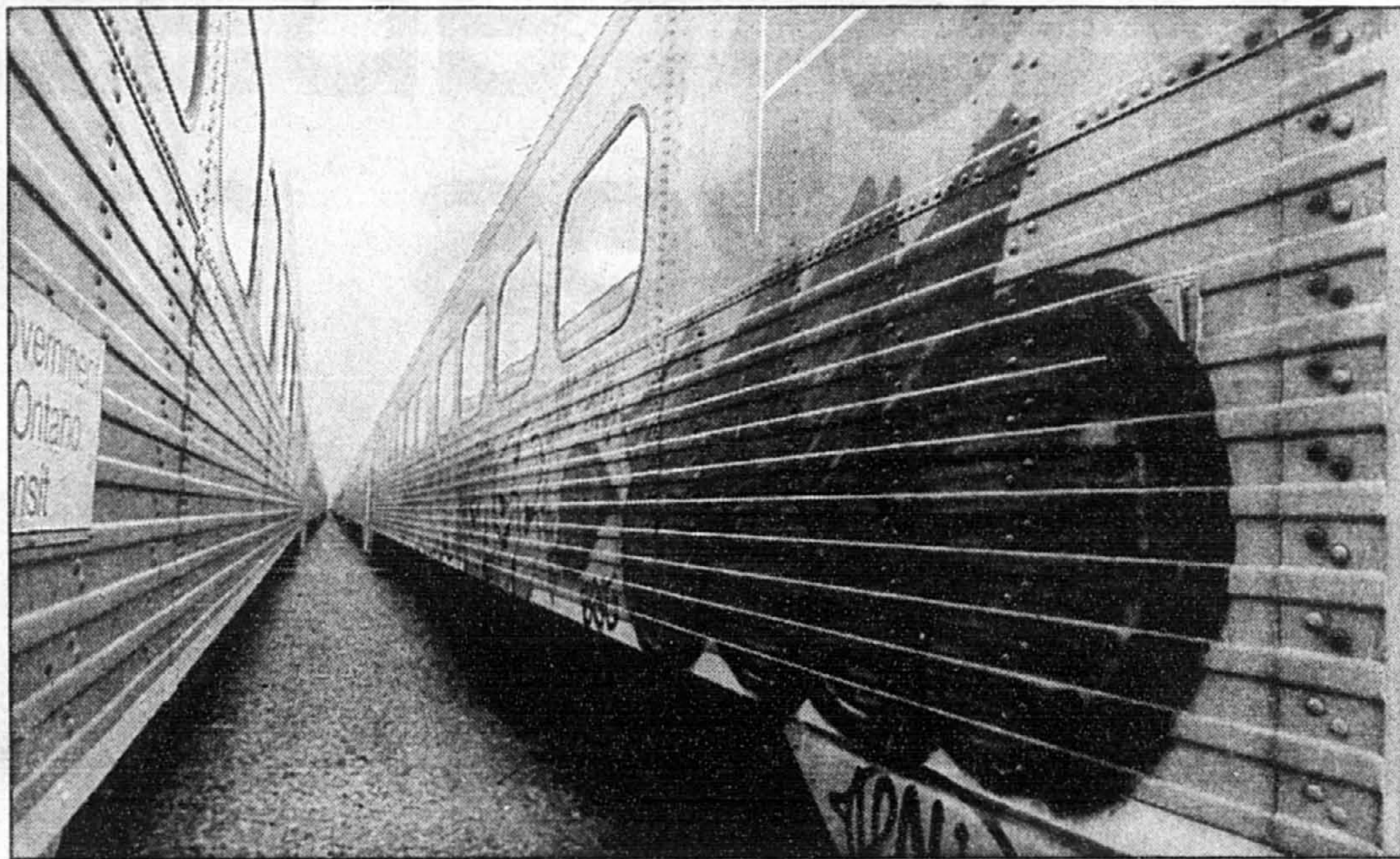
Quatre ans plus tard, ces lignes ne se sont toujours pas matérialisées. Et les voitures, achetées de la compagnie torontoise GO Transit, de Toronto, ne sont toujours pas utilisées.

La Presse a pu constater hier après-midi lors d'une visite à l'usine de GEC Alsthom que plusieurs d'entre elles résistent mal à l'épreuve du temps et aux assauts des vandales, qui ont brisé plusieurs fenêtres.

Gérald Lauzé, coordonnateur adjoint à l'exploitation du réseau de trains de banlieue à l'Agence métropolitaine de transport (AMT), note que plusieurs des actes de vandalisme ont été faits avant même que les voitures ne soient achetées et transférées chez GEC Alsthom, qui reçoit près de 20 000 \$ par année pour les garder sur son terrain.

Toutes les fenêtres, dit-il, ont depuis été fermées avec du contreplaqué, notamment afin d'éviter que les éléments ne s'attaquent à la finition intérieure, déjà passablement endommagée dans plusieurs voitures.

« La finition, c'est mineur », note le porte-parole de l'AMT, qui s'est vu confier la responsabilité des voitures par le ministère des Transports l'automne dernier.



Les 80 wagons achetés de GO Transit croupissent chez GEC Alsthom depuis près de quatre ans.

Selon M. Lauzé, qui cite une étude réalisée il y a quelques années par le Canadien National et le Canadien Pacifique, il faudra investir plus de 250 000 \$ l'unité afin de remettre en état les voitures, qui disposent encore d'une « vie utile » de plus de dix ans.

La facture totale demeure somme toute raisonnable, estime-t-il, puisqu'une voiture neuve de qualité similaire coûte environ 1,5 million.

Au cabinet du ministre d'État à la Métropole, Serge Ménard, qui chapeaute l'AMT, on se gardait bien hier de blâmer le gouvernement libéral pour cette acquisition.

« Je ne porte aucun jugement là-

dessus. Nous prenons note de l'existence de ces voitures et nous cherchons une façon de les utiliser », a indiqué André Gariépy, directeur de cabinet adjoint du ministre.

L'AMT, précise-t-il, doit dévoiler au cours des prochaines semaines son plan stratégique de développement pour la région métropolitaine. Un plan qui devrait notamment permettre de savoir quelle importance l'agence entend accorder aux trains de banlieue et, du même coup, à l'avenir des voitures de GO Transit.

Le directeur des affaires gouvernementales de GEC Alsthom, De-

nis Courcelles, a indiqué que sa compagnie, désireuse d'obtenir un important contrat de réfection, tentait actuellement de promouvoir les voitures auprès du gouvernement afin qu'elles soient intégrées au sein d'un éventuel train destiné à la banlieue nord de Montréal.

L'inauguration lundi d'un train reliant Blainville à Montréal — qui doit être maintenu jusqu'en octobre en attendant la fin des travaux de construction du pont Marius-Dufresne — a redonné espoir aux maires des municipalités desservies, qui réclament la mise en place d'un service permanent.

À nouveau un directeur général à Montréal...

DENIS LESSARD
du bureau de *La Presse*, QUÉBEC

Après avoir fait disparaître le poste de directeur général à la Ville de Montréal, l'administration Bourque fait marche arrière et juge désormais nécessaire cette fonction de premier fonctionnaire municipal.

Dans un projet de loi déposé hier à l'Assemblée nationale, la Ville fait une série de demandes, autant d'amendements qu'elle souhaite voir adopter à la Charte de la Ville de Montréal.

Le projet de loi 216 prévoit que le conseil « peut, sur recommandation du comité exécutif, nommer un directeur général ».

Fonctionnaire « principal », il aura la main haute sur tous les autres employés, et aura à « planifier, organiser, diriger et contrôler les activités de la Ville ».

Cette demande est un curieux retour du balancier, car fraîchement élu, en 1993, le maire Pierre Bourque a rapidement aboli cette fonction, alors occupée par Louis Roquet, fort apprécié dans l'administration municipale pourtant.

M. Roquet fut nommé par la suite président de la Société de développement industriel, une nomination qui relève du gouvernement du Québec. À l'Assemblée nationale, Lisa Frulla, critique libérale dans le dossier montréalais, attend de pied ferme le maire Bourque en commission parlementaire, pour qu'il explique ce virage en U.

À l'hôtel de ville, les rumeurs vont déjà bon train au sujet de ce poste. Beaucoup prévoient déjà que le chef de cabinet de M. Bourque, Jean-Pierre Gauthier, sera nommé.

PILE OU FACE

179\$* LOCATION
Programme MAZDA

LOCATION par mois/24 mois

Incluant entretien sans frais!

Pour un temps limité, vos concessionnaires Mazda vous proposent des offres imbattables sur la spacieuse Protégé SE 1997. Location ou achat, à vous de choisir... et de vous éclater!

OU

13 685\$* ACHAT

ACHAT



Mazda Protégé Edition Spéciale 1997

Les concessionnaires Mazda du Québec

mazda
EMPORTE-MOI

Barbeau voulait une enquête qui ne pourrait identifier ni blâmer aucun des policiers responsables

ERIC CLÉMENT

À la suite des allégations criminelles faites au printemps 1996 contre le directeur général de la Sûreté du Québec, Serge Barbeau, et des membres de son état-major, M. Barbeau et le ministre de la Sécurité publique, Robert Perreault, ont opté pour une enquête externe particulière alors qu'ils savaient qu'elle ne permettrait pas d'identifier les policiers responsables.

C'est ce qu'a permis d'apprendre le contre-interrogatoire de M. Barbeau par l'avocat Jean Keable, hier aux audiences de la commission Poitras. M. Keable, qui représente les trois enquêteurs (Bernard Arsenault, Louis Boudreault et Hilaire Isabelle) qui avaient mené l'enquête interne à la SQ, a abordé la genèse de l'enquête suivante, menée par le juge Jean-Pierre Bonin, entre le 15 juin et le 18 octobre 1996.

Cette dernière enquête avait été demandée par M. Barbeau au ministre Perreault. Dans sa lettre du 27 mai 1996, M. Barbeau écrit au



Enquête sur la SQ

M. Barbeau.

Estimant qu'il lui est « impossible de poursuivre l'enquête administrative » interne, M. Barbeau fait alors la recommandation suivante au ministre : « La Loi sur l'organisation policière, à l'article 181, vous confère le pouvoir de faire enquête sur la Sûreté du Québec et de mandater une personne à cette fin. Dans les circonstances, cette mesure m'apparaît nécessaire afin de

ministre que l'enquêteur Isabelle a fait de graves allégations : « L'inspecteur Isabelle allègue, entre autres, que j'aurais tenté d'empêcher les enquêteurs de faire toute la lumière sur l'affaire Matticks », écrit

permettre la réalisation d'une enquête objective, crédible et complète sur toute cette affaire. »

M. Barbeau a dit hier que son choix s'était porté sur une enquête du même style que celle menée par le juge Pierre Verdon, consécutive à l'opération de la SQ contre la police de Chambly, le 1^{er} septembre 1994, et celle faite par le juge à la retraite Albert Malouf, qui a enquêté en 1993 sur le Service de police de la CUM, lors des désordres qui ont suivi la conquête de la coupe Stanley par le club de hockey Canadien.

Or, le juge Verdon avait signalé dans son rapport que ceux qui s'attendaient à ce que son enquête identifie « les fautes et les fautifs » seraient déçus, car l'article 181 « n'habilite pas à enquêter, du moins directement, sur la conduite des policiers » et interdit « le blâme ou la recommandation de sanction à l'endroit des personnes ».

Albert Malouf, dans son rapport de septembre 1993, signalait égale-

ment les « limites » de l'article 181, qui l'ont empêché de blâmer ou de désigner nommément des responsables.

Me Keable, qui a déjà contesté en Cour supérieure la décision du ministre Perreault d'ordonner une enquête en vertu de l'article 181, a donc dit que la recommandation faite par Serge Barbeau n'était pas « adéquate ». Elle l'était d'autant moins, a-t-il ajouté, que M. Barbeau a donné à peu près à la même période un contrat « de 150 000 \$ » à deux anthropologues pour effectuer « un mandat complémentaire à celui confié au juge Bonin ».

« La volonté était-elle réelle ou ne souhaitait-on qu'un rapport où on ne retrouverait aucun nom ? » s'est demandé Me Keable. M. Barbeau a dit avoir lu le rapport Verdon « en diagonale » et la Loi sur l'organisation policière. Il avait fait sa recommandation au ministre en toute connaissance de cause.

La plupart des avocats ont suivi avec désintérêt, voire un certain agacement, l'exposé de Me Keable

sur le sujet. Même le procureur en chef de la commission, Bernard Roy, a fait une sortie en règle contre « l'argumentation » de Me Keable. Il l'a d'abord décrite comme non pertinente, mais le président Poitras a permis la poursuite du débat. Puis, Me Roy a indiqué que le ministre Perreault aurait pu passer outre à la recommandation de M. Barbeau et ordonner une enquête plus incisive.

Me Roy a ajouté que Serge Barbeau n'était pas « la bonne personne » à interroger, ajoutant que la question serait abordée quand le ministre Perreault viendra témoigner.

Robert Perreault devra justifier pourquoi ce type d'enquête a été confiée au juge Bonin alors qu'un avocat du ministère, Jean Allaire, lui avait, le jour même de sa conférence de presse, le 10 juin 1996, fourni un avis juridique dans lequel il évoquait les limites de l'article 181 et avouait même qu'il abordait l'élaboration du mandat « en vivant la sensation du fil-défériste »...

Des rabais à vos pieds



Chaussures de basketball
FILA Loop 1 Low
Pour homme
Prix courant 109,99

59⁹⁹
Rabais de 50\$

Toutes nos chaussures sont à prix réduit
Jusqu'à

20%
de rabais

30%
de rabais

50%
de rabais

sur les nouveaux modèles

sur la sélection du gérant

sur les modèles fin de série

BROOKS



Reebok



asics

CONVERSE

AIR WALK



Bellefleur
185, boul.
Sir Wilfrid Laurier
467-7201

Chambly
1617, boul. Périgny
658-0661

Langueville
Place Longueville
463-3452

St-Bruno
Les Promenades
St-Bruno
653-1364

St-Jean-sur-Richelieu
Le Carrefour Richelieu
348-0937

Sorel
Promenades
de Sorel
746-1213

Valleyfield
277, rue Victoria
377-9000

Châteauguay
296, boul. d'Anjou
699-3939

sports experts

Anjou
Les Galeries d'Anjou
354-2995
7201, boul. les
Galeries d'Anjou
353-9000
Place Versailles
355-2330

Maisonneuve
2061, rue Sherbrooke E.
522-5108

La Salle
Carrefour Angrignon
365-1286

St-Laurent
la Place Vertu
745-3202

Ville Mont-Royal
Centre Rockland
735-4751

Montréal centre-ville
930, rue St-Catherine O.
866-1914

Pain-Blanc
Centre d'achats Fairview
694-8181

Joliette
50, rue Gauthier Nord
756-1645

Repentigny
Les Galeries Rive-Nord
581-3220

Laval
Carrefour Laval
682-0032
Centre Laval
688-1021

Rosière
Galeries des
Mille-iles
437-1933

St-Eustache
200, boul. Arthur-Sauvé
472-5485

St-Jérôme
Carrefour du Nord
432-9400

St-Sauveur
Les Galeries des Monts
227-4617

Ste-Adèle
Promenades Ste-Adèle
229-2812

Terrebonne
Les Galeries Terrebonne
471-3688

Les prix sont en vigueur jusqu'au dimanche 18 mai 1997.

Tous les articles, couleurs ou grandeurs ne sont pas nécessairement disponibles dans tous nos magasins. Nous nous réservons le droit de limiter les quantités.

Lasagne n'aura pas à se presser

JEAN-PAUL CHARBONNEAU

Si Ronald Cross, le célèbre Lasagne de la crise d'Oka, ne se livre pas aux autorités pour continuer à purger sa peine, aucun mandat d'arrestation ne sera lancé avant au moins un mois à cause de la bureaucratie judiciaire.

Un substitut du Procureur général a expliqué que le dossier est sous la juridiction du greffe de la Cour supérieure, instance qui a condamné Cross à 52 mois de prison.

Mais avant que la décision de la Cour suprême de refuser la permission d'en appeler de la décision du juge Benjamin Greenberg, de la Cour supérieure, soit transcrite et envoyée à la Cour d'appel où elle doit passer en transit avant d'aboutir à la Cour supérieure, il faudra attendre plusieurs semaines. Si à ce moment Cross ne s'est pas livré, le greffe de la Cour supérieure est le seul à pouvoir demander un mandat d'arrestation pour bris de probation.

En acceptant les conditions de remise en liberté sous caution alors qu'il avait commencé à purger sa peine, Cross s'était engagé à revenir devant le tribunal quand une décision finale serait rendue.

Or, cela s'est fait jeudi dernier et personne n'a eu de nouvelles de Cross depuis. Son avocat, Julio Peris, est cependant convaincu que son client ne connaît pas encore la décision de la cour et que dès qu'il sera mis au courant, il réapparaîtra pour se plier aux exigences de la justice.

L'ancien bureau du juge Robert Flahiff toujours sous enquête

Près d'un an et demi après la perquisition effectuée à l'ancien bureau d'avocat du juge Robert Flahiff, à Montréal, l'enquête policière n'est toujours pas conclue.

Le juge Flahiff, nommé à la Cour supérieure par le gouvernement Mulroney en 1993, est en congé de maladie depuis le mois de janvier, et a manqué trois mois l'an dernier pour cause de maladie, a confirmé hier à *La Presse* le juge en chef adjoint de la Cour supérieure, André Deslongchamps.

La perquisition était fondée sur des allégations d'un gros trafiquant de drogue canadien devenu délateur, Paul Larue, détenu en Floride depuis plus de deux ans. Larue a déclaré avoir remis de l'argent à blanchir à des gens du bureau de M. Flahiff, alors qu'il était avocat.

Depuis la perquisition, en janvier 1996, le juge Flahiff n'a pas siégé dans des causes criminelles — sa spécialité. Et c'est pour des raisons de santé qu'il ne siège pas présentement, un avis médical ayant été fourni aux autorités. Aucune plainte n'a été déposée contre M. Flahiff jusqu'à présent.

Selon le *Journal de Montréal*, l'enquête policière est sur le point d'être conclue.

ORCHESTRE DE CHAMBRE MCGILL
 Chef d'orchestre: ALEXANDER BROTT

MOSTLY MOZART



Soliste : **BORIS BELKIN**, violon
 Mozart : Concerto violon no 3
 Mozart : Symphonie no 29
 Schubert : Danses allemandes

LUNDI, 19 MAI - 20 H

Théâtre Maisonneuve
 Place des Arts 842-2112
 Admission 790-1245

Solde de toute Beauté

Nouveau

Guide de 120 pages rempli de conseils, étape par étape, et illustrant 30 projets de peinture. Vous serez étonnés par les résultats que vous pouvez obtenir avec un peu de peinture.



Offert chez votre marchand Benjamin Moore.

9,99\$

Dès maintenant, vous pouvez obtenir des conseils d'experts chez votre marchand Benjamin Moore, plus notre meilleure peinture et à notre meilleur prix ! C'est de toute beauté !



Blanc à plafond
 Latex vinyle acrylique
 Fini mat
Solde

21,97\$
 3,79 L

Apprêt tout
 • Latex 100 % acrylique
 • Apprêt tout usage
 • Pour l'intérieur et l'extérieur

Solde
27,97\$
 3,79 L

Aquavelvet
 Email au latex coquille d'oeuf
 • Superbe fini coquille d'oeuf
 • Résistant comme l'émail
 • Facile à appliquer
 • Lavable à l'eau et au savon

Solde
28,97\$
 3,79 L

AquaPerle
 Email au latex fini perle
 • Sèche rapidement
 • Facile à appliquer
 • Lavable à l'eau et au savon
 • Pour murs, plafonds, boiseries et portes de toutes les pièces de la maison

Solde
29,97\$
 3,79 L



LA VENTE SE TERMINE LE 31 MAI

Passez chez l'expert Benjamin Moore de votre quartier.

MONTRÉAL Quinc. Haut d'Anjou 7041, Jarry Est Anjou 352-4600 Centre du bricolour Lachine 520, 19 ^{ème} Avenue Lachine 634-8071 Belmont Peinture 4610, De Salaberry Montréal 334-4163 Décor 8056 8042, St-Hubert Montréal 270-3944 Décorateur de Montréal 251, Ste-Catherine Est Montréal 288-2413 Duval & Frère 8117, St-Michel Montréal 727-1163 Ferronnerie J.A. Binette 5583, av. Verdun Verdun 768-1146	Ferronnerie Simone 5531, Upper Lachine Road Montréal 484-1848 Laurier Décor 1216, Bélanger Est Montréal 272-1286 Marcel Lortie inc. 8495, St-Laurent Montréal 381-3967 Matériaux de construction Laurentides 6275, Papineau Montréal 274-4417 Peinture Cité 200, Rachel Est Montréal 288-8009 Peinture Miller inc. 274, Fairmount Ouest Montréal 273-3022 Quinc. 4 Sous 151, av. des Pins Est Montréal 842-3363	Quinc. Côte des Neiges 5555, Côte des Neiges Montréal 343-9555 Quinc. de l'Est 8240, Hochelaga Montréal 353-0030 Quinc. Décoratek 3394, Jean Talon Est Montréal 725-1490 Quinc. du Plateau 1473, Laurier Est Montréal 521-9580 Quinc. Hogg 4833, Sherbrooke Ouest Montréal 934-4644 Quinc. Pigeon 8742, Degrosbois Montréal 352-0020 Quinc. Plaza 6219, boul. Monk Montréal 766-6783 Quinc. Parc & Bernard 5742, av. du Parc Montréal 948-5610	Quinc. Van Horne 4743, Van Horne Montréal 733-2944 Peinture Montréal-Métro inc. 3410, Côte Vertu St-Laurent 745-3434 Peinture en Gros 7474, Langelier St-Léonard 255-1644 DÉCOR DE L'ÎLE Décor Albert 496, 90 ^{ème} Avenue Lasalle 363-4788 Quinc. Stan 449, Beaconsfield Beaconsfield 695-3389 Centre de décoration Dollard 4073, boul. St-Jean Dollard des Ormeaux 620-3202 Réves et Renovations inc. 720, boul. Montréal-Toronto Dorval 422-8009	Peinture Plus 1768, Dollard Lasalle 363-3401 RIVE-SUD Couvre Planchers Beloeil 225, boul. Cartier Beloeil 467-5249 Quinc. J.P. Bélanger 5777, av. Auteuil Brossard 676-6733 Quinc. Archambault 210B, boul. St-François Châteauguay 691-3020 Décoration Stores et Plus 818, Georges Gagné Delson 638-1686 Quinc. Berger 1155, boul. Taschereau Laprairie 659-1951 Poly Décor 2100, chemin Chambly Longueuil 670-3450	Centre de peinture Suzanne 1592, Montarville St-Bruno 441-7575 Décor Taschereau enr. 3955, Boul. Taschereau St-Hubert 656-1240 Quinc. J.A. Bruneau 3220, Grande Allée St-Hubert 462-3233 Les Professionnels du design 532, boul. du Séminaire nord St-Jean 359-6865 Couvre Planchers Riversdale 1138, av. Victoria St-Lambert 671-7289 Aux Tapis Nadon 568, boul. Lionel Boulet Varennes 652-3595 RIVE-NORD Peinture Le Corbusier inc. 1808, boul. Le Corbusier Chomedey 688-8050	Guy Racine Ltée 335, boul. Chomedey Chomedey 681-7575 Quinc. Prince Ruppert enr. 7255, boul. des Laurentides Auteuil 625-5980 Quinc. Chomedey, enr. 4671, Samson Chomedey 681-2862 Centre de peinture Denis Labelle 7, rue Baby Joliette 753-9311 Quinc. Valiquette inc. 1889, boul. des Laurentides Laval 867-1270 Entrepôt de la peinture 74, Route 343 St-Sulpice 589-2226 Peinture des Seigneurs 550, Des Seigneurs Terrebonne 492-0880	Robert Turcotte inc. 17, Rivest Ville Le Gardeur 565-2700 Matériaux Coupal inc. 300, Ostiguy Chambly 658-1758 75, St-Jean Henryville 299-2044 870, boul. Iberville Iberville 347-8323 723, L'Ange Gardien L'Assomption 589-0711 134, boul. Ste-Rose Laval 625-1917 397, St-Jacques Napierville 856-7764 4800, boul. St-Charles Pierrefonds 626-3967 707, St-Jacques St-Lambert 672-5430
--	--	--	---	--	--	---	---

AVEC FIDO, VOUS POUVEZ PARLER EN CHIEN.

Avec Fido, vous pouvez parler sans compter. Grâce à son prix de lancement et à la facturation à la seconde, quelle que soit l'heure, les langues vont être bien pendues!

925-FIDO
 www.fido.ca

400 minutes
40\$ par mois

S'applique au temps d'antenne local.



Fido est une marque de commerce de Microcell Solutions Inc.

HAÏTEZ-VOUS 24 MOIS SEULEMENT
LE CENTRE DES PRÉSENTS NEUVES
CHEZ CIRCUIT MERCURY
AU 6300, HENRI-BOURASSA EST, 325-4700

85 ESCORT LX
 4 cylindres, automatique, jantes aluminium # 72275A
159 \$/mois

96 TAURUS GL
 6 cylindres, groupe élect. toute équipée # 7P272
229 \$/24 mois

VENEZ EN FAIRE L'ESSAI
inCONTOURNable
199 \$/24 mois

CONTOUR 96
 4 cylindres, - automatique - climatiseur - groupe électrique etc., etc. # 7P274

96 AÉROSTAR
 7 passagers, automatique, Stock no 7P 127
259 \$/mois

EXPLORER XLT 1994
 Toute équipée, climatiseur, 4x4
349 \$/24mois

Aussi à prix super spécial
 F 250-14 1995
 Mustang décapotable 94
 Sable familiale 1994-95
 Grand Marquis LS 1995
 Aerostar allongée 95-96
 Plus de 150 véhicules en montre

TOPAZ 94 GS
 4 portes, automatique, climatiseur
199 \$/mois

96 PICK-UP S-10 KING CAB
 4 cylindres, manuelle, boîte de fibre, 21 000 km
239 \$/mois

Circuit MERCURY

*Location 24 mois. Plan Plus Ford avec 2 000 \$ comptant ou échange équivalent plus 1er paiement et dépôt de sécurité. Sur approbation du crédit. Les illustrations servent de référence seulement. Taxes en sus.

Les inscriptions en soins infirmiers chutent des deux tiers

MARIE-FRANCE LÉGER

Les demandes d'admission en soins infirmiers dans les cégeps ont chuté des deux tiers en trois ans, une situation dénoncée par les fédérations d'enseignants qui craignent une pénurie de professionnels dans ce secteur pour l'an 2000.

En 1994-95, on recensait 3262 nouvelles inscriptions contre 1043 pour la rentrée 1997-1998. Les enseignants estiment que les cégeps ne formeront pas plus de 500 à 600 nouvelles infirmières et nouveaux infirmiers en l'an 2000, un nombre insuffisant, selon eux, pour répondre aux besoins de la population.

La Fédération nationale des en-

seignants et enseignantes du Québec (FNEEQ-CSN), la Fédération autonome du collégial (FAC), et la Fédération des enseignants et enseignantes de cégep (FEC-CEQ) croient que l'annonce de la ministre Pauline Marois, en février 1996, de réduire de 50 % sur trois ans les effectifs en soins infirmiers a eu des répercussions particulièrement néfastes sur la profession.

Moratoire

On constate en effet que l'objectif de 50 % est largement dépassé puisque 68 % des effectifs auront bel et bien disparu dès l'an prochain. « Je pense que dans tout ce chambardement, on n'a pas pris en compte les besoins grandissants de la population. Il faut un moratoire sur le contingentement en soins infirmiers jusqu'à ce qu'on connaisse davantage l'état des effectifs dans le réseau », a expliqué hier Paul Guy,

président de la FEC-CEQ, soulignant que dans le contexte des départs à la retraite pour le 1er juillet, le petit nombre d'inscriptions dans les cégeps était encore plus alarmant.

Cette diminution importante des demandes d'admission a aussi un impact sur les programmes; ainsi le cégep de Matane, par exemple, a dû abandonner son programme de soins infirmiers l'an dernier faute de participants. Cette année, quelques petits cégeps n'ont reçu que « sept ou huit inscriptions » ce qui augure mal pour les sessions d'automne. « Il faut changer de langage et faire la promotion des soins infirmiers plutôt que de les dévaloriser », a souligné Paul Guy.

Les trois fédérations, qui regroupent 18 000 membres, ont averti que la baisse des inscriptions se répercutait aussi sur les enseignants. Environ 250 d'entre eux seront mis en disponibilité en septembre.

Les immigrants handicapés crient à l'injustice

FRANÇOIS BERGER

Un organisme de défense des immigrants qui souffrent d'un handicap va demander à la ministre canadienne de l'Immigration, Lucienne Robillard, une modification à la loi qui empêche certains handicapés d'être admis au pays.

L'Association multi-ethnique pour l'intégration des personnes handicapées du Québec a déjà exigé par le passé, mais en vain, que le gouvernement fédéral assouplisse ses critères d'admission des candidats à l'immigration qui ont une déficience intellectuelle ou un han-

dicap physique. L'Association compte présenter à nouveau sa demande au cours des prochaines semaines, à la faveur de la révision de la Loi sur l'immigration annoncée par la ministre Robillard.

Actuellement, le ministère de l'Immigration exclut souvent des handicapés en fonction de l'article 19.1a de la loi, qui stipule que peuvent être refusées « les personnes dont l'admission entraînerait ou risquerait d'entraîner un fardeau excessif pour les services sociaux ou les services de santé ».

Un enfant atteint d'insuffisance rénale, et nécessitant le recours à la dialyse et possiblement à la greffe de reins, a ainsi été renvoyé à Singapour par l'immigration bien que son père soit devenu résident permanent au Canada. Dans un autre cas, une jeune Philippine souffrant

de déficience intellectuelle a été refusée.

« Il s'agit d'une forme de discrimination », a indiqué hier la porte-parole de l'Association multi-ethnique, Teresa Penafiel.

L'organisme avait invité hier le lieutenant-gouverneur du Québec, Lise Thibault, qui elle-même se déplace en fauteuil roulant, au lancement d'une « journée minorité invisible », un événement destiné à faire connaître le sort des immigrants qui doivent surmonter un obstacle supplémentaire parce qu'ils sont handicapés.

L'Association, fondée en 1981, compte 500 membres et aide les immigrants avec handicap à obtenir l'accès aux services publics dans les domaines de la santé, des services sociaux, de l'éducation et du marché du travail.

SEARS

Hé! les campeurs!

avec un équipement et des prix pareils, vos sorties camping seront mémorables et vous ne manquerez de rien!



Rabais 50 \$

UNE EXCLUSIVITÉ SEARS! TENTE DÔME HILLARY^{MD} 8 X 8 PIEDS

Tente pour 4 personnes. Mâts en fibre de verre. Assemblage facile. Toit et 3 fenêtres à moustiquaire pour aération. N° 75121. Rég. Sears 199,99.

149⁹⁹

Rabais 33%

SAC DE COUCHAGE 34 X 72 POUCES

Extérieur en nylon hydrofuge, intérieur en coton. 2 lb de garnissage. N° 40640. Rég. Sears 29,99.

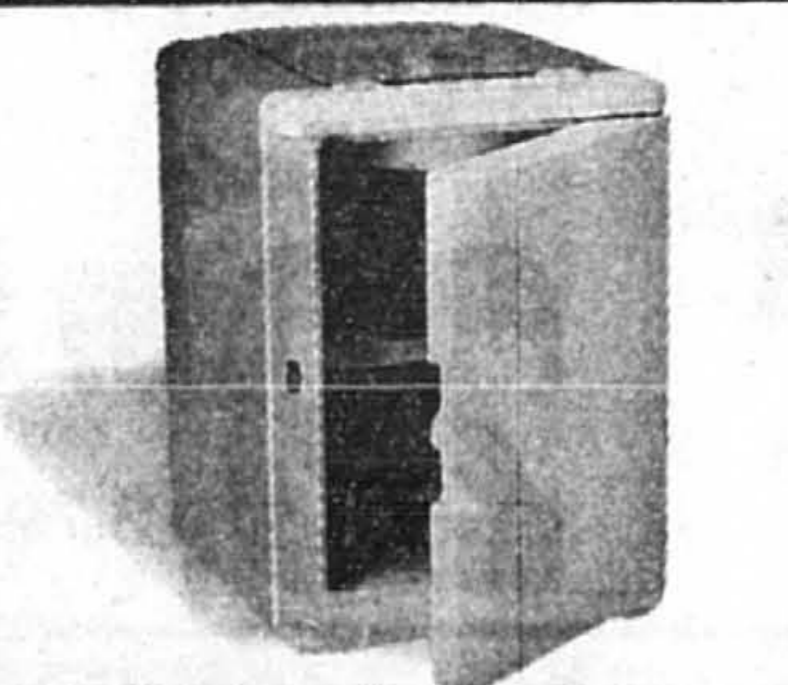
19⁹⁹

L'équipement de camping n'est pas vendu dans nos magasins de Chicoutimi, Arthabaska, Deux-Montagnes, Drummondville, Repentigny et Sorel



Rien que 2⁹⁷

CYLINDRE DE PROPANE COLEMAN^{MD}
 Rabais 25% sur cylindre de propane 16,4 oz, jetable. N° 42222. Rég. Sears 3,97.



Rabais 50 \$

GLACIÈRE ÉLECTRIQUE COLEMAN^{MD} 40 PINTES
 Peut être placée en position verticale ou horizontale. Poignées moulées. N° 42690. Rég. Sears 179,99.

129⁹⁹



Rabais 10 \$

MATELAS PNEUMATIQUES
 Gonflés, mesurent jusqu'à 9 po d'épaisseur. 1 place ou 2 places. N° 42728/9. Rég. Sears 44,99-59,99. Ch.

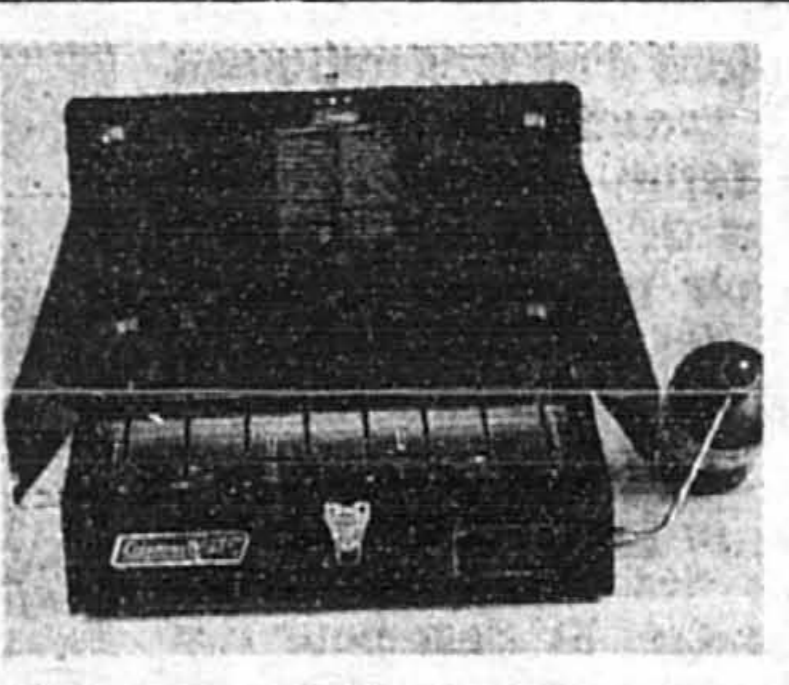
34⁹⁹-49⁹⁹



Rabais 30 \$

LANTERNE COLEMAN^{MD} AU PROPANE
 Allumage électronique pratique. Socle pour cylindre. N° 42697. Rég. Sears 89,99.

59⁹⁹



Rabais 30 \$

RÉCHAUD COLEMAN^{MD} AU PROPANE, À 2 BRÛLEURS
 Support non inclus. N° 42520. Rég. Sears 89,99.

59⁹⁹



Rabais 10 \$

RADIATEUR COLEMAN^{MD} AU PROPANE 3000 BTU
 Régulateur de pression pour chaleur uniforme quelle que soit la température ou l'altitude. N° 42516. Rég. Sears 49,99.

39⁹⁹

PRIX DE RÉCLAME EN VIGUEUR JUSQU'AU DIMANCHE 25 MAI 1997

dans la limite des stocks disponibles

SEARS
 Attendez-vous à plus

05307 Copyright 1997. Sears Canada Inc.

FAITES FLEURIR VOTRE JARDIN

RÉNO-DÉPÔT
L'ENTREPÔT
DE LA RÉNOVATION

BAS PRIX GARANTIS!

TERREAUX ET ENGRAIS

Hortibec
130
30 L (108670)
TERRE À JARDIN ORGANIQUE
Contient 15% de sphaigne pour alléger le mélange et ajouter de la matière organique.
•Terre noire (108669).....1,30

PEAT MOSS TOURBE DE SPHAIGNE
475
3.8 pi³ (116898)

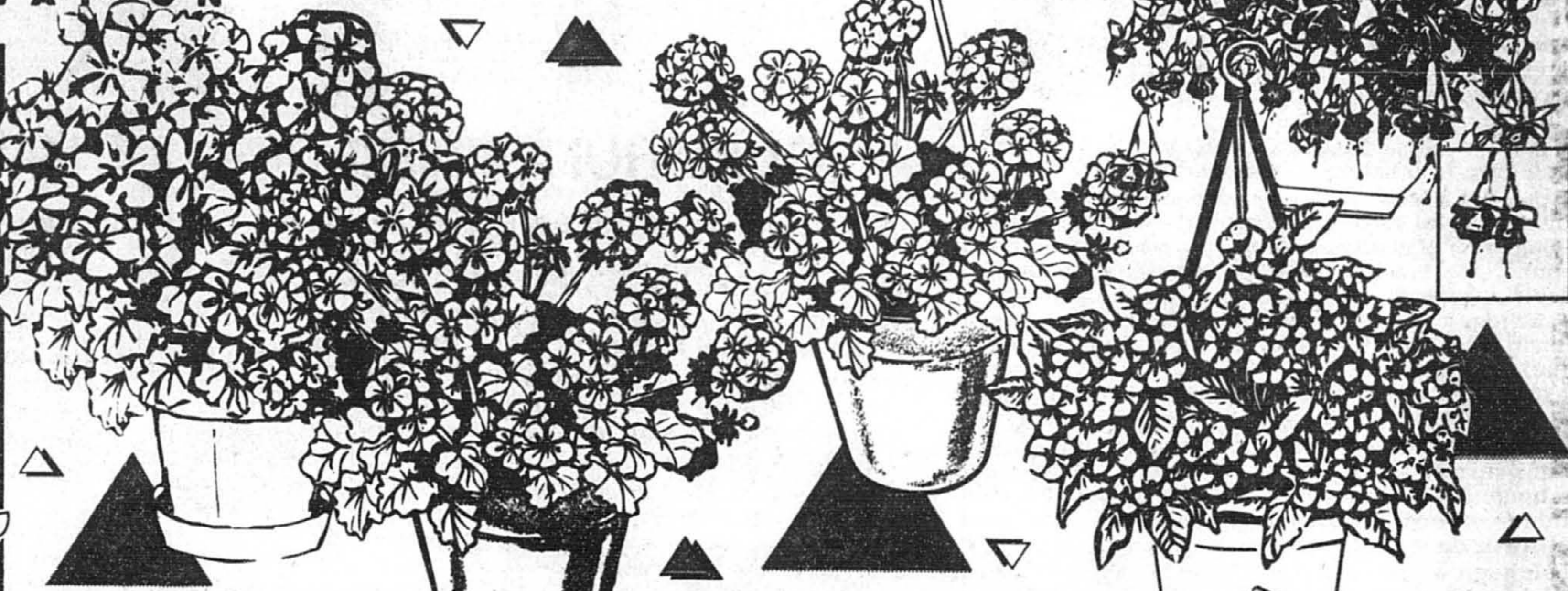
Mousse de sphaigne
Favorise la croissance des racines. Améliore la composition du sol tout en permettant une meilleure aération. Retient l'humidité et les éléments nutritifs.

PREMIER BIOMAX
395
35 L (215953)
Compost de tourbe «Biomax»
Naturel à 100%. Pour la culture biologique.

PREMIER BIOMAX
395
35 L (214105)
Compost d'algues «Biomax»
Riche en potassium. Renforcera les tiges de vos fleurs et plantes.

PREMIER BIOMAX
395
35 L (215952)
Compost de crevettes «Biomax»
Riche en calcium. Essentiel à l'enracinement.

PREMIER BIOMAX
295
35 L (219621)
Mélange 3-en-1 pour jardin «Biomax»
Favorise l'activité biologique et conditionne le sol naturellement en améliorant la rétention d'eau et l'aération.



GÉRANIUMS!

GÉRANIUM
Cultivé à partir de boutures de choix. Produit 3 fois plus de fleurs et de feuillage.
195
Pot de 4 1/2" (201439)

GÉRANIUM DE SEMENCE
Choix de plusieurs couleurs vives.
98¢
Pot de 3 1/2" (170255)

JARDINIÈRES!

JARDINIÈRE DE GÉRANIUM
Choix de plusieurs plants bien fournis aux couleurs vives.
998
Pot de 10" (126148)

Jardinière d'impatiences
Idéale pour le patio ou la maison.
998
Pot de 10" (126140)

Jardinière de fuchsia
Idéale pour les endroits ombragés.
998
Pot de 10" (126150)

Impatiences de nouvelle-guinée
Superbe plante avec de très grosses fleurs.
215
Pot de 4" (126126)

Impatiences et bégonias
Grand choix de couleurs et de variétés. Pour les endroits ombragés!
197
Bte (201456)

VIVACES ASSORTIES
Fraîchement arrivées du producteur! La meilleure sélection sur le marché. Idéales pour les jardins qui nécessitent peu d'entretien.
168
9 cm (111611)

Clématites grimpantes fleuries
Poussent bien au soleil le long d'un mur, d'un treillis, d'une clôture ou sur une tonnelle. Produisent de grosses fleurs colorées toute l'été.
786
15 cm (111609X)

PÉTUNIAS ET SALVIAS
Choix de couleurs. Fleurissent durant tout l'été.
197
Bte (201437)

ROSES!

ROSES GRADE 2 DE PREMIÈRE QUALITÉ
Choix de plus de 30 variétés de gros rosiers hybrides de thé genre arbuste.
888
2 gal (214316)

LILAS COMMUN
Exige des expositions ensoleillées pour mieux fleurir. Floraison odorante en mai et juin.
1998
2 gal (214505)

DRACAENA
Excellent pour les jardinières.
215
Pot de 4" (126107)

RHODODENDRON
Arbuste à feuillage persistant. Produit de grosses grappes de fleurs doubles au printemps.
2857
5 gal (133409X)

POTENTILLES ASSORTIES
Avec bourgeons rosâtres et feuilles bleu vert. Produisent de grosses fleurs. Jolies comme couvre-sol ou en bordure.
682
2 gal (118096)

SPIRÉE À FLEURS
Nombreuses fleurs de formes différentes. Idéale en bordure ou près d'une clôture. Plusieurs variétés au choix.
662
2 gal (197565)

6 SUCCURSALES!

LAVAL 1505, boul. le Corbusier
•Tél.: 682-2220
Directions : de Montréal : Aut. 15 nord, sortie Saint-Martin est, à droite sur boul. le Corbusier.
Du nord : Aut. 15 sud, sortie Saint-Martin est, à droite sur boul. le Corbusier.

BROSSARD
7410, boul. Taschereau, Place Portobello
•Tél.: 466-8877
Directions : de Montréal : Prenez le pont Champlain, puis la sortie boul. Taschereau ouest.
De l'autoroute 10 : Prenez le boul. Taschereau ouest

MARCHÉ CENTRAL 1011, du Marché Central
•Tél.: 385-6888
Directions : de l'autoroute 40 : Prenez la sortie boul. L'Acadie nord, puis tournez à droite à l'entrée du Marché Central (entre Métropolitain et Sauvé).

ANJOU 10200, Renaude-Lapointe
•Tél.: 354-5655
Directions : de Montréal : Aut. 40 est, sortie Langelier nord, à droite sur Bombardier, à gauche sur Renaude-Lapointe.
Du nord : Prenez le pont Pie-IX jusqu'à Henri-Bourassa est, à droite sur Louis-H-Lafontaine, à droite sur Renaude-Lapointe.

POINTE-CLAIRE 400, Boul. Brunswick
Centre commercial Fairview •Tél.: 426-2226
Directions : de l'autoroute 40 : Prenez la sortie St-Jean nord. Restez sur la voie de service jusqu'à l'entrée du centre commercial Fairview.

ST-HUBERT 5035, Boul. Cousineau
•Tél.: 656-4422
Directions : de Montréal : Prenez le pont Jacques-Cartier direction du boul. Taschereau, puis la sortie boul. Sir Wilfrid Laurier (rte 116).
Du sud : Prenez le boul. Sir Wilfrid Laurier (rte 116).

10% SUR-LE-CHAMP... GARANTI!
Si jamais vous trouvez un article identique à plus bas prix ailleurs, que nous pouvons vérifier, nous vous l'offrirons au même prix que notre concurrent, moins 10% SUR-LE-CHAMP... C'EST GARANTI!

En raison des fluctuations du marché, les prix peuvent varier après le 20 mai 1997.

Valery Fabrikant revient bredouille au pénitencier

JEAN-PAUL CHARBONNEAU

Condamné à la prison à vie pour les meurtres de quatre collègues de travail, Valery Fabrikant a quitté pour quelques heures le pénitencier de Donnacona afin d'effectuer une visite éclair au palais de Justice de Saint-Jérôme pour entendre le Procureur général ordonner un arrêt du processus concernant une plainte qu'il avait déposée.

Le 13 juillet 1994, Fabrikant, qui a abattu quatre professeurs le 24 août 1992 à l'université Concordia, a déposé une plainte à la Sûreté du Québec pour dénoncer le mauvais traitement dont il aurait été victime de la part de cinq gardiens du pénitencier situé à Sainte-Anne-des-Plaines. Après enquête, un rapport a été soumis à un substitut du Procureur général qui a refusé d'autoriser une dénonciation.

Par la suite, Fabrikant a déposé une plainte privée auprès du juge coordonnateur du district judiciaire de Terrebonne, François Beaudoin, afin qu'il ordonne la tenue d'une pré-enquête.

L'audition a été fixée à Saint-Jérôme le 7 mai devant le juge Jean LaRue, de la Cour du Québec.

Dès que Fabrikant eut fait sa dénonciation sous serment contre les gardiens, le substitut en chef adjoint du Procureur général pour le district judiciaire de Terrebonne, Me François Brière, a déposé, au nom du Procureur général, une ordonnance d'arrêt du processus. Le juge LaRue a alors été obligé d'annoncer à Fabrikant qu'il était dessaisi de la cause et qu'il devait retourner à Donnacona.

Fabrikant a demandé d'avoir une copie de l'ordonnance, en disant qu'il voulait que le public soit au courant de ce qui se produisait. Après avoir lu le document, il a lancé au juge LaRue : « Ne vous sentez-vous pas honteux envers votre pays ? » Le magistrat a répondu : « Vous comprendrez, monsieur, que je m'abstiens de répondre à votre question. »

Fabrikant a demandé par la suite si la cour n'était pas à la solde du Procureur général. Le juge a formulé la même réponse, en ajoutant qu'il n'avait aucun pouvoir de tenir de pré-enquête compte tenu du document que l'on venait de déposer.

Puis, Fabrikant a demandé l'autorisation d'interroger Me Brière sous serment et le magistrat lui a répondu qu'il ne pouvait rien ordonner.

Assainissement du fleuve : une révision des pratiques agricoles s'impose

MARC THIBODEAU

Environnement Canada estime qu'une révision des pratiques agricoles en vigueur dans certaines municipalités de la Rive-Sud s'impose afin de limiter le déversement de pesticides dans le segment du fleuve Saint-Laurent compris entre Lachine et Saint-Lambert.

Il s'agit là de l'une des priorités d'intervention identifiées par l'organisme fédéral de concert avec ses partenaires gouvernementaux dans le plan d'assainissement Saint-Laurent Vision 2000, qui dévoilaient hier un bilan environnemental du segment en question.

Bien que le problème de la contamination des eaux « semble moins sévère que dans le passé » dans cette partie du fleuve, les auteurs du bilan préviennent les autorités de ne pas relâcher les efforts faits en matière d'assainissements industriels et municipaux. « Dans ce domaine, notent-ils, les acquis restent fragiles et demandent à être constamment consolidés. »

Il est aussi crucial, ajoutent les auteurs, de surveiller le bon fonctionnement des usines d'épuration afin d'assurer une bonne qualité des eaux au plan bactériologique.

Dans le bilan on rappelle par ailleurs l'importance d'établir des basses permettant de limiter l'impact du développement récréotouristique, tout particulièrement dans le secteur des rapides de Lachine, qui constitue un « environnement exceptionnel ».

La Communauté urbaine de Montréal, par l'entremise d'un comité regroupant notamment des municipalités, villageoises et écologistes, se penche déjà sur cette question depuis plusieurs mois.

Le document dévoilé hier, préparé à partir des données disponibles auprès des ministères regroupés au sein de Saint-Laurent Vision 2000, sera au centre d'une consultation publique régionale qui se tiendra les 6 et 7 juin.

Cocu en colère

Agence France-Press
CORDOBA, Argentine

Un homme fou de colère, lançant des invectives et poursuivant un couple entièrement nu, a causé une certaine sensation, dans la nuit de lundi à hier, dans les rues de la station balnéaire de Carlos Paz, au nord-ouest de Buenos Aires.

Cette banale affaire de mari trompé aurait pu se limiter à cette démonstration. Mais le couple ayant réussi à filer, la poursuite n'a pas suffi à apaiser la soif de vengeance d'Oscar, 30 ans. Revenant à son domicile, l'homme voyant une Fiat garée devant chez lui a été pris d'une nouvelle flamme de rage. Après avoir saccagé l'auto, Oscar est allé prendre les habits de sa femme infidèle pour les jeter dans la voiture ravagée avant d'y mettre le feu.



AUJOURD'HUI À RIVIÈRE-DU-LOUP. DANS 2 JOURS À ALMA.

Et toujours, un bon lit douillet à la fin de journée ! Si vous êtes de ces gens actifs en quête d'aventure et d'images pittoresques dans les sites enchanteurs du Québec, vous aussi avez besoin de refaire vos énergies dans le confort feutré et la sécurité d'une chambre ou d'une suite bien aménagée et bien située, loin du bruit et de l'activité. *C'est exactement ce que nous avons à offrir.*

Dans tous nos établissements, vous retrouverez toujours la même formule. Confort, calme, qualité et accueil chaleureux. Satisfaction garantie. Rien de plus, rien de moins !

Pas étonnant que des milliers de Québécois séjournent chaque été dans nos 40 établissements répartis à la grandeur du Québec. Après tout, nous sommes le plus grand réseau hôtelier au pays !

Peu importe vos projets de loisirs ou de vacances cet été, réservez votre chambre ou votre suite avant de partir !



Téléphonez dès maintenant au **1 800 BO-REVES** (1 800 267-3837) Tarifs spéciaux pour groupes

Dès le 1er juin 1997, vous pourriez GAGNER une Ford Windstar ! Tous les détails à la réception des établissements participants.

Réduction des coûts de main-d'oeuvre : les pompiers n'ont pas envie de négocier

MARTIN PELCHAT

Le principal regroupement de pompiers du monde municipal, qui compte dans ses rangs les pompiers de Montréal, de Laval et de Québec, risque d'être un autre absent de table au chantier de discussion sur la réduction des coûts de main-d'oeuvre du ministre des Affaires municipales, Rémy Trudel.

Un des chantiers du ministre Trudel doit trouver d'ici le 1er septembre les moyens de réduire de 6 % les coûts de main-d'oeuvre, pour alléger de 250 millions la facture des municipalités.

L'Union des municipalités du Québec (UMQ) refuse d'ailleurs de s'asseoir pour l'instant à d'autres tables de discussion que celle de la réduction des coûts de main-d'oeuvre, ce qui irrite les syndicats, note M. Fauvel. Un des deux autres chantiers doit traiter de mises en commun de services et les syndicats estiment que des efforts importants peuvent être faits à cet égard.

Les pompiers n'ont pas le droit de brandir la menace d'une grève, comme en a décidé le SCFP lundi — dans l'éventualité d'une loi d'exception de Québec — mais ils ne sont pas inoffensifs pour autant, dit Gaston Fauvel. « On n'a pas l'intention de perturber les services à la population mais ça ne veut pas dire qu'on n'a pas de force de frappe. »

Boycott des chantiers

Hier, les délégués du Syndicat des pompiers du Québec (FTQ), qui regroupe 1350 autres pompiers permanents, ont décidé à l'unanimité de boycotter les chantiers, tout comme l'avaient fait lundi 450 délégués syndicaux du SCFP. Le SCFP, allié à la FTQ, représente 32 000 employés municipaux, sur-tout des cols bleus et blancs.

« Nous n'irons pas aux chantiers et le SCFP non plus, résume Gilles Raymond, président du syndicat des pompiers. Demain (aujourd'hui) la Fédération des policiers va faire des recommandations dans le même sens. »

Tous ces syndicats sont membres d'une coalition réunissant 50 000 des 80 000 employés municipaux. La coalition va vraisemblablement demander à Québec de laisser les villes et leurs syndicats négocier normalement, sans que pèse sur eux la menace d'une loi d'exception.

Interpellé hier à l'Assemblée nationale par la députée libérale Margaret Dellsle, le ministre Trudel a indiqué que la CSN, la CSD et la Fédération indépendante des syndicats affiliés (FISA) avaient décidé de participer aux chantiers et que les pourparlers se poursuivraient avec les autres. « Nous avons l'intention de respecter la loi », a-t-il ajouté.

Sa porte-parole, Renée-Claude Boivin, affirme de son côté que le ministre a de fréquents contacts avec Gilles Charland, du SCFP, porte-parole de la coalition, et qu'il ne désespère pas de voir à la table demain matin, date prévue du lancement du chantier des coûts de main-d'oeuvre.

« On va laisser la chance au coupleur jusqu'à jeudi », dit Mme Boivin. Et si la coalition refuse d'embarquer ? « Probablement qu'on va procéder quand même », répond-elle.



PHOTO PIERRE CÔTÉ, La Presse

Vive le compost !

La collecte des matières compostables a commencé hier dans trois quartiers montréalais — Côte-Saint-Paul, Pointes-aux-Trembles et Côtes-des-Neiges. Le produit de la récolte a été amené à la déchargement municipale où les sacs sont éventrés et vidés de leur contenu. Après le tri, il ne reste plus qu'au temps à faire son œuvre...

MÉGAVENTE D'OUVERTURE

DANS LES 4 MAGASINS CORBEIL

LE PLUS BAS PRIX GARANTI!

379\$
Le plus bas prix

White Westinghouse

Cuinière White Westinghouse

- noir sur blanc
- 3 éléments de 6 po.
- 1 élément de 8 po.
- quantité limitée
- photo peut différer

255\$
Le plus bas prix

MOFFAT

Lave-vaisselle Moffat

- noir sur blanc
- 2 niveaux de lavage
- séchage avec ou sans chaleur
- bruyeur d'aliments

389\$
Le plus bas prix

ROPER

Laveuse très grande capacité Roper

- 1 vitesse de lavage/essorage
- 2 températures de lavage/rincage dans la minuterie
- 1 niveau d'eau

600 appareils sur place!

GRAND CONCOURS

GAGNEZ LE MONTANT DE VOTRE ACHAT

Un montant par magasin

549\$
Le plus bas prix

White Westinghouse

Réfrigérateur 15 pi. cu. White Westinghouse

- 2 clayettes coulissantes pleine largeur
- sans givre



CORBEIL

MAINTENANT OUVERT À ST-LÉONARD

6725, RUE JEAN-TALON EST, EN FACE DE L'ENTRÉE DU SUPER C

LONGUEUIL
3595, CHEMIN CHAMBLAY (FACE AUX HALLES DE LONGUEUIL)
646-7512

MONTRÉAL
7566, RUE ST-HUBERT (PRÈS DE VILLERAY)
271-1118 OU 276-7030

LAVAL
3607, AUTOROUTE 440 OUEST (À CÔTÉ DU MARCHÉ 440)
682-4090 OU 682-4092

- BROAN
- FABER
- Amana
- VENMAR
- BOSCH
- MOFFAT
- Thermador
- SUB-ZERO
- SHARP
- Inglis
- Magic Chef
- ASKO
- ROPER
- FRIGIDAIRE
- JENN-AIR
- White Westinghouse
- GE
- Panasonic
- Whirlpool
- ULTRALINE
- boot
- Wood's

Un kangourou au royaume d'Ikea

Associated Press
STOCKHOLM

La campagne suédoise n'avait jamais vu ça. Des loups, des lynx d'accord. Mais un kangourou ? Et au début, personne n'a cru Vivi Berglund quand elle a dit avoir croisé ce charmant marsupial dans son jardin.

Au milieu de la nuit, elle a été réveillée par son chat, plutôt calme d'habitude, qui la tout à coup s'énerve. Et, dans le jardin, découvre le bondissant mammifère, qui ne tarda pas à s'enfuir.

Rapportant l'incident à la police d'Hagfors (275 km au nord-ouest de Stockholm), Vivi Berglund a eu du mal à se faire croire... Mais une autre habitante a ensuite affirmé avoir croisé elle aussi l'étrange animal. Et c'est ensuite un garde-chasse qui a fait état de traces de kangourou dans la forêt.

Reste à savoir d'où vient cet insolite Australien. Ni 2005 ni cirques dans la région n'ont perdu de kangourou.

ANGLAIS

COURS AXÉS SUR LA CONVERSATION

- 1 à 5 leçons par semaine, matin, après-midi, soir, samedi
- 200 \$ à 300 \$ (30 \$ à 60 \$ par leçon, tout compris, admission d'essai)
- COURS INTENSIF DE 10 leçons, 12 au 22 mai, 270 \$ à 450 \$
- ANGLAIS DES AFFAIRES: rédaction / conversation / écriture et plus, 18 \$ à 24 \$ à 21 \$, 13 mai au 19 juin, 205 \$
- FORMATION EN ENTREPRISE adaptée à vos besoins
- COURS PARTICULIERS: toutes les langues

Converlang
école de langues postmoderne
5268, av. du Parc 278-5309

15-16-17-18 MAI

Clarks.

*CADEAU À L'ACHAT D'UNE PAIRE HOMME OU FEMME WALLABEE RABAIS DE 10% (jusqu'à épuisement des stocks)

4052, Saint-Denis
Montréal (514) 842-3007

loto-québec résultats

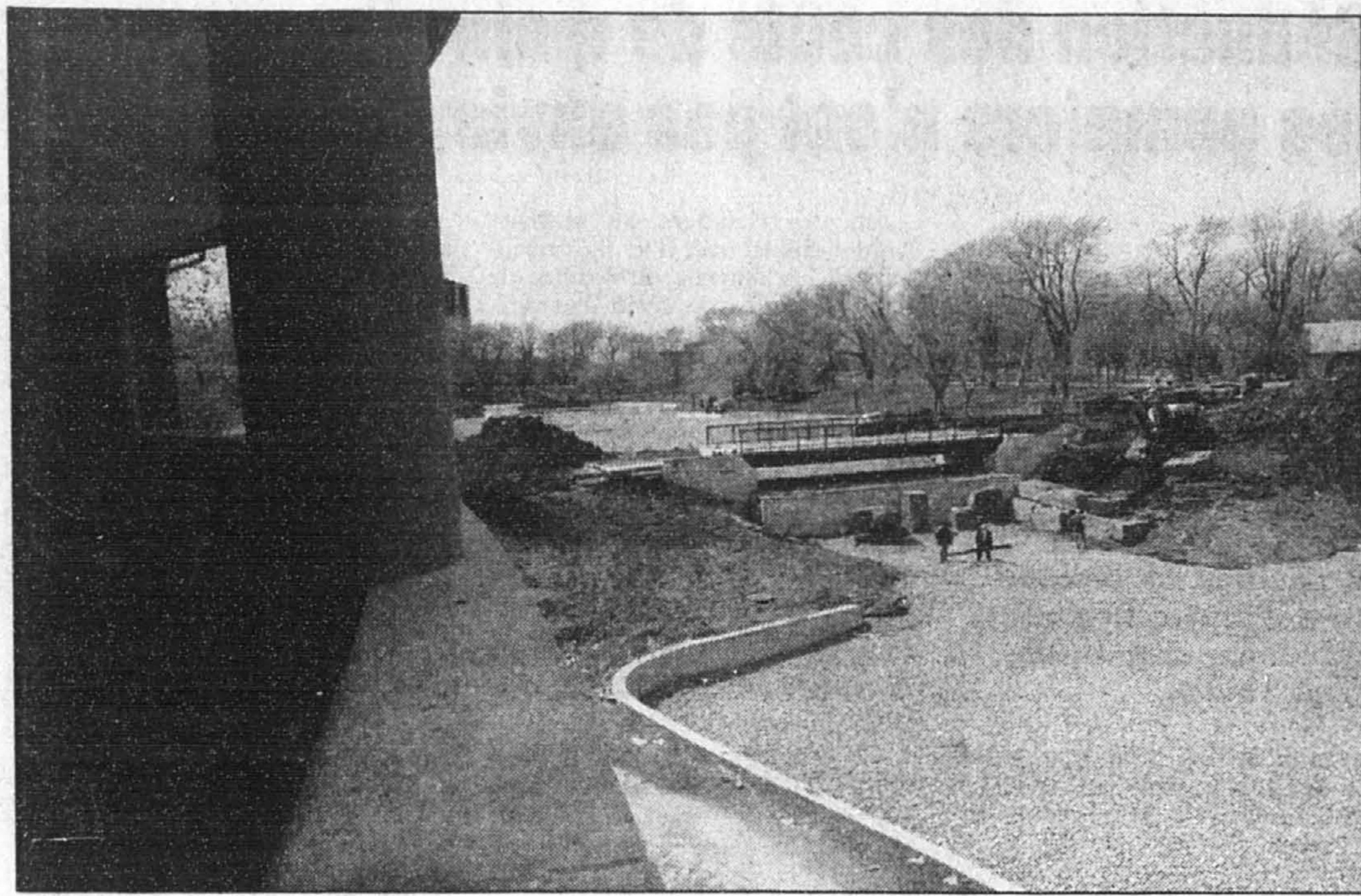
Canco Tirage du 07-05-13
1 2 3 4 7
14 19 27 28 38
43 46 48 49 58
61 62 67 68 70

Quintuple Tirage du 07-05-13
3 4
042 6915

Extra Tirage du 07-05-13
NUMÉRO: 263222

EN VA LE DÉTAIL DES TIRAGES

Les résultats sont publiés dans les journaux quotidiens et sur le site Internet de loto-québec.com. En cas de départ en vacances, veuillez consulter votre agent de vente.



Une vue du nouveau pont des Amoureux en construction et de la cascade qu'on aménage en contrebas, prise de la terrasse du chalet du parc LaFontaine.

PHOTO PIERRE CÔTE, La Presse

Le parc LaFontaine bientôt prêt

YVON LABERGE

Le pont des Amoureux va bientôt reprendre du service, si l'on peut dire, en servant d'entremetteur aux deux étangs du parc LaFontaine qui vivent séparés depuis 45 ans.

La digue qui les empêchait de se rencontrer a été détruite et la cascade qui les unissait jadis est en voie de reconstruction, comme l'est le nouveau pont des Amoureux à ciel ouvert, par opposition au premier qui, lui, était couvert.

Commencés l'automne dernier,

les travaux se poursuivront jusqu'à la Saint-Jean-Baptiste. On croyait pouvoir les terminer pour la mi-mai, mais le printemps capricieux que nous connaissons en a décidé autrement.

Les étangs qui fuyaient depuis des années ont été asséchés. On a refait une partie des murets qui les ceinturent et recouvert le fond d'une membrane semi-perméable et de roches. Cela devrait empêcher la prolifération d'algues indésirables.

La fontaine de l'étang du nord se refait elle aussi une beauté et l'été

qui vient nous la ramènera dans toute sa splendeur, jeu de lumières compris, promet-on au service des parcs, jardins et espaces verts. Pour l'heure, buses et anneaux sont chez le restaurateur. La berge à l'extrémité nord de cet étang sera naturalisée (plantes semi-aquatiques et aquatiques).

Les travaux auront au total coûté 2,4 millions. Il en faudrait autant pour redonner des allures respectables au vaste chalet et au théâtre de Verdure qui jouxtent les étangs. Faute d'argent, on les laisse peu à peu s'en aller...

Morte d'une acné infectée non soignée

MARCEL LAROCHE

« Réussir à mourir à petit feu d'infection à staphylocoque auréus à partir de plaies infectées d'acné, et ce au Québec à la fin du 20e siècle, et ce devant des témoins, faut le faire ! » C'est par ce commentaire qui en dit long sur le calvaire de Lyne Cordeiro, morte des suites d'une infection bénigne de la peau, que le coroner investigateur Claude Paquin a conclu à une mort naturelle de l'adolescente de 18 ans.

Dans son rapport d'une quinzaine de pages dont *La Presse* a obtenu copie hier, le docteur Paquin parle abondamment de l'implication des parents de la victime, Joano et Moniz Cordeiro, qui n'ont pas porté assistance à leur fille visiblement en détresse dans les jours précédant sa mort.

En tant que médecin-coroner, Claude Paquin est d'avis que la santé de l'adolescente a été négligée, tout particulièrement dans les dernières semaines où un examen médical s'avérait impératif, et il recommande que le dossier soit revu par le ministère de la Justice.

Le drame relève presque de l'irréel puisqu'il s'est échelonné sur plusieurs semaines, entre décembre 1995 et le 25 mars 1996, jour de son décès, alors que l'adolescente habitait toujours le foyer familial, 75e Avenue, dans le quartier Chomedey, à Laval.

Au dire de ses parents dont le niveau d'instruction est très limité, de noter le rapport du coroner, Lyne aurait tout simplement attrapé une grippe en décembre 1995.

Souffrant depuis plusieurs années d'une acné sévère qu'elle ne traitait qu'avec de l'onguent Noxzéma, la jeune fille refusait d'aller consulter un médecin.

À partir de la mi-février 1996, alors qu'elle soigne toujours une

vilaine grippe, elle mange peu et commence à avoir de fréquents vomissements, mais se refuse à consulter un médecin.

D'après son frère cadet, Lyne dort presque tout le temps, a le visage pâle, a souvent des tremblements, est essoufflée et se plaint de maux de tête qu'elle traite avec des Tylenol.

À la mi-mars, Lyne est presque toujours confinée dans sa chambre où elle lit et regarde la télévision. Devant l'état de santé précaire de sa fille, le père n'intervient pas, même si cette dernière est de plus en plus faible et ne peut se déplacer sans aide.

Le matin du 25 mars 1996, l'adolescente demande à son père de l'aider à se rendre au salon, où elle mange quelques cuillerées de céréales et boit un demi-verre de jus de raisin avant de s'endormir sur le divan.

Vers 13 h, elle se réveille et demande l'aide de son père pour se rendre aux toilettes, puis retourne se coucher dans sa chambre. La situation atteint son paroxysme vers 19 h 15, lorsque l'adolescente s'affaisse dans les bras de son père en tentant de se rendre aux toilettes.

Pris de panique, les parents avisent tout d'abord un voisin et des membres de la famille avant d'appeler le 911. Prise en charge par des techniciens d'Urgences Santé, la patiente doit subir des manoeuvres de réanimation pendant son transport vers le Centre hospitalier Sacré-Coeur, à Montréal, où elle succombe à un arrêt cardiaque.

L'autopsie a révélé plus tard que l'adolescente était décédée d'une septicémie à staphylocoque auréus dont la porte d'entrée est tout simplement des boutons d'acné infectés ! Il faut savoir que ce type d'infection, traitée à temps, est facile à guérir par un antibiotique.

Noyade à la suite d'une soulerie ?

JEAN-PAUL CHARBONNEAU

La Sûreté du Québec a ouvert une enquête sur l'histoire de deux gars saouls qui se seraient mal terminés quand l'un d'eux aurait péri noyé dans la rivière des Oues, près de Lachute.

Après avoir ingurgité pas mal de bière et d'autres boissons enivrantes, les deux compères auraient décidé, lundi soir, d'aller se promener en canot dans un secteur de la rivière où le courant est plutôt agité à cette période de l'année.

L'embarcation aurait chaviré. L'un des hommes aurait réussi à regagner la rive pour ensuite monter dans sa camionnette où il s'est mis à réfléchir à ce qui s'était passé et comment il devait réagir.

Il a pris la route et s'est rendu jusqu'en Estrie avant de rebrousser chemin. Ce n'est qu'à 11 h 40, une fois revenu à Lachute, qu'il a alerté la SQ et raconté son histoire à des policiers patrouilleurs. Les policiers se sont rendus au domicile du présumé noyé à Bronsburg et ont constaté que le logement était vide.

Soumis à un interrogatoire, l'autre homme a maintenu sa version des faits.

En après-midi, plusieurs agents provinciaux ont été envoyés dans la région de Lachute pour effectuer des recherches. L'hélicoptère de la SQ a été appelé à survoler la rivière. Hier soir, les policiers n'avaient rien trouvé.

Jeanne Calment sous tutelle

Agence France-Presse
ARLES, France

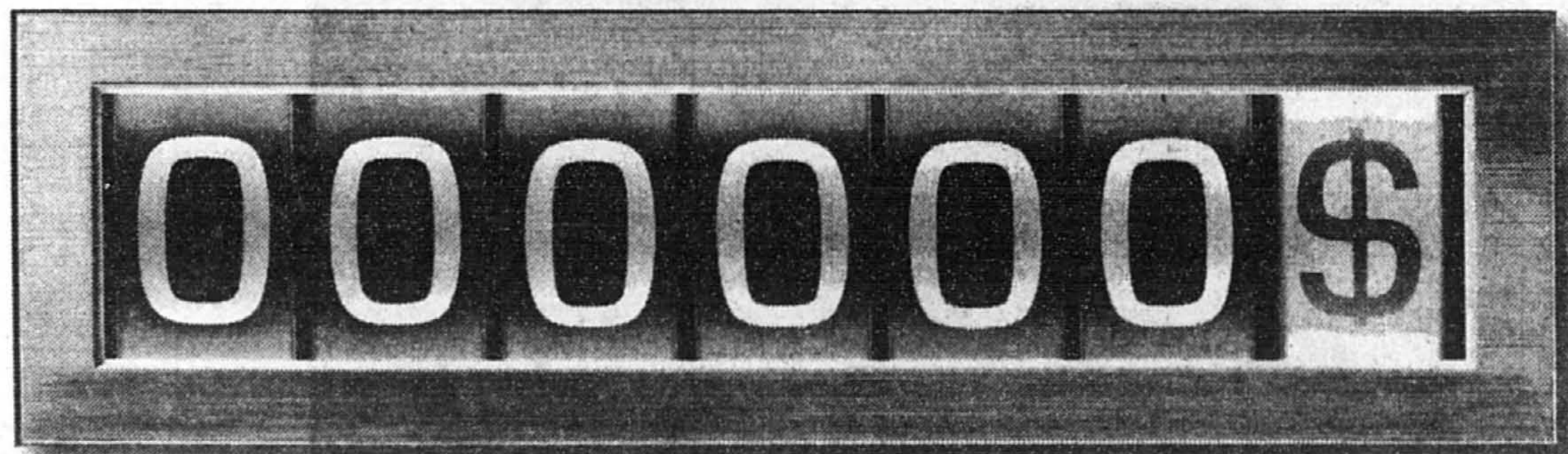
La doyenne de l'humanité Jeanne Calment, âgée de 122 ans, sera auditionnée mardi après-midi par un juge du tribunal d'instance d'Arles (sud) en vue de sa prochaine mise sous tutelle, a-t-on appris de sources concordantes. Née le 21 février 1875 à Arles, Jeanne Calment avait été placée, le 9 janvier dernier, sous curatelle aggravée, l'expert ayant conclu notamment que « Mme Calment n'est plus apte à assumer les actes élémentaires de la vie civile ».

Son curateur, l'Union départementale des associations familiales (UDAF), avait depuis indiqué, dans un rapport au juge d'instance Jacques Peronne, que « la mesure de curatelle n'était pas suffisante » et qu'il fallait envisager un placement sous tutelle, a-t-on indiqué à l'UDAF.

L'UDAF est notamment chargée de la gestion des biens de Mme Calment, en l'occurrence des revenus que lui rapportent son appartement d'Arles vendu en viager.

Le statut actuel de curatelle permet à la doyenne d'être consultée sur la gestion de son patrimoine. De fait, Jeanne Calment n'est pas en état de donner son avis pour prendre une décision, a précisé l'UDAF.

VOICI CE QUE LES PROPRIÉTAIRES DE DEVILLE PAYENT POUR AVOIR LA SAINTE PAIX.



Le seul programme d'entretien de 4 ans ou 80 000 km sans frais. Un autre privilège Cadillac.

499 \$*
PAR MOIS
VERSEMENT
INITIAL DE
5 500 \$

la Cadillac DeVille 1997 offre un privilège unique

En plus des sacs gonflables latéraux, des freins ABS et des poutrelles de sécurité dans les portières,

à son propriétaire: l'entretien régulier de 4 ans ou 80 000 km sans aucuns frais**. À 499 \$ par mois, vous pouvez donc vous payer le luxe d'une Cadillac sans vous préoccuper du reste.

3,9%
TAUX DE
LOCATION
POUR 36 MOIS



CADILLAC DEVILLE 1997



CADILLAC

Pour plus de renseignements, composez le 1 800 463-7483

*Offre d'usage limitée, réservée aux particuliers s'appliquant aux véhicules de base neufs 1997 en stock. Photo à titre indicatif. Paiements mensuels basés sur un bail de 36 mois avec versement initial (ou échange équivalent) de 5 500 \$. Sujet à l'approbation du crédit. Première mensualité et dépôt remboursable de 575 \$ exigés. Préparation et transport inclus. Immobilisation, assurances et taxes en sus. Frais de 8 € du km après 60 000 km. **Certains restrictions et conditions s'appliquent. Voyez votre concessionnaire participant pour tous les détails.

Marilyn Grantham est loin d'être une victime, soutient la poursuite

MARTHA GAGNON

Marilyn Grantham s'est cachée avec sa fille de huit ans dans une maison pour femmes battues durant une semaine parce qu'elle était dans de mauvais draps et non parce qu'elle était menacée par son conjoint.

Dans sa plaidoirie hier, le procureur de la poursuite, Marie-Chantal Doucet, a déclaré que Mme Grantham, accusée d'avoir enlevé sa fille à Châteauguay le 4 novembre 1996, était loin d'être une victime. « Durant des années, elle a utilisé des manigances et des subterfuges pour frauder son conjoint. Elle a quitté le domicile après que ce dernier eût découvert le pot aux roses. Madame a montré beaucoup de laxisme dans sa morale. Rien dans la preuve ne permet de l'acquitter. »

Quelques minutes auparavant, Mme Grantham avait elle-même reconnu n'avoir aucune raison de craindre son conjoint, Raymond Breton, 62 ans. « Je savais qu'il était en maudit, mais je n'avais pas peur de ses menaces. Jamais je n'ai pensé qu'il pouvait me tuer ou faire du mal à l'enfant. C'était plutôt de la violence psychologique. Il me criait souvent après en prononçant des jurons. »

Me Doucet estime que Raymond Bre-

ton avait de bons motifs pour hausser le ton le 4 novembre dernier quand il a constaté que son compte en banque avait été vidé, ses obligations encaissées et qu'il devait acquitter de nombreuses dettes. Mme Grantham a d'ailleurs reconnu sa culpabilité aux accusations de vol et de fraude.

L'avocate de la poursuite affirme que Mme Grantham a décidé qu'il valait mieux fuir dans les circonstances. « Elle a enlevé l'enfant parce qu'elle craignait d'en perdre la garde. Elle connaissait les conséquences de son geste et savait que le père était inquiet. Elle ne peut surtout pas invoquer comme défense la nécessité de se protéger d'un danger imminent. »

Me Doucet considère que Mme Grantham a peu ou pas de crédibilité, qu'elle a menti à plusieurs reprises et continue de se contredire en cour. Elle nie et s'embrouille lorsqu'elle lui demande pourquoi elle a raconté à M. Breton et à d'autres qu'elle avait un emploi occasionnel dans un hôpital, alors que c'était faux.

De son côté, l'avocate de la défense, Marie-Josée Guillemette, a fait valoir que « dans l'état d'esprit où elle était, Mme Grantham a agi de la meilleure façon qu'elle pouvait le 4 novembre 1996. Elle est partie avec sa fille parce qu'elle avait

peur de la perdre, peur que son conjoint coupe tous les contacts. C'est surtout elle qui s'occupait de l'enfant. Pour ces raisons, il ne s'agit pas d'un geste criminel ni d'une conduite moralement blâmable. »

Me Guillemette a aussi tenté de noircir l'image de M. Breton en le décrivant comme un « homme exigeant et contrôlant », alors que la poursuite a démontré que c'est Mme Grantham qui gérait toutes les affaires du couple. M. Breton lui faisait entièrement confiance et travaillait toute la journée comme chauffeur de taxi.

L'avocate a ajouté que M. Breton n'était « peut-être pas aussi doux qu'il le dit. Lors d'une saisie avant jugement, après les événements de novembre 96, il a, dit-elle, fait preuve d'agressivité » à l'égard d'une intervenante de la maison d'hébergement qui a accueilli Mme Grantham.

Dans son témoignage, M. Breton a expliqué qu'il s'était, au contraire, retenu. « Si j'avais été le moins violent, ça aurait sorti cette fois-là. Elles étaient venues pour vider ma maison. Je ne pouvais accepter qu'on m'enlève la chaise sur laquelle mon vieux père est mort. »

La juge, Ellen Paré, de la Cour du Québec, a laissé entendre qu'elle pourrait rendre son jugement vendredi au palais de justice de Valleyfield.

COURS DE CUISINE

Académie Culinaire de Montréal 514.393.8111

Les bases de la cuisine
Été BBQ
Cuisine italienne

... Pour mieux cuisiner à la maison !

Collection Femme Enceinte

Les Boutiques :
Montréal
Québec : (418) 524-2328
Toronto : (416) 972-0207

Le Catalogue :
Demandez votre catalogue gratuit par courrier à :
FORMES
92, av. Laurier Ouest
Montréal (Québec)
H2T 2N4
ou par téléphone au 273-4543

Le défi Oberson Gratuitement

Si nous n'avons pas votre grandeur dans les modèles annoncés dans cette publicité (grandeurs disponibles du fabricant), VOUS RECEVREZ

UNE PAIRE DE PATINS AU MÊME PRIX QUE LE MODÈLE ANNONCÉ.

ROLLERBLADE

modèle MAXXUM
Homme gr. 24 à 30.5
(6 à 12 1/2)
Femme gr. 23 à 27.5
(6 à 10 1/2)

199,95\$



129,95\$

Modèle peut différer

OXYGEN

modèle XE 5.1
Unisex
gr. 22 à 31 (5 1/2 à 13)

199,95\$

modèle Reflex 97
Homme gr. 7 à 13
modèle Extreme Z
Femme gr. 6 1/2 à 10

ROLLERBLADE

ENSEMBLE DE PROTECTION BLADE RUNNER
comprenant : genouillères et protège-poignets

modèle Fusion 97
Homme gr. 25 à 30.5
(7 à 12 1/2)
Femme gr. 23 à 27.5
(6 à 10 1/2)

25,95\$

ENSEMBLE DE PROTECTION OXYGEN AVEC SAC
comprenant : protège-poignets, genouillères et coudières

49,95\$

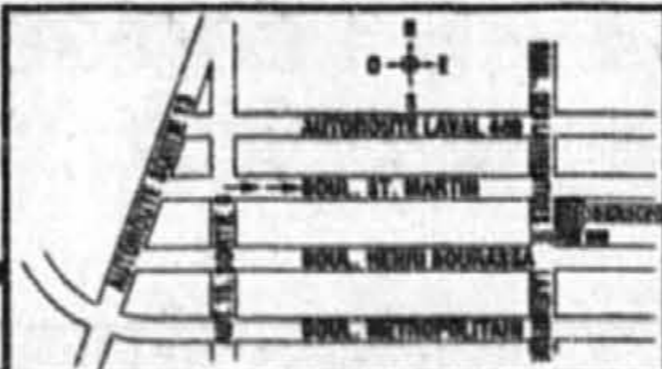
Ces offres se terminent le dimanche 18 mai 1997 à 17 h.

Seulement une adresse

1355 DES LAURENTIDES, LAVAL

Lundi au mercr.: 10 h à 18 h • jou. et ven.: 10 h à 21 h • sam.: 9 h à 17 h • dim.: midi à 17 h

Les illustrations peuvent différer des modèles annoncés.



VOTRE SATISFACTION EST NOTRE PRIORITÉ CHEZ AUTO AVO MAZDA

DES OFFRES FRACASSANTES SUR LA PLUS ÉCLATÉE DES BERLINES !

Pour un temps limité, offrez-vous la Mazda Protégé SE 1997 en choisissant une de ces trois offres fracassantes :

CLIMATISEUR SANS FRAIS

installe par le fabricant

OU

CRÉDIT ÉQUIVALENT DE 1 000\$

OU

179\$

LOCATION MAZDA

par mois / location 24 mois

Incluant entretien sans frais

Mazda Protégé Édition Spéciale 1997



MAZDA EMPORTE - MOI

Modèle Protégé SE seulement. Le crédit de 1 000 \$ est déductible du PDSI. L'offre de location de la Protégé SE 1997 est pour le modèle D4X57A10. Acompte de 1 500 \$, premier mois et dépôt de 250 \$ exigés. Transport, préparation, immatriculation, assurances et taxes en sus. 20 000 km par an; frais de 8 c le km additionnel. Certaines conditions s'appliquent. *Certains restrictions s'appliquent à l'offre d'entretien.

4815, Buchan 737-7373
Une rue au nord de Jean-Talon (coin Victoria)

Micro-Bytes

LES SYSTÈMES INCLUENT :

- PROCESSEUR INTEL
- CARTE MAITRESSE PCI
- 256K CACHE
- CHIPSET INTEL TRITON
- BOITIER MINITOUR
- LECTEUR 1,44 3 1/2"
- CARTE VIDEO 2M 53 3D VIRGE
- 16 MEGA-OCTETS MEMOIRE EDO
- DISQUE DUR 1.7 GIG EIDE
- CLAVIER W95
- SOURIS ET TAPIS

PENTIUM 120 704,99\$

AMÉLIORER LE CPU SYSTEME DE BASE OU SYSTEME (SPECIAL)

P133 - +99 \$
P150 - +125 \$
P166 - +150 \$
P200 - +215 \$
MMX166 - +240 \$
MMX200 - +330 \$

No 1	PROCESSEUR INTEL CARTE MAITRESSE DE TYPE PCI 256K PIPELINE BURST CACHE CHIPSET INTEL TRITON 3 (VX) BOITIER MINITOUR LECTEUR 1,44 3 1/2" CARTE VIDEO 2M 53 3D VIRGE 16 MEGA-OCTETS MEMOIRE EDO DISQUE DUR 2.1 GIG EIDE CLAVIER W95 SOURIS ET TAPIS CD ROM 12X CARTE DE SON SOUNDBLASTER 16 HAUT PARLEURS AMPLIFIES FAX MODEM 33.6 AVEC VOIX 1 MOIS GRATUIT SUR INTERNET ECRAN COULEUR 16" SVGA-256H	No 2	PROCESSEUR INTEL CARTE MAITRESSE TYPE PCI 52K PIPELINE BURST CACHE CHIPSET INTEL TRITON 3 (VX) BOITIER MINITOUR LECTEUR 1,44 3 1/2" CARTE VIDEO 4M 53 3D VIRGE 32 MEGA-OCTETS MEMOIRE EDO DISQUE DUR 3.2 GIG EIDE CLAVIER W95 SOURIS ET TAPIS CD ROM 24X CARTE DE SON -SOUNDBLASTER 32- HAUT PARLEURS AMPLIFIES FAX MODEM 33.6 AVEC VOIX UN MOIS GRATUIT SUR INTERNET ECRAN COULEUR 17" SVGA-256H
PENTIUM 120	1399,99 \$	PENTIUM 20	1999,99 \$

CARTE DE SON LOGITECH SOUNDMAN 29,99 \$	HP SURESTOR ECRIVEUR DC 6020I 599,99 \$	CARTE DE SON SOUNDBLASTER AWE64 229,99 \$
SCANNER COULEUR MICROTEK E3 269,99 \$	FAX MODEM 33.6 AVEC VOIX 84,99 \$	IOMEGA JAZZ DRIVE INTERNAL 399,99 \$
CD ROMS 12X 114,99 \$ 16X 129,99 \$ 24X 179,99 \$	SOURIS INTERNET «NETSCROLL» 27,99 \$	GRAVIS GAMEPAD 8.4 JEUX CLASSIQUES 24,99 \$

MEMOIRE 72 PIN NON-P EDO

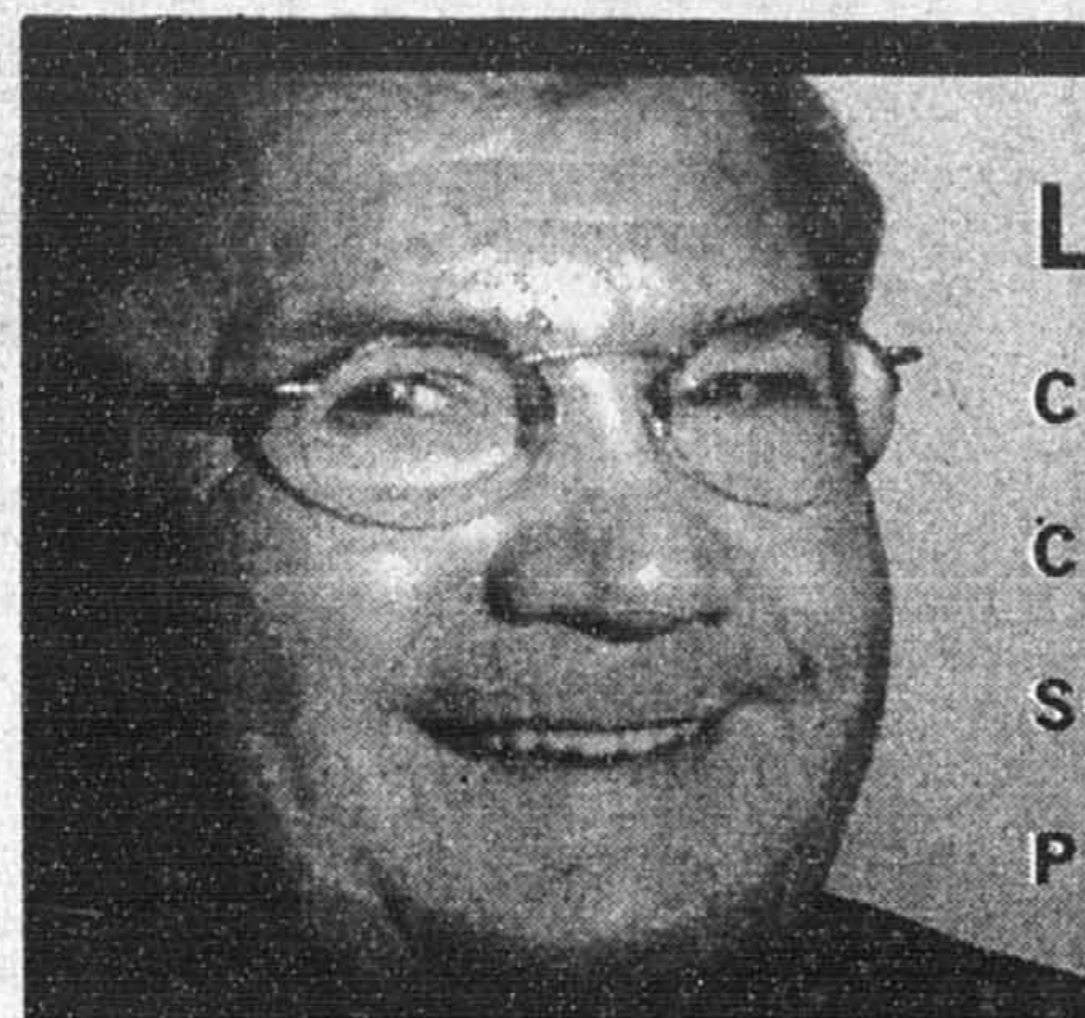
4M	30 \$	30 \$
8M	55 \$	53 \$
16M	95 \$	93 \$
32M	192 \$	191 \$

X-WING VS. TIE FIGHTER
MDK
REALMS OF ARKANIAN 3
REDNECK RAMPAGE
THE LAST EXPRESS
NORSE BY NORSE WEST

FRANCHISES MICRO-BYTES MAINTENANT DISPONIBLES : APPELEZ 429-2586

940, BOUL. ST-JEAN COIN BRUNELVICK POINTE-CLAIRE TEL.: 426-2586 FAX: 426-3485 MTL: 990-0576	3506, TASCHEREAU COIN HOLMES ST-HUBERT TEL.: 445-7176 FAX: 445-7086 MTL: 990-6994	6436, JEAN-TALON E. COIN L'ANCIEN ST-LEONARD TEL.: 253-4306 FAX: 253-6834
---	---	---

LES PRIX SONT SUIVET A CHANGEMENT SANS PREAVIS. WEB: www.microbytes.com E-MAIL: info@microbytes.com LA VENTE SE TERMINE LE 20 MAI 1997 PRIX COMPTANT OU PAR INTERAC SEULEMENT



LE CLIENT
CHEZ BERNARD TROTTIER SPORTS
 CE N'EST PAS UNE PERSONNE QUI VIENT DÉPENSER
 SON ARGENT. C'EST QUELQU'UN QUI VEUT SE FAIRE
 PLAISIR ET QUI NE VEUT PAS SE TROMPER.

L'ÉVÉNEMENT

- K 2 -



K2

Power x 5.0

- o Roulements à billes ABEC 5
- o Roues 76 mm/78 A
- o Construction carbone, suède et « mesh »



K2 Flight 76
299,95



K2 Z SE
249,95



K2 REFLEX
199,95



BAUER
 F 40
119,95

JUNIOR

ROLLERBLADE 4
 PRO 600 **59,95**

ATELIER « SERVICE PERFECTION »

**SUPER
 SOLIDE!**

20 à 50%

- Ensembles de 8 roues
- Ensembles de roulements à billes

Venez faire vérifier les roues et les roulements à billes de vos patins!

On a le sport dans la peau
BERNARD TROTTIER
SPORTS

3680, boul. Taschereau
 Greenfield Park
 671-3793

Galeries Normandie
 2798, de Salaberry, Montréal
 331-3340

1830, boul. Hymus
 Pointe-Claire
 694-0240

Immenses stationnements aux 3 magasins!
 La vente se termine le dimanche 25 mai 1997

Personne ne semblait savoir que Montpak utilisait de l'ammoniac

MARCEL LAROCHE

Deux mois après la mort d'un employé de la compagnie Montpak dans des circonstances effroyables, brûlé vif par des vapeurs d'ammoniac, la Commission de la santé et de la sécurité du travail (CSST) ignore toujours pourquoi cette entreprise utilisant des substances dangereuses n'était pas inscrite au répertoire du plan d'urgence de Montréal.

Aussi invraisemblable que cela puisse paraître, c'est en répondant à un appel d'urgence que les pompiers de Montréal ont appris avec stupéfaction la présence d'ammoniac sous pression dans cette usine de transformation des viandes.

Ces deux éléments intriguent au plus haut point le coroner investigateur, Paul-G. Dionne, chargé de faire toute la lumière sur le décès d'Herculano Froias, un employé de la Montpak retrouvé sans vie au sous-sol du 4293, rue Hogan.

Dans un rapport préliminaire préparé par la CSST, on indique clairement qu'une fuite d'ammoniac survenue vers 15 h 55 le 21 mars, au moment du changement de quart de travail, a entraîné l'évacuation en catastrophe d'une vingtaine d'employés.

L'incident qui aurait dû normalement se dérouler sans anicroche a tourné au drame, Froias s'étant retrouvé prisonnier au sous-sol de l'édifice envahi par des vapeurs d'ammoniac. Comble du malheur, tous les soupiraux du sous-sol étaient protégés par des barreaux métalliques.

Malgré les efforts désespérés de ses compagnons de travail, l'homme de 33 ans est mort sous leurs yeux, brûlé vif par les vapeurs d'ammoniac.

De l'avis du coroner, le drame provoqué par le bris accidentel d'un tuyau transportant cette dangereuse substance aurait facilement pu faire plusieurs victimes, la plupart des employés de la Montpak n'étant pas au courant de l'existence des trois sorties de secours.

Depuis, la CSST a forcé l'usine à apporter plusieurs correctifs à ses installations avant de pouvoir reprendre ses activités.

Quant à la Régie du bâtiment du Québec qui y a mené sa propre inspection, il semble qu'elle n'était pas au fait que la compagnie Montpak utilisait de l'ammoniac dans le procédé de transformation des viandes.

Même son de cloche au Service de la prévention des incendies de Montréal qui a appris la présence d'ammoniac en se rendant sur les lieux du drame.

Plusieurs autres expertises sont attendues avant que le coroner Dionne puisse rendre son rapport final, ce qui pourrait prendre encore plusieurs semaines.



La A8 redonne à la voiture de luxe ses lettres de noblesse.

Notre mission : redéfinir l'élite des berlines de luxe européennes. Notre solution : la révolutionnaire Audi A8 au puissant moteur V8. Avec la première coque en aluminium au monde, une carrosserie en alliage d'aluminium, des coussins gonflables* pour passagers avant et arrière et la traction intégrale quattro[®]. Plus légère, plus robuste, plus agile que toutes les autres, la Audi A8 ouvre une nouvelle ère. Allez voir votre concessionnaire Audi.



La Audi A8.

Composez le 1 800 367-AUDI pour l'emplacement du concessionnaire Audi le plus près de chez vous.

* Deux coussins gonflables, système de retenue supplémentaire. Attachez toujours votre ceinture de sécurité. « Audi », « quattro » et l'emblème formé des quatre anneaux sont des marques déposées de AUDI AG.

« A8 » est une marque de commerce de AUDI AG. Pour en savoir plus long sur Audi, composez le 1 800 367-AUDI ou consultez notre site web : www.audi.com.

Médecin accusé de manquements envers six patients

LILIANNE LACROIX

Accusé d'avoir fait des actes relevant de l'incompétence ou du manque d'éthique dans son traitement de six patients, le docteur Jean-Noël Poilly doit affronter le comité de discipline.

Au milieu d'accusations techniques, il s'en trouve qui relèvent d'événements presque loufoques.

Ainsi, le 12 mars 1994, dans le cas d'un patient décédé où son intervention est remise en cause, le docteur Poilly, du centre hospitalier Brome-Missisquoi-Perkins, à Sutton, se rend au salon funéraire où est entreposé le corps. Il prélève le cœur, qui se trouve dans un sac contenant des viscères, et procède au prélèvement chirurgical de polypes intestinaux à même les viscères. Selon la plainte, cette opération inusitée a pour but « d'établir ultérieurement un diagnostic présomptif

comme quoi son patient était décédé d'un problème cardiaque ». Le spécialiste comptait ainsi « limiter l'autopsie à ces seules pièces, plutôt que de faire transférer dans un centre hospitalier le corps et tous les viscères de son patient afin d'obtenir une expertise complète sur les causes du décès ».

On reproche en effet au médecin d'avoir omis d'intervenir rapidement trois jours plus tôt après l'ablation de la vésicule biliaire du patient et alors que celui-ci présentait une chute importante d'hémoglobine et de tension.

Le patient, qui est mort quelques heures plus tard, avait d'ailleurs présenté un saignement artériel abondant d'origine imprécise qui aurait dû alerter le médecin.

Dans le cas d'un autre patient souffrant d'une inflammation compliquée du pancréas, le docteur Poilly se serait opposé au transfert dans un centre montréalais mieux équipé pour mener les investigations. Non content d'opposer un refus, il entreprenait de décourager totalement le patient et son épouse de souscrire à cette suggestion de trois méde-

cins, affirmant que le voyage « allait tuer le patient, que 10 % des malades présentant les mêmes symptômes mouraient » et que, lors d'un transfert similaire vers Sherbrooke, un « patient en était mort ».

Pour conclure le tout, le médecin discréditait ses confrères avec « des propos déplacés comme quoi ils n'étaient que des 'généralistes', contrairement à lui-même qui détient trois fellowships ».

Le syndicat reproche au médecin d'avoir alors « trompé son patient et sa conjointe ».

Les autres accusations sont plus techniques. Ainsi, en juin 1994, il aurait négligé de procéder aux évaluations nécessaires avant de pratiquer notamment une opération à l'estomac chez une patiente. Il aurait alors effectué deux interventions simultanées qui augmentaient les risques, puis aurait refusé le transfert malgré la présence d'une inflammation causée par une perforation de l'oesophage.

En février 1993, il a procédé chez une patiente à une colostomie (création d'un anus artificiel) sans avoir fait de lavement baryté.

Il a ensuite négligé le suivi qui s'imposait et ce, malgré la diminution du débit urinaire chez cette patiente diabétique et ayant déjà subi un infarctus.

Enfin, il procédait intempestivement à des interventions chez deux autres patients sans avoir terminé les tests préalables. Dans un cas, il omettait d'ailleurs d'effectuer une biopsie malgré la présence d'une masse potentiellement cancéreuse.

Gestes de nature sexuelle ?

Une plainte pèse aussi sur le médecin montréalais Djavad Zamanzadeh, qui aurait fait des gestes de nature sexuelle à l'égard d'une patiente qui le consultait pour des problèmes conjugaux.

Le médecin aurait fait ces attouchements injustifiés aux épaules, seins, jambes, cuisses et fesses de cette patiente tout en lui tenant des propos inappropriés lors de quatre séances de consultation se déroulant en octobre 1980 à son cabinet.

Les auditions dans cette cause reprendront lundi.

Infirmier radié pour avoir agressé des patientes

LILIANNE LACROIX

Après avoir admis sa culpabilité aux accusations d'avoir eu des relations sexuelles avec des patientes psychiatriques du centre hospitalier Antoine-Labelle à l'Annonciation, l'infirmier Roger Lefebvre a été radié pour une période de 24 mois.

Le comité de discipline de l'Ordre des infirmières et infirmiers lui défend de plus, et ce de façon permanente, toute pratique en santé mentale et en psychiatrie, que ce soit en milieu hospitalier, communautaire ou dans le privé.

Le petit manège illicite de l'infirmier s'est répété à de multiples reprises. Ainsi, en 1993, l'infirmier avait des relations sexuelles avec une patiente au domicile de celle-ci. De janvier 1995 à avril 1996, deux patientes étaient à nouveau victimes de l'infirmier, qui profitait de leur passage dans son bureau pour faire des gestes à caractère sexuel.

De novembre 1995 à janvier 1996, il récidivait avec une autre patiente, en se permettant à nouveau des gestes à caractère sexuel en plus d'avoir avec elle des relations sexuelles dans son bureau et à son domicile.

Des problèmes d'argent...

Par ailleurs, une infirmière du centre hospitalier Rouyn-Noranda, Lucie Vézina, se retrouve devant ses pairs, accusée d'avoir profité de sa situation pour obtenir des avantages financiers de la part d'une usagère, hospitalisée en psychiatrie.

Entre le 6 mai et le 6 juin 1996, l'infirmière aurait utilisé le statut privilégié de la patiente en milieu bancaire pour régler ses problèmes financiers. On lui reproche aussi d'avoir exercé, au mois d'août, « des pressions sur la malade pour obtenir de celle-ci des avantages personnels », causant ainsi des préjudices à sa santé mentale déjà fragile.

Mme Vézina allait même jusqu'à contracter, par l'entremise de la patiente, un emprunt personnel au conjoint de celle-ci.

Puis, en septembre, elle aurait harcelé la malade pour obtenir les documents de reconnaissance de la dette contractée à son conjoint.

Entamées à la mi-avril, les auditions se poursuivront à Rouyn-Noranda les 7, 8 et 9 juillet.

Présumé sorcier lynché au Mali

Agence France-Presse
BAMAKO, Mali

Un ressortissant nigérien, accusé d'avoir rétréci par sorcellerie le sexe d'un jeune homme à Kayes (ouest du pays), a été lynché puis brûlé vif lundi par une foule en colère, rapportait hier l'Agence malienne de presse et de publicité (AMAP), citant la police.

Après ce meurtre, plusieurs petits restaurants et maisons appartenant à des Haoussa, une des principales ethnies du Niger, ont été saccagés et incendiés par la foule déchaînée dans la ville.

Des témoins ont affirmé que le jeune Kayésien avait rencontré le « jeteur de sort » nigérien, qui lui avait tendu la main au passage. Après lui avoir serré la main, le jeune homme s'était aperçu que son pénis avait « disparu », et avait appelé au secours.

Attrapé par une foule furieuse arrivée sur les lieux, l'homme a été lynché avant d'avoir pu s'expliquer.

Depuis plusieurs jours déjà, conclut l'agence, des rumeurs persistantes circulaient à Kayes sur l'arrivée de « rétrécisseurs » de sexe dans la ville.

VOTRE VÉHICULE VA SE FÂCHER SI VOUS ALLEZ AILLEURS

FREINS AVEC GARANTIES



FREINS AVANT :

Plaquettes garanties à vie.

Pièces et main-d'œuvre garanties 1 an.

Remplacement des plaquettes avant par des garnitures AC Delco.

Vérification des étriers, du maître-cylindre et des freins arrière.

Ajustement du niveau d'huile.

119^{95\$}

UN PRIX SANS MAUVAISES SURPRISES



Service Goodwrench

Votre véhicule l'exige



Ces offres s'appliquent à la plupart des voitures et camionnettes GM. Prix en vigueur jusqu'au 31 décembre 1997. TPS et TVQ en sus. Voyez votre concessionnaire GM Service Goodwrench pour plus de détails. Le concessionnaire peut vendre à prix moindre.

Pour connaître votre concessionnaire GM Goodwrench le plus près, composez sans frais : 1 800 463-7483.

« Nous volons présentement à une altitude de 3 pieds au-dessus du sol »

Nous n'avons jamais renoncé à l'expertise que nous avons acquise dans le domaine de l'aéronautique. Encore aujourd'hui, c'est pourquoi notre modèle 9000 CS propose une performance capable de soulever l'enthousiasme du conducteur le plus blasé. Alliant à la fois puissance, sécurité exemplaire et tenue de route exceptionnelle, la Saab 9000 CS est considérée comme un véhicule de classe mondiale.

La SAAB 9000 CS 1997

37 100\$**

499\$/mois* - bail 36 mois

Garantie 4 ans/80 000 km

Phares antibrouillard avant et arrière

Freins à disque aux quatre roues et ABS

Volant à réglage télescopique

Sièges chauffants

Rétroviseurs extérieurs chauffants

Antivol avec télédéverrouillage

Assistance routière



Transport, taxes et immatriculation en sus. * Paiements basés sur un bail de location de 36 mois selon le PDSF de la SAAB 9000 CS 1997. Versement initial de 4 425 \$ ou échange équivalent, premier versement de 499 \$ et dépôt en garantie remboursable de 475 \$ requis à la signature. Frais de 8 \$ par kilomètre applicables après 60 000 km. Sujet à l'approbation du crédit. Voyez votre détaillant SAAB pour un plan de location qui tienne compte du versement initial et des mensualités convenant à votre budget. ** PDSF. Le détaillant peut vendre à prix moindre.

Saturn Saab Isuzu de Blainville
249, boul. Seigneurie Ouest
Blainville
Tél. : 437-6317

Bourassa Saturn Saab Isuzu
1615, boul. St-Martin Est
Laval
Tél. : 385-9191

Saturn Saab Isuzu de Brossard
5950, boul. Marie-Victorin
Brossard
Tél. : 672-2500

Décarie Saturn Saab Isuzu
6100, boul. Décarie
Montréal
Tél. : 342-2222
(Coin Van Horne)

Gravel Saturn Saab Isuzu
1, place Ville-Marie, bureau 11 180
Montréal
Tél. : 861-2000
(Angle Cathcart et McGill College)

Saturn Saab Isuzu de Terrebonne
705, boul. Des Seigneurs
Terrebonne
Tél. : 964-1374

Mondial Saturn Saab Isuzu
9415, rue Papineau
Montréal
Tél. : 385-7222
www.autolinq.com/mondial

West Island Saturn Saab Isuzu
10 333, boul. Gouin Ouest
Roxboro
Tél. : 684-3161

Saint-Laurent rejette l'idée de partition

MARIE-CLAUDE MALBOEUF

La foule des partitionnistes continue de grandir devant les hôtels de ville de l'ouest de l'île de Montréal. Hier, quelques centaines de militants avaient jeté leur dévolu sur Saint-Laurent, avec les dernières déclarations de Jacques Parizeau comme nouvel argument de vente.

Fidèle à leur attitude du mois dernier, le maire Bernard Paquin et 13 de ses 14 conseillers ont toutefois rejeté l'idée de se séparer du reste de la province si le Québec fait sécession. Malgré que l'assistance défendait une position plus radicale — la conseillère Yvette Biondi a même été huée lorsqu'elle a dit être contre un geste aussi extrême que la partition — le conseil s'est contenté d'afficher son attachement au Canada ainsi que de demander aux gouvernements de protéger les droits de leurs citoyens et de favoriser la tolérance et la réconciliation nationale.

Le conseiller Jean René Taschereau a malgré tout refusé de voter et a même quitté la salle pour ne pas être obligé. « Ce n'est pas mon mandat de me prononcer sur cette question et ce serait manquer de respect envers les gens que je représente, a-t-il affirmé en entrevue. Si je voulais faire de la politique constitutionnelle plutôt que municipale, je me présenterais à d'autres élections. S'il y a un autre référendum, je crois que ce sera à mes électeurs de faire leur choix dans l'isoloir. »

Seuls deux autres conseillers francophones, Pierre Lambert et Ronald Moreau, ont indirectement manifesté un certain malaise, en votant pour la résolution, mais en leur « nom personnel » uniquement.

Maman, j'ai raté l'aéroport !

Associated Press
CORPUS CHRISTI, Texas

Le pilote d'un Boeing 737 de la Continental Airlines a confondu une piste d'atterrissage utilisée lors de la Seconde Guerre mondiale avec l'aéroport international de Corpus Christi (Texas).

C'est finalement après trois heures d'attente que les 59 passagers et les membres de l'équipage, sains et saufs, ont été transférés dimanche matin par bus jusqu'au bon aéroport.

« Il s'agit d'une erreur d'appréciation du pilote », a indiqué Ray Scippa, porte-parole de Continental Airlines. « La chose est certes peu habituelle, mais cela pouvait arriver et c'est d'ailleurs ce qui s'est produit », a-t-il ajouté.

L'avion a atterri sur la piste de Cabaniss Field, située à 7 km de l'aéroport international. Fermée depuis 1958, cette piste est encore utilisée parfois pour des entraînements de l'US Navy.

« La piste était plus cabossée que d'habitude. C'était bizarre et ça secouait beaucoup », a témoigné le petit Stephen Godfrey, 9 ans.

BONI D'INTÉRÊT DE
0,75%
LA PREMIÈRE ANNÉE

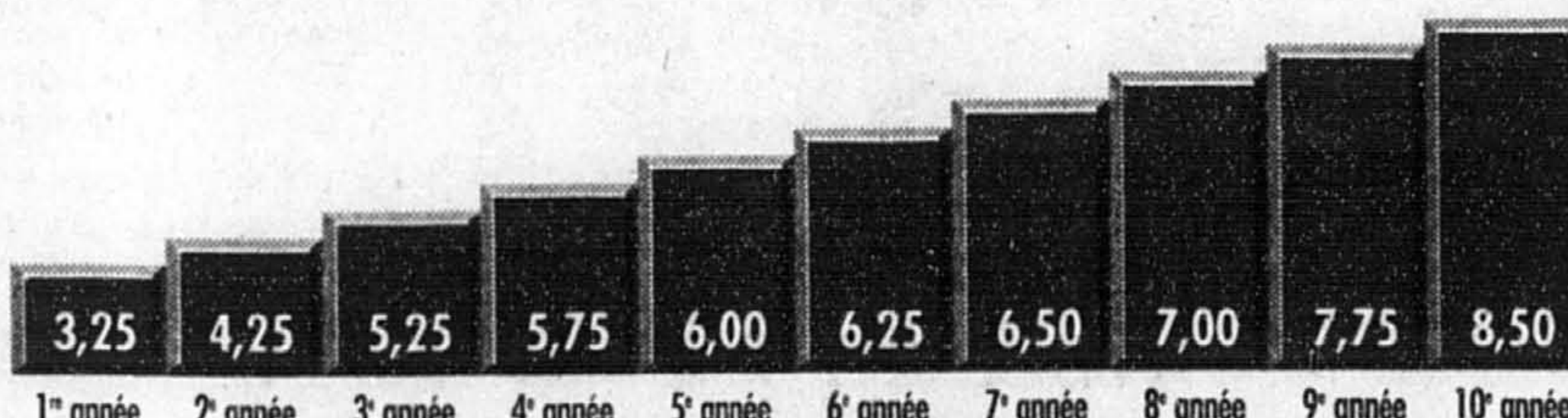
Fini les incertitudes.

Achetez des Obligations d'épargne du Québec.

LES FLUCTUATIONS ACTUELLES DU MARCHÉ VOUS INQUIÈTENT?
VOUS VOULEZ QUE VOTRE PLACEMENT SOIT À L'ABRI DE TOUT RISQUE?
VOUS AIMEZ POUVOIR DISPOSER DE VOTRE ARGENT EN TOUT TEMPS?
VOUS VOULEZ DES RENDEMENTS ENCORE PLUS INTÉRESSANTS?

Les Obligations d'épargne du Québec ont tout ce qu'il vous faut. Avec leurs taux minimums garantis pendant dix ans, elles vous procurent cette tranquillité d'esprit que les investisseurs avisés recherchent.

Boni d'intérêt de 0,75 %* la première année si vous appelez Placements Québec au plus tard le 14 mai 1997. Ceci portera le taux applicable sur vos Obligations d'épargne du Québec à 4% JUSQU'AU 31 MAI 1998.



Taux moyen pour dix ans: 6,04%**

*Le ministre des Finances peut mettre fin au boni en tout temps.
**Sur la base du taux annuel moyen composé pour la période de dix ans.

APPELÉZ PLACEMENTS QUÉBEC DU LUNDI AU VENDREDI, DE 8 h À 20 h, ET LES SAMEDIS JUSQU'AU 31 MAI, DE 9 h À 17 h

Un agent d'investissement se fera un plaisir de répondre à vos questions. Placements Québec met à votre disposition ses formulaires d'adhésion dans plus de 1 000 bureaux de poste corporatifs ainsi que chez **Communication-Québec**.

1 800 463-5229

PLACEMENTS QUÉBEC

Notre intérêt à tous
<http://www.placementsqc.gouv.qc.ca>

LES OBLIGATIONS D'ÉPARGNE DU QUÉBEC

Québec

Étude sur la sécurité des personnes âgées en résidence

PIERRE APRIL
de la Presse Canadienne, QUÉBEC

Les ministres de la Santé et du Travail, MM. Jean Rochon et Matthias Rioux, attendent les conclusions d'une étude menée par deux groupes de fonctionnaires distincts avant de répondre aux recommandations du coroner Cyrille Delage sur la mort de neuf personnes dans une résidence pour personnes âgées, il y a 18 mois.

Le rapport de coroner, signé le 4 décembre 1995, a été remis au ministre de la Santé au début de l'année 1996. Il contenait une vingtaine de recommandations sur la sécurité des personnes âgées vivant dans des centres d'hébergement publics et privés.

Dans son rapport, M. Delage s'interrogeait ouvertement sur les mesures prises par l'État afin d'assurer la sécurité des pensionnaires de ces établissements. « Peut-on tolérer encore bien longtemps que nos aînés puissent finir leurs jours dans des locaux d'habitation qui souvent ne rencontrent pas tous les critères de sécurité auxquels ils ont droit? » demandait-il.

Hier, en répondant aux questions du porte-parole de l'opposition, Pierre Paradis, le ministre Rochon a indiqué qu'il allait regarder en détail « où on en est rendu dans ce dossier, ce qui a été fait et quels seront les plans pour ce qui n'a pas encore été fait ». Il a ensuite promis d'agir dans les meilleurs délais.

De son côté, le ministre Rioux, responsable de la sécurité dans les habitations et les édifices publics, a dit avoir été saisi de cette question et que son ministère était effectivement « à revoir toutes les normes, les critères et les façons de travailler ».

M. Rioux a parlé d'un groupe de travail qui oeuvre présentement en collaboration avec des gens du ministère de la Santé et des Services sociaux et qui s'affaire « à revoir toutes nos méthodes et à garantir la sécurité dans les édifices publics ».

« La Régie du bâtiment, a-t-il précisé, a demandé à toutes ses directions régionales de transmettre toute l'information reliée à la sécurité dans les édifices publics, y compris les hôpitaux et les établissements du réseau de la santé. On va compiler toutes les informations et lorsqu'on les aura toutes en mains. Ça nous fera plaisir de les rendre publiques. »

Tout comme son collègue de la Santé, M. Rioux a promis que cela se fera aux cours des prochaines semaines.

Objection au dépôt du rapport d'analyse sanguine au procès d'un policier

Presse Canadienne
THETFORD MINES

Me Michel Dussault, l'avocat de l'agent Serge Perron, de la sûreté municipale de Thetford Mines, s'est opposé hier à ce que la Couronne dépose en preuve le rapport d'analyse sanguine de son client alors que son procès pour conduite avec facultés affaiblies débutait au palais de justice de Thetford Mines.

Me Dussault estime que les policiers de la SQ, qui ont sommé l'agent Perron de se soumettre à une analyse sanguine à la suite d'un accident de la route dans lequel il a été impliqué le 4 juillet 1996, n'avaient pas en main des motifs suffisants de croire que, dans les deux heures précédentes, son client avait conduit un véhicule alors que ses facultés étaient affaiblies.

Le procureur de la Couronne, Me Claude Melançon, a répliqué en arguant que les policiers avaient respecté toutes les exigences de la loi pour l'analyse sanguine puisque, d'après la preuve circonstancielle qu'ils détenaient et aussi les déclarations de témoins civils et les renseignements communiqués par leur confrère, ils pouvaient croire que l'accusé avait commis une infraction à l'article 253 du Code criminel.

Le juge Roch Lefrançois, de la Cour du Québec, a pris le tout en délibéré et fixera, vendredi, la date à laquelle il statuera sur l'objection et lors de laquelle se poursuivra également le procès de Serge Perron.

L'agent Perron, qui est suspendu sans solde depuis plusieurs mois pour des raisons administratives à la suite de cette affaire, risque très gros s'il est trouvé coupable. Il s'agirait alors d'une deuxième infraction à son dossier, lui qui a plaidé coupable à une accusation de vol d'essence en 1993 et a bénéficié d'une absolue conditionnelle assortie d'une ordonnance de probation de trois mois.

HAUSER M.
Des meubles conçus pour vous faire sortir de la maison
(à des prix qui vous feront plaisir)

Maintenant à Montréal

Vaste sélection de bacs, statues de jardin, vaisselle en acrylique et accessoires d'extérieur exclusifs

Des centaines de modèles et de choix de finis

Achetez directement du fabricant et économisez.

Osier • Rotin • Fer forgé • Aluminium coulé • Meubles de patio • Lits
Tabourets de bar • Brown Jordan

Hauser vous offre la gamme la plus complète et la plus vaste de meubles d'extérieur. Des centaines de modèles, de finis et de tissus. Tout est possible lorsque vous achetez directement de ceux qui fabriquent les meubles. Achetez directement du fabricant et économisez.

LA COMPAGNIE HAUSER
Nouveau magasin à Montréal
4830, boul. Saint-Jean
(Plaza Saint-Jean - Pierrefonds)
620-1310

Fabricant de meubles de qualité depuis plus de 40 ans

• Mississauga • Richmond Hill • London • Burlington • Waterloo • Ottawa

BALLY

Solde d'anniversaire

Profitez d'économies irrésistibles sur des chaussures, des sacs à main, des vêtements plein air et des accessoires en cuir pour elle et lui.

Dès aujourd'hui et jusqu'au dimanche 1^{er} juin.

	prix initial	prix ponile de vente	solde
Chaussures habillées pour hommes	De 275 à 410 \$	De 199 à 299 \$	De 99 à 229 \$
Chaussures tout-aller pour hommes	De 185 à 290 \$	De 139 à 209 \$	De 59 à 159 \$
Chaussures habillées pour dames	De 180 à 375 \$	De 129 à 259 \$	De 79 à 199 \$
Chaussures tout-aller pour dames	De 180 à 240 \$	De 119 à 169 \$	De 59 à 99 \$

CENTRE DE LIQUIDATION, PLACE MONTRÉAL TRUST
1500 AV MCGILL COLLEGE, MONTRÉAL QC H3A 3J5
(514) 499-9766

TOUS LES MODÈLES ET COULEURS SONT OFFERTS EN QUANTITÉ LIMITÉE. MAGASIN TOT ET SOUVENT POUR BÉNÉFICIER D'UN MEILLEUR CHOIX. NOUS ACCEPTONS VISA MASTERCARD ET AMERICAN EXPRESS.

TANT QU'À LE FAIRE... FAITES-LE BIEN.



Si vous possédez une voiture, un camion ou une mini-fourgonnette Chrysler, nous savons exactement quoi faire pour que votre véhicule roule longtemps. Alors, laissez-nous le traiter aux petits soins grâce à notre Service Cinq étoiles Chrysler.

Vidange d'huile et remplacement du filtre

19⁹⁹\$

Taxes en sus.
Frais en sus pour moteurs diesels et véhicules importés.

- Comprend jusqu'à 5 litres d'huile de qualité supérieure Mopar et un filtre à huile Mopar de qualité pour votre véhicule Chrysler
- Vérification du niveau de tous les liquides
- Renseignez-vous au sujet de notre garantie Cinq étoiles Chrysler
- Vérification du filtre à air, des tuyaux, des courroies d'entraînement, des balais d'essuie-glace, des amortisseurs et des jambes de suspension, du système d'échappement, des pneus, des phares et feux
- «PRÊT À L'HEURE PROMISE... OU RIEN À DÉBOURSER!»

Inspection tranquillité d'esprit

19⁹⁹\$

Taxes en sus.

- C'est le moment de préparer votre voiture pour le printemps! À l'achat d'un service de vidange d'huile et remplacement du filtre, nos techniciens Chrysler effectueront ce qui suit :
- Permutation des quatre pneus
 - Vérification des freins avant et arrière
 - Vérification du système d'échappement - Silencieux, convertisseur catalytique, tuyaux, joints d'étanchéité du collecteur d'échappement, supports et colliers de serrage
 - Vérification du niveau de tous les liquides
 - Vérification du niveau d'antigel
 - Vérification sous pression, vérification des conduits et colliers de serrage, de la pompe à eau, du radiateur, du ventilateur débrayable/ventilateur électrique
 - Vérification et réglage des courroies d'entraînement du moteur
 - Vérification de l'état et de la concentration du liquide de refroidissement
 - Vérification du circuit électrique - Batterie, essuie-glace, lave-glace, klaxon, feux et phares et nettoyage des bornes
 - Vérification de la suspension - Amortisseurs, jambes de suspension, éléments de la direction assistée, tuyaux et timonerie de direction
 - Essai routier et rapport des résultats

★ Techniciens formés par Chrysler ★ Pièces de rechange Mopar
★ Service et commodité ★ Attention et courtoisie ★ Prix concurrentiels

DES GENS EXCEPTIONNELS.
UN SERVICE EXCEPTIONNEL.
CHEZ LE CONCESSIONNAIRE CHRYSLER DE VOTRE RÉGION

65^e congrès de l'ACFAS

Les cégépiens se protègent en amour

Plus de quatre cégépiens sur cinq ont utilisé la contraception au moment de leur première relation sexuelle

MATHIEU PERREAULT
TROIS-RIVIÈRES

Plus de quatre cégépiens sur cinq ont utilisé la contraception au moment de leur première relation sexuelle, alors qu'ils n'étaient que 50 % à se protéger voilà dix ans.

Le condom arrive en tête, 56 % l'ayant utilisé pour la première ex-

périence, suivi d'un mélange de contraception orale et de préservatifs (14 %) et de la seule pilule anticonceptionnelle. « Les garçons semblent prendre leurs responsabilités », se réjouissait hier la sexologue Annie Fugère, en présentant à des congressistes de l'ACFAS les résultats de l'étude menée auprès de 2120 cégépiens ayant déjà perdu leur virginité. « Ou alors, les filles font provision de condoms et convainquent leurs partenaires. »

Le risque de grossesse double à 15 % chez ceux qui ne se sont pas

protégés lors de leur première relation, par rapport à ceux qui ont utilisé la contraception. Ceux qui s'étaient protégés avaient perdu leur virginité à 16 ans plutôt qu'à 15.

« Nous pouvons attribuer ce succès auprès des jeunes aux campagnes médiatiques et de sensibilisation », soutient Joanne Otis, professeur à l'Université du Québec à Montréal, qui supervisait l'enquête. « Avec les coupes dans le secteur de la santé, je ne sais pas si nous pourrions continuer à mainte-

nir l'attrait de la contraception. Voilà dix ans, les Américains nous enviaient notre taux très bas de grossesses adolescentes, qui tournait autour de 32 pour mille. Il est toujours bas, mais a augmenté d'une demi-douzaine de points. »

Ceux qui avaient pris leurs précautions contrôlent mieux leurs pulsions sexuelles, et planifient davantage leurs relations. Plus des trois quarts des cégépiens interrogés avaient déjà eu une relation sexuelle.

Les ados réfléchissaient au référendum

Une bonne part des élèves du secondaire ont participé à leur manière au référendum d'octobre 1995 en organisant dans leurs écoles des consultations dont le taux de participation dépassait 80 %, selon une étudiante à la maîtrise en administration scolaire de l'université Laval. Brigitte Bernier, qui présentait hier ses travaux au congrès de l'ACFAS, a constaté que dix des 15 écoles de la région de Québec qu'elle a pressenties ont organisé des mini-référendums, à l'instigation des élèves, alors que deux autres ont vu la direction interdire une telle activité.

Parents éduqués, enfants studieux

MATHIEU PERREAULT
TROIS-RIVIÈRES

Les enfants dont les parents ont un diplôme post-secondaire fréquentent le cégep ou l'université trois fois plus souvent que ceux dont papa et maman n'ont pas terminé le secondaire.

Les enfants des diplômés universitaires sont de plus en plus les grands bénéficiaires de l'accès aux études supérieures. « Dans ce sous-groupe, les études post-secondaires sont plus fréquentes chez la génération des 26-35 ans que chez les 46-55 ans, alors que les enfants dont les parents n'ont pas terminé le secondaire sont moins nombreux à terminer un diplôme post-secondaire chez la plus jeune génération que chez la plus vieille », souligne Patrice de Broucker, chercheur à Statistique Canada, qui parlait hier de « polarisation de l'éducation » en présentant ses travaux au 65^e congrès de l'ACFAS.

Les répondants de la cohorte plus âgée atteignent plus fréquemment un niveau de scolarité plus élevé que leurs parents que les plus jeunes, 60 % contre 50 %. « Il est normal que le taux de mobilité as-

sendante de l'instruction baisse à mesure que s'accroît la scolarité », remarque M. de Broucker, qui a analysé des données de 1994. « La mobilité est très forte au niveau équivalent au cégep. D'ailleurs, cette institution québécoise a une bonne part dans l'augmentation de la scolarité. »

Au sein d'un groupe ayant atteint le même degré de scolarité, les répondants ont un meilleur niveau de vie si leurs pères étaient plus instruits. Les diplômés universitaires nés de pères ayant un diplôme post-secondaire affichent un score socioprofessionnel de 49,8 sur 62 à l'échelle de Blishen, contre 39,3 pour les enfants de décrocheurs du secondaire. « Le diplôme ne suffit pas, il faut encore s'en servir grâce à des réseaux de contacts, plus fournis quand la famille est plus éduquée. Profiter d'un endettement réduit est également avantageux. »

Voilà un mois, Statistique Canada dévoilait une étude montrant que les enfants des familles appartenant au cinquième le plus riche de la population réussissent mieux que ceux qui appartiennent au cinquième le plus pauvre.

La sève livrée aux micro-ondes

Les acériculteurs devraient utiliser le four à micro-ondes pour produire sirop, tire et beurre d'érable. C'est du moins ce que propose une équipe de la faculté des sciences alimentaires de l'université McGill, qui présentait hier des travaux commandités par l'Association des producteurs acéricoles. La sève chauffée dans un four à micro-ondes résidentiel a atteint une qualité supérieure à la moyenne des produits sur le marché, en 50 à 70 minutes contre plusieurs heures pour le chauffage traditionnel. « Les micro-ondes éliminent le surchauffage et la caramélisation », indique Valérie Orsat, associée de recherche. L'équipe envisage une solution hybride pouvant inclure le filtrage par osmose inverse, les coûts des fours à micro-ondes industriels étant faramineux.

La moitié des adolescentes veut maigrir

La moitié des élèves du secondaire veulent maigrir et 19 % d'entre elles ont déjà jeûné dans ce but, révèle une étude présentée hier par la professeure Lyne Mongeau, de

l'Université de Montréal. L'enquête qui regroupait 1290 élèves francophones des secondaires 1, 3 et 5, montre que 15 % des garçons veulent aussi maigrir, mais qu'ils ne sont que 9 % à avoir jeûné. 46 % des garçons et 61 % des filles ont déjà tenté la technique du saut de repas, alors qu'environ le quart des élèves ont suivi des régimes, peu importe leur niveau. Parmi ceux qui désiraient perdre le plus de poids (deux unités sur une échelle de dix), 27 % des garçons et 35 % des filles étaient susceptibles de développer des troubles d'alimentation.

Les agriculteurs sont stressés

Plus de 45 % des agriculteurs et 60 % des agricultrices s'estiment moyennement ou beaucoup stressés, selon une étude portant sur 730 fermiers québécois, ontariens et du Nouveau-Brunswick, que présentait hier Chantal Viens, professeure en sciences infirmières à l'université Laval. Parmi les fermières, 43 % montraient un indice de santé psychologique précaire et 33 %, excellent, alors que 30 % des hommes affichaient un indice précaire et 38 %, excellent. « Comme l'indice de précarité comprend environ le quart de la population, la

situation des fermiers, et tout particulièrement des femmes vivant de la terre, est préoccupante », indique Mme Viens. Une agricultrice sur cinq estimait sa santé financière précaire, contre 30 % des hommes.

Les syndicats font leurs devoirs

La majorité des syndicats étudient rapports financiers, développements des technologies, taux de chômage et situation des entreprises du même secteur avant de formuler leurs demandes en vue d'une négociation collective. Selon une étude présentée hier par Isabelle Gaétan, étudiante au doctorat en relations industrielles à l'université de Montréal, 33 % des syndicats ne s'appuient que sur les revendications de leurs membres pour élaborer leur plate-forme de négociation, 56 % y adjoignent des analyses techniques et de rentabilité, alors que 3,2 % ne considèrent que ces derniers critères. 80 % de la centaine de syndicats de la Fédération du commerce de la CSN approchés au cours de l'enquête disent se pencher sur la capacité de payer de l'employeur, 69 % sur des rapports financiers, 61 % sur la sous-traitance alors que 87 % décortiquent les conditions de travail d'employés du même secteur qui sont syndiqués à la CSN.

EN BREF

DES SUPER AUBAINES SUR LES APPAREILS !

BUREAU EN GROS
Articles de bureau • Bas prix d'entrepôt

brother
TÉLÉCOPIEUR
PERSONNEL 190

- Coupe-papier automatique
- Alimentation auto de 10 pages
- 25 compositions abrégées

249\$

32440

SHARP
TÉLÉCOPIEUR UX-256

- Coupe-papier automatique
- Alimentation auto de 20 pages
- 50 compositions abrégées
- Répondeur numérique
- Capacité d'affichage de l'appelant
- Téléphone à haut-parleur

329\$

33995

brother
TÉLÉCOPIEUR 270MC

- Haut-parleur bidirectionnel simultané
- Centre de messages numériques
- Mémoire de 512 Ko
- Modem télécopieur à haute vitesse de 14,4
- 55 compositions abrégées

349\$

36840

SHARP
TÉLÉCOPIEUR MULTIFONCTIONS
UX-1400 À PAPIER ORDINAIRE

- 7 appareils en un : télécopieur, copieur, scanner, imprimante, roc, télécopieur-pc et répondeur
- Capacité de 300 pages
- Alimentation auto de 20 pages
- Mémoire de 512 Ko
- 99 compositions abrégées

599\$

37502

brother
TÉLÉCOPIEUR LASER
MULTIFONCTIONS MFC4550

- 5 appareils en 1 : télécopieur, imprimante, copieur, scanner et télécopieur PC
- Mémoire de 756 Ko expansible jusqu'à 2,5 Mo
- Alimentation auto de 30 pages
- Impression au laser de 600 points/pouce
- Modem télécopieur à haute vitesse de 14,4

1299\$

32445

LOUEZ À PARTIR DE
46,77/MO*
*Ser approximation de crédit - Délai de 36 mois
Louez et reversez par la poste 150 \$ en versements cadencés BUREAU EN GROS. Détails en magasin.

XEROX
WORKCENTRE 250 TRAITÉ À L'USINE

- 5 appareils en un : télécopieur, scanner, imprimante, copieur, modem télécopieur
- Impression et scannage à définition de 300 x 300 points/pouce
- Alimentation auto de 20 pages
- Comprend les logiciels Textbridge PRO OCR et Delrina Win Fax Lite

Notre prix 699 \$
Rabais postal -100 \$
Prix après rabais 599\$

34913

XEROX
COPIEUR N° 1045

- 10 copies/minute
- Alimentation auto de 20 pages
- Alimentation d'appoint de 50 pages

1499\$

37436

NOUS AVONS UN VASTE CHOIX DE TÉLÉCOPIEURS, COPIEURS, TONERS ET CARTOUCHES !

► BROSSARD 6555, boul. Taschereau ► DORVAL 3165, boul. des Sources ► GREENFIELD PARK 3344, boul. Taschereau ► LASALLE 7214, avenue Newman ► LAVAL 1600, boul. le Corbusier / 3055, boul. le Carrefour (carrefour Laval)
► MONTRÉAL 301, St-Antoine ouest (à l'angle de Bleury) / 1035, rue du Marché-Central ► POINTE-CLAIRE 365, boul. Brunswick (derrière Fairview) ► ST-JEAN-SUR-RICHELIEU 1000, boul. du Séminaire
► ST-LAURENT 3660, boul. Côte-Vertu ► ST-LÉONARD 6800, rue Jean-Talon est / 4625, rue Jean-Talon est

HEURES
D'OUVERTURE :
LUN. À VEN. 8 h à 21 h
SAMEDI 9 h à 17 h
DIMANCHE 11 h à 17 h



Bureau en gros est fier
de commander les
Jeux olympiques spéciaux

SITE WEB

http://www.bureauengros.com

ENTREPRISE et ENTREPRISE PLUS sont des marques de commerce de Bureau en gros limitée.

LIVRAISON GRATUITE LE LENDEMAIN
ACHAT MINIMUM DE 50 \$ - RÉGION DU MAGASIN SEULEMENT

POUR COMMANDER Téléphone : 1-800-668-6888
Télécopieur : 1-800-567-2260

BUREAU EN GROS Bureau en gros limitée Les articles peuvent varier des illustrations. ©The Business Depot Ltd. 1997

Une facétie qui coûtera cher...

Agence France-Presse
SAN FRANCISCO

Grâce à un disque-jockey qui n'avait reculé devant rien pour se moquer du président Clinton, des milliers d'automobilistes vont pouvoir franchir gratuitement pendant trois jours le Bay Bridge, un des ponts surplombant la baie de San Francisco.

Cette économie (franchir le pont coûte normalement un dollar) est le résultat d'un règlement judiciaire obtenu à l'issue d'un procès en nom collectif intenté par plus de 30 000 conducteurs coincés dans un gigantesque embouteillage il y a quatre ans.

Le 26 mai 1993, à 8 h 20, Erich Mancow Muller, animateur à la radio locale KSOL-FM, avait, à l'aide de deux camions, bloqué la circulation sur le pont pendant huit minutes afin de se faire couper les cheveux en plein trafic routier. L'embouteillage qui s'en était suivi avait duré plus de quatre heures.

Le « message » derrière cet acte incongru était de se moquer de Bill Clinton, qui s'était fait couper les cheveux à bord de l'avion présidentiel *Air Force One* stationné sur l'aéroport de Los Angeles. Cette coupe de cheveux avait entraîné la fermeture pendant une heure de deux pistes d'atterrissage de l'aéroport et suscité un des mini-scandales qui avaient émaillé les débuts de la présidence Clinton.

* La station de radio KSOL-FM a été contrainte par la justice de verser à Caltrans, l'organisme gérant les ponts et autoroutes de Californie, 1,5 million de dollars: 500 000 \$ pour compenser les péages non perçus pendant les trois jours de gratuité du pont, de mardi à jeudi, 500 000 \$ destinés à des travaux d'amélioration du Bay Bridge et enfin 500 000 \$ pour couvrir les frais de justice.

Colin Jones, porte-parole de Caltrans, souligne que le Bay Bridge est le pont le plus fréquenté au monde et que quelque 275 000 véhicules l'empruntent chaque jour, rapportant plus de 6 millions de dollars par mois.

Erich Muller a quant à lui dû payer une amende de 500 \$ et effectuer plus de 100 heures de travaux d'intérêt collectif. Aujourd'hui, il est disque-jockey dans une radio de Chicago...

Jumet : la police bernée ?

Agence France-Presse
BRUXELLES

Les enquêteurs de l'affaire du pédophile Marc Dutroux, qui fouillent en vain depuis sept mois un terrier de Jumet pour localiser une cache aménagée pour séquestrer des enfants, auraient été bernés par un « mythomane », selon un détenu pédophile mis en cause.

Entendu à l'automne 1996 à sa demande par les enquêteurs, Jean-Paul Raemackers, condamné à perpétuité pour le viol de plusieurs enfants, avait affirmé avoir recueilli des « confidences » de son ex-compagnon de cellule Guy Focant, selon lesquelles ce dernier avait enterré des corps d'enfants à Jumet.

Dans un courrier publié hier par deux journaux belges, Focant, 65 ans, qui purge à Namur une peine de cinq ans de prison pour pédophilie, a vigoureusement récusé ces accusations.

« Raemackers est un mythomane à qui l'on a promis une réduction de peine », a-t-il écrit.

Les fouilles de Jumet, entamées en octobre 1996, n'ont encore donné aucun résultat. Elles doivent reprendre la semaine prochaine.

Transport et préparation inclus



Mystique GS V6

269\$*

Sport 1998

Transmission Automatique

CHATEAU AUTOMOBILE

MERCURY LINCOLN

(514) 331-4020

11885, boul. Laurentien, Montréal
Entre le boul. Henri-Bourassa et le boul. Gouin

- 2,5 L. V6, 24 V
- AM-FM CASSETTE
- CLIMATISEUR
- ROUES ALUMINIUM 15 PO
- TRANS. AUTOMATIQUE
- CONTRÔLE DE VITESSE
- GROUPE ÉLECTRIQUE
- GROUPE SPORT

* Basé sur une location Ford 24 mois, 36 000 km alloués. 8 € de km excédentaire, comptant requis de 3 495 \$ payable dans un an, sans intérêt si payé en entier, en mai 1998. Sur approbation de crédit, transport et préparation inclus. Taxes en sus.



Posséder la voiture de mes rêves avec mon hypothèque...

Qui aurait pensé ?

Vous rêvez d'une superbe décapotable, d'une voiture de l'année, d'une petite coccinelle, d'une deuxième auto pour les enfants ou encore d'une rutilante voiture sport? Avec l'hypothèque Évolutive de la Banque Nationale, vous pouvez utiliser le capital déjà remboursé sur votre prêt hypothécaire afin de réaliser les projets qui vous tiennent à cœur.

Pour concrétiser votre rêve avec l'hypothèque Évolutive, venez rencontrer un de nos conseillers en succursale ou composez le **1 888 TELNAT-1.**

Vous préférez visiter notre site Internet?
<http://www.bnc.ca>




LES AUBAINES DE LA SEMAINE

Cavalier 97

Avec un comptant de 650 \$ ou échange équivalent **237 \$ + tx/mois**
(Pas de surprise, transport et préparation inclus !)

Rég : 15 415 \$

Modèle 4 portes
Sacs gonflables (2)
Freins ABS
Moulores latérales
Système anti-vol PASSlock
stock: 701514

Cavalier Z22 97

Aucun comptant! **237 \$ + tx/mois**
(Pas de surprise, transport et préparation inclus !)

Rég : 15 265 \$

Modèle 2 portes
Sacs gonflables (2)
Adhérens arrières
Freins ABS
Essuie-glace intermittent
Moulores latérales
stock: 701508

Lumina Sedan

Avec un comptant de 3 077 \$ ou échange équivalent **289 \$ + tx/mois**
(Pas de surprise, transport et préparation inclus !)

Rég : 23 225 \$

Modèle 4 portes
Sacs gonflables (2)
Freins ABS
Essuie-glace intermittent
Climatiseur
Radio AM/FM cassette
Volant inclinable
Moteur V6 3.1L
stock: 701993

Financement sur place 3,9%

Cavalier-Lumina-Sedan-Monte Carlo-Achieva
Blazer-Pick up (plume grande cabine) reg. 32 ou 4 roues motrices



9411, avenue Papineau (au nord de la Métropolitaine, tout près de Laval) **384-6380**

Les partisans de Boscoville ont une attitude « réactionnaire » et « d'arrière-garde »

C'est ce qu'affirme le psychologue Pierre Foucault dans un mémoire

MARIE-CLAUDE GIRARD

Le psychologue clinicien Pierre Foucault a fait une sortie percutante, hier soir, dans son mémoire aux audiences publiques des Centres jeunesse de Montréal, qualifiant l'attitude des partisans de Boscoville de « réactionnaire » et « d'arrière-garde ».

Les audiences publiques se poursuivaient hier en présence de plusieurs éducateurs des Centres jeunesse. Des représentants syndicaux des centres d'hébergement, certains fermés depuis quelques années, se sont également fait entendre.

M. Foucault déplore que l'agitation autour de la fermeture de Boscoville ait occulté la disparition prochaine de services aux enfants et aux mères en difficulté. Pour lui, le fond du débat se trouve plutôt du côté de l'approche « juridique et judiciaire des difficultés des jeunes ».

« Comment expliquer que les services aux tout-petits aient été ventilés à travers les points de service sans qu'une seule voix se lève pour dire que la priorité des priorités est le « tout-petit », le très jeune enfant, et sa mère? » demande-t-il dans son mémoire.

Cette dernière préoccupation est partagée en partie par Reinelde Gemme, éducatrice au foyer Chapeau. Elle a rappelé hier l'importance d'intervenir tôt auprès des

parents d'enfants en bas âge et d'assurer un soutien adéquat pour les 3-5 ans en grave difficulté d'adaptation pour faciliter l'entrée à l'école. Faute de ressource, il arrive que ces cas lourds soient envoyés chez les plus vieux, dans les foyers de groupe pour 6-11 ans.

Les employés des Centres jeunesse ne sont pas tous opposés au virage milieu, au contraire. Ils plaident toutefois pour une meilleure planification et des ressources suffisantes. Par ailleurs, une psychoéducatrice de l'ex-centre Marie-Vincent s'est inquiétée de la place faite aux filles de 6-11 ans, une clientèle aux besoins particuliers.

Comme l'avait fait lundi le directeur de l'organisme Les Enfants de l'Espoir Maisonneuve, Paul Vanier, une éducatrice d'Hochelaga-Maisonneuve est venue offrir son aide et son expertise aux Centres jeunesse. Travaillant elle-même « à l'externe », Colette Desjardins estime toutefois que la collaboration entre l'école, les ressources communautaires et les hôpitaux devra être améliorée.

Deux éducateurs du point de ser-

vice Létourneux ont présenté les résultats d'un projet pilote réalisé en 1990. Ils se disent convaincus que le centre de soir peut être très efficace — le virage prévoit en former plusieurs —, mais ils craignent que les employés ne soient pas suffisamment engagés dans la réforme actuelle.

Dans le cadre du projet pilote, des services d'aide de soir et des places en hébergement étaient offerts aux garçons et filles de 6 à 12 ans, le tout assorti de services de réadaptation.

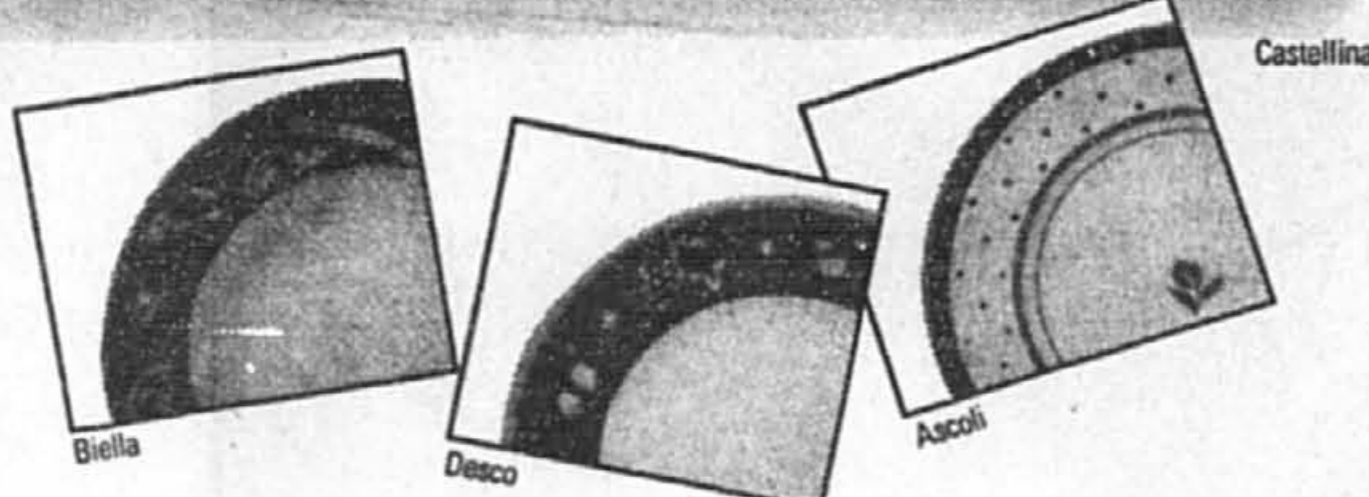
« La souplesse du projet a permis de répondre adéquatement aux besoins des jeunes et de leur famille tout en évitant dans 75 % des cas l'hébergement institutionnel », concluent les auteurs du rapport.

Pour leur part, les représentants de trois syndicats affiliés à la CSN ont réaffirmé leurs exigences, soit le maintien de l'hébergement institutionnel pour tous les jeunes (y compris les mères en difficulté), le maintien de services variés et la baisse du nombre de cas par intervenant.

De son côté, le syndicat des travailleurs de Villa-Notre-Dame-de-Grâce, affilié lui aussi à la CSN, s'est surtout inquiété de la planification du virage et du respect des conventions collectives.



Villeroy & Boch



Le goût méditerranéen

Villeroy & Boch lance une nouvelle collection de porcelaine. Citta e Campagna, ou Ville et Campagne, présente cinq motifs convenant tout autant à la maison en ville, en banlieue ou au refuge campagnard.



BIRKS

JOAILLIERS DEPUIS 1879

SEULEMENT AU 1240, SQUARE PHILIPS 397-2511

POUR PLUS D'INFORMATIONS, COMPOSEZ LE 1-800-682-2622

http://www.birks.com

Le rebelle...

LE PLAISIR DE CHANGER DE VÉHICULE AUX DEUX ANS



Ranger Rebel 97

SEULEMENT

199\$ PAR MOIS

TRANSPORT INCLUS
AUCUN DÉPÔT DE SÉCURITÉ REQUIS



CHOISISSEZ LE PAIEMENT QUI VOUS CONVIENT LE MIEUX

MISE DE FONDS OU ÉCHANGE ÉQUIVALENT	MENSUALITÉ LOCATION 24 MOIS
1 595\$	199\$
675\$	239\$

LOCATION SANS COMPTANT DISPONIBLE

- Moteur de 2,3 L SEFI
- Direction assistée
- Boîte manuelle à 5 vitesses
- Compte-tours
- Banquette divisée 60/40 en tissu
- Service de dépannage 24 heures sur 24

Plus l'ensemble « Jeune Rebelle » sans frais!

- Plateau à ailes saillantes
- Jantes chromées de 15 po
- Pneus P235/60R de 15 po

et la bête



F-150 « XLS » 97

SEULEMENT

249\$ PAR MOIS

TRANSPORT INCLUS
AUCUN DÉPÔT DE SÉCURITÉ REQUIS



- Moteur V6 de 4,2 L de 205 ch — le plus puissant moteur de série dans sa catégorie
- Boîte manuelle à 5 vitesses
- Radio AM/FM stéréo/cassettes
- Boîte de pick-up de 8 pi
- Deux sacs gonflables et dispositif de désactivation côté passager
- Climatiseur
- Freins ABS à l'arrière
- Pare-chocs chromés

Plus l'ensemble « XLS » sans frais!

- Jantes en acier stylisées chromées
- Baguettes de flanc de teinte harmonisée
- Banquette divisée 60/40 en tissu



Commanditaire officiel des Expos de Montréal

Offres d'une durée limitée

CHOISISSEZ LE PAIEMENT QUI VOUS CONVIENT LE MIEUX

MISE DE FONDS OU ÉCHANGE ÉQUIVALENT	MENSUALITÉ LOCATION 24 MOIS
1 995\$	249\$
995\$	289\$

LOCATION SANS COMPTANT DISPONIBLE



Vos concessionnaires Ford et vos concessionnaires Lincoln Mercury



Les photos sont à titre indicatif seulement. Offres applicables sur le Ranger XL 4x2 1997 avec ensemble « Jeune Rebelle » et le F-150 XL 4x2 1997 avec ensemble « XLS ». Première mensualité exigée. Immatriculation, assurances et taxes en sus. Des frais de 0,08 \$ du kilomètre après 36 000 kilomètres et d'autres conditions s'appliquent.

Marcel Béliveau n'est plus sous la protection de la Loi sur la faillite

DENIS ARCAND

Marcel Béliveau n'entend plus à rire.

Vingt-quatre heures après avoir lancé des poursuites pour diffamation totalisant 40 millions, l'homme de *Surprise sur prise* s'est libéré hier en cour de son engagement de présenter une offre de règlement partiel à ses créanciers, en fonction de la Loi sur la faillite. La démarche d'hier, à Longueuil, fait aussi en sorte que M. Béliveau n'est plus sous la protection de la Loi sur la faillite et que ses créanciers peuvent retourner devant les tribunaux, où M. Béliveau les attend avec son nouvel avocat, Claude F. Archambault.

Un syndic avait estimé à au moins 390 000 \$ les dettes personnelles du roi du canular télévisuel, dont 172 000 \$ en impôts sur le revenu. Des arriérés de TPS et TVQ totalisant 487 000 \$ sont des dettes d'entreprise, donc un dossier différent.

M. Béliveau estime désormais avoir les ressources pour se refaire une santé financière et rembourser ses créanciers. Mais il estime aussi avoir les ressources pour combattre les créances qu'il estime excessives ou carrément injustifiées, a indiqué hier en entrevue téléphonique Me Archambault : « Nous examinons les dettes commerciales et les dettes personnelles de mon client. Si on estime qu'on ne doit rien, on contestera devant les tribunaux. »

Par exemple, Réjean Latreille, le jeune homme de 23 ans qui a fait saisir les meubles et la Jeep de M. Béliveau le 3 mars et qui réclame 35 000 \$. « On va le fighter, (le combattre) c'est sûr, c'est lui qui a fait le plus de trouble », a dit Me Archambault.

Réponse de l'avocat de M. La-

treille : « Dans ce cas, il y aura procès », a dit Me Yves Archambault, qui a souligné que malgré leur patronyme commun, « il n'y a pas de lien de parenté » entre lui et son confrère.

Les deux avocats ont ensuite nuancé leur position et gardé la porte ouverte à un règlement à l'amiable.

Claude F. Archambault a indiqué qu'il déposera dès ce matin une requête visant à faire casser l'ordonnance qui a permis à M. Latreille de faire saisir des meubles et une Jeep de M. Béliveau, évalués à 50 000 \$. Il affirme que M. Béliveau a signé une reconnaissance de dette à M. Latreille parce qu'il était victime de « harcèlement ».

M. Latreille a indiqué qu'il reprend ses démarches en cour là où il les a laissées le jour où M. Béliveau s'est placé sous la protection de la Loi sur la faillite, le 5 mars.

M. Latreille a par ailleurs qualifié de « ridicule » la poursuite en diffamation de 17 millions intentée lundi contre lui par M. Béliveau. « C'est un show. Si j'avais 17 millions, est-ce que je ferais tant d'efforts pour récupérer mon petit 35 000 \$? Et de toute façon, tout ce que j'ai dit est vrai : je suis prêt à le répéter n'importe quand. »

L'autre résultat obtenu par la démarche de M. Béliveau hier est qu'il peut retourner aux affaires. S'il faut en croire le document remis en cour, il y a encore des gens qui sont intéressés à s'associer à lui. Plusieurs projets à courte échéance sont évoqués, susceptibles de remettre M. Béliveau à flot.

« Je vais rester dans le monde de la production, cinéma, télé », a-t-il indiqué hier. Finies, donc, les incursions dans les agences de voyage et les hot dogs : « Je vais me contenter de voyager », a-t-il lancé.

Le choix de Michael Schumacher



Speedmaster Automatic four-date, AM/PM, OMCA - depuis 1948

Omega, mon choix -

OMEGA

Le signe de l'excellence



Bijouterie Dominic Ltée

BIJOUTERIE ET MONTRES DE QUALITÉ DEPUIS 1961
6810 boul. St-Laurent, Montréal, (514) 274-8015

Les piétons et les cyclistes oubliés, déplore le maire de Rosemère

JEAN-PAUL CHARBONNEAU

Le maire de Rosemère, Yvan Deschênes, déplore que le ministère des Transports ait complètement oublié les cyclistes et les piétons dans les mesures prises pendant la fermeture du pont Marius-Dufresne, qu'ils sont pourtant passablement nombreux à emprunter.

C'est ce matin que le pont ferme pour une période de six mois. Les automobilistes pourront soit utiliser le train, soit passer par les autoroutes 13 ou 15 ou encore prendre, en passant par Bois-des-Filion, le pont David et aboutir sur le boulevard des Laurentides à Laval.

« Jusqu'ici, dit le maire, le ministère a mis sur pied des mesures pour les automobilistes. Il a fait abstraction d'une partie de la population qui utilise régulièrement le pont à pied ou en vélo, des écoliers et des jeunes travailleurs pour la plupart. »

Il a ajouté que le conseil municipal de Rosemère avait espéré que le ministère irait de l'avant avec un projet de navette évitant ainsi que les piétons et cyclistes ne soient tentés d'utiliser illégalement le pont du Canadien Pacifique tout proche où des accidents graves se sont déjà produits. Des jeunes ont été obligés de sauter dans la rivière pour éviter d'être heurtés par un train.

« La Ville de Rosemère, poursuit le maire, considère donc que la sécurité des piétons et cyclistes est menacée et tiendra le ministère des Transports responsable des conséquences de son inaction. Le ministère doit réviser sa position avant que survienne un événement tragique. »

Laval partage les inquiétudes des autorités de Rosemère et appuie ses revendications.

Un officier de la police de Laval a souligné que le pont du Canadien Pacifique était effectivement très dangereux parce qu'une personne et un train ne peuvent y passer en même temps. « Auparavant, dit-il, ce pont avait deux voies. Il serait donc facile d'y aménager une passerelle pour permettre une circulation pour piétons et vélos. »

Comme c'est le cas du côté de Rosemère, les marchands du Vieux Sainte-Rose qui veulent organiser des événements pour ne pas perdre leur clientèle durant les travaux pourront profiter d'une aide de Québec. Le ministre David Cliche, également député de Vimont, a fait savoir qu'une somme de près de 60 000 \$ était à la disposition de ces commerçants.

Bon pied, bon oeil!

Super vente semi-annuelle de chaussures

25% de rabais

Sur toutes* les chaussures pour femmes, hommes et enfants et sur toutes les chaussures athlétiques

Plus pas de TPS

EATON

5 jours seulement!
Du 15 au 19 mai

*Chaussures Easy Spirit, Rockport et Tommy Hilfinger non comprises. Rabais sur le dernier prix étiqueté. Ces offres ne sont pas en vigueur dans nos magasins de Belloil et Cavendish.

Pour prévenir les morsures de chien

GEORGES LAMON

Chaque année au Québec, on estime à 117 000 le nombre de morsures, en majorité mineures, causées principalement à des enfants, surtout des fillettes, par des chiens mâles de leur entourage.

Ainsi, à l'hôpital Sainte-Justine, pour 1996 et les premiers mois de 1997, on a dénombré 138 cas, dont 15 % ont nécessité une hospitalisation. En 1996, il y a eu 90 cas à l'hôpital de Montréal pour enfants, dont quatre ont été hospitalisés.

Pourtant, selon le vétérinaire Michel Pépin, de l'Académie de médecine vétérinaire et membre de Zoothérapie Québec, si les pit-bulls ont si mauvaise réputation c'est en particulier parce que leurs morsures font le plus de dommages. Il n'en reste pas moins que toutes les races de chiens peuvent mordre. Il importe donc de se méfier et de prendre les précautions nécessaires.

Le docteur Pépin a en outre indiqué que l'Académie de médecine vétérinaire publiera en juin un ré-

glement-type pour les municipalités, lequel tiendra compte de toutes les races de chiens — et pas seulement des pit-bulls, que des municipalités comme Sherbrooke veulent carrément bannir.

C'est pour prévenir les morsures, éviter les situations parfois dramatiques qui en découlent et inciter les enfants à être plus vigilants que Zoothérapie Québec, organisme à but non lucratif, a lancé il y a trois ans son programme « Fudge à l'école ». Il a été mis au point par Michèle-E. Hogue, biologiste et ethnologue à Zoothérapie Québec, et il est destiné aux élèves de niveau primaire. On a ainsi pu visiter environ 8000 enfants dans 200 classes et camps de jour.

Selon Mme Hogue, il s'agit avant tout d'apprendre aux enfants à aborder un animal de façon sécuritaire et comment réagir en cas d'agression. Par exemple, note-t-elle, on ne doit jamais fixer un chien dans les yeux : pour lui c'est un signe de confrontation.

Les écoles publiques ont la faveur des Canadiens

SONDAGE GALLUP

L'Institut Gallup a récemment effectué son sondage annuel sur le respect et la confiance qu'inspirent les institutions. Encore une fois, les Canadiens décernent la meilleure note aux écoles publiques. Plus de la moitié des Canadiens (55 %) ont énormément ou beaucoup de respect et de confiance à l'égard des écoles publiques, comparativement à 29 % d'entre eux qui ont quelque peu confiance et 12 % qui n'en ont que très peu. L'évaluation que font les Canadiens des écoles publiques a régulièrement augmenté depuis 1993. À l'époque, 44 % avaient énormément ou beaucoup de respect et de confiance envers cette institution.

Le respect et la confiance pour la Cour suprême, les Églises et les Forces armées canadiennes sont

également octroyés à plus de 40 %. Quarante-six pour cent des Canadiens ont énormément ou beaucoup de respect pour la Cour suprême et lui accordent leur confiance. Il en est de même pour 44 % d'entre eux envers les Églises et les religions établies, et pour 42 % envers les Forces armées. Le respect qu'inspirent les Forces armées aux Canadiens était de 36 % en 1996.

Quatre institutions canadiennes obtiennent entre 30 % et 40 % quant au respect et à la confiance qu'elles inspirent : les banques (38 %), les journaux (36 %), les gouvernements provinciaux (30 %) et les grandes entreprises (30 %).

Enfin, trois institutions obtiennent le respect et la confiance d'environ un quart des Canadiens : le gouvernement fédéral (29 %), les syndicats ouvriers (24 %) et la Chambre des communes (23 %).

Pour quel genre de système de soins de santé voterez-vous

Le 2 juin prochain sera déterminant pour le système de soins de santé du Canada. Les personnes que nous allons élire devront s'assurer que notre système de soins de santé continuera de bien répondre à nos besoins. Votre vote aura une *influence certaine* sur son évolution. Chez Bayer, notre apport est de vous informer des faits afin de vous aider à bien comprendre les enjeux.

Notre système de soins de santé est sous pression

Notre système de soins de santé est soumis à de nombreuses sources de pression : le vieillissement de la population, les nouveaux traitements, la réduction du financement... La question des soins de santé sera longuement débattue par tous les partis au cours de la présente campagne électorale.

On discutera entre autres de la façon de rendre notre système plus efficace. Chez Bayer, nous croyons que si toutes les personnes visées—les intervenants médicaux, le gouvernement comme la population en général—mettaient en commun leurs préoccupations et leurs idées, il en résulterait des changements positifs. Il serait intéressant de connaître l'opinion de chaque parti sur les questions-clés suivantes :

- Compte tenu des compressions budgétaires dans les hôpitaux, quel rôle joueront les soins à domicile ?
- Le système devrait-il couvrir les thérapies alternatives ?
- Les médicaments devraient-ils être remboursés ?
- Consacrons-nous assez d'efforts pour prévenir la maladie et nous maintenir en bonne santé ?
- Comment financerons-nous la recherche de nouveaux traitements et les technologies novatrices ?

Nos chefs politiques devront être en mesure de répondre à ces questions et à bien d'autres encore.

Un guide pour mieux suivre le débat

Chez Bayer, nous nous sommes engagés à faire notre part pour que notre système soit plus efficace. Afin de vous aider à mieux suivre le débat électoral, nous avons publié *Le guide Bayer des soins de santé—Élections 1997*. Facile à lire, cette brochure de 12 pages vous fournira une information complète sur le système de soins de santé et vous permettra de mieux en saisir les enjeux. Elle vous aidera à vous préparer en vue des choix que vous aurez à faire le jour du scrutin.

Appelez dès aujourd'hui pour obtenir votre exemplaire.

Découvrez les faits. Comprenez les enjeux.

Demandez Le guide Bayer des soins de santé—Élections 1997.

1 800 262-9162

Bayer 

Bayer Inc. ne préconise le soutien d'aucun parti politique ni d'aucun programme électoral en particulier.

Notre système de soins de santé nous aide depuis des années. C'est maintenant à notre tour de l'aider.

LE DODGE RAM 1997

LA VENTE FRÉNÉSIE DU PRINTEMPS!



21 111\$* 199\$**
PAR MOIS
TERME DE 30 MOIS. COMPTANT INITIAL DE 2 525 \$.

Le Dodge Ram ST 1997
L'ensemble 24A + AMP + DAS + WBD comprend : Moteur Magnum V8 de 5,2 L • Transmission automatique à 4 rapports • Différentiel autobloquant • Direction assistée • Freins assistés avec antiblocage à l'arrière • Pare-chocs avant chromé/pare-chocs arrière à marche-pied • Banquette à dossiers séparés 40-20-40 • Bacs de rangement derrière les sièges et filet de retenue • Roues en acier chromé

750 \$ AUX DIPLOMÉS
Remise en argent supplémentaire de 750 \$ à l'achat du véhicule Chrysler 1997 de votre choix en plus de tout autre rabais offert. Cette offre se termine le 31 décembre 1997.

Association publicitaire des concessionnaires Chrysler Inc.



Programme d'aide pour handicapés physiques
Tous les détails chez le concessionnaire.

VOTRE CONCESSIONNAIRE CHRYSLER QUELQU'UN DE FIABLE

*Remise du fabricant incluse. Transport (900 \$), immatriculation, taxes et assurances en sus.
**Remise du fabricant incluse. Tarif mensuel établi d'après la description du véhicule ci-haut. Terme de 30 mois. Transport (900 \$), immatriculation, assurances et taxes en sus. Sous réserve de l'approbation de Crédit Chrysler Canada Ltée. Le premier versement sera exigé. Location pour usage personnel. Rachat non requis. Le locataire est responsable de l'excédent de kilométrage après 51 000 km, au taux de 9 c le km. Offre d'une durée limitée, chez les concessionnaires participants. Le concessionnaire peut vendre/louer à un prix moindre et avoir à commander.